

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou**

-----

**FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES**

**Département de Français**

**Mémoire de Magister**

**-Ecole doctorale-**

**Spécialité : Français**

**Option : Sciences du langage**

**Présenté par :**

**M<sup>lle</sup> AMEUR Sabrina**

**Sujet:**

L'emploi de l'adjectif qualificatif dans les productions écrites des élèves de  
2<sup>ème</sup> année moyenne : analyse morphosyntaxique et sémantique.

Devant le jury composé de :

M. HADDADOU Mohand Akli ; Professeur ; Université de Tizi-Ouzou ; Président.

M.NABTLA ; Maître de conférences, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur.

M<sup>me</sup> RAHAL Safia; Professeur; Université d'Alger; Examinatrice.

M<sup>me</sup> AMOKRANE Saliha; Maître de conférences; Université d'Alger; Examinatrice.

Soutenu le :

## Remerciements

*Je tiens à remercier respectivement tous ceux qui m'ont aidée, soutenue, et encouragée pour la réalisation de ce modeste travail :*

*Monsieur NABTI Amar pour sa direction, ses orientations, et sa compréhension. Qui a accepté de superviser mon travail, qui a fourni des conseils judicieux et ainsi son exigence de rigueur, et des orientations, et qui a largement contribué à la réalisation et à l'achèvement de ce travail.*

*Monsieur HADADDOU Mohand Akli, Madame RAHAL Safia et Madame AMOKRANE Saliha pour avoir accepté d'examiner ce travail.*

*Mon père, pour son aide, et son soutien, tout au long de mon cursus universitaire.*

*Tous les enseignants de l'enseignement moyen, qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire.*

## ***Dédicaces***

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Toute la famille AMEUR.*

*A Mes chers parents qui ont, toujours, été dévoués pour que je puisse réaliser ce travail de recherche dans les meilleures conditions.*

*Mes grands-parents, mon oncle, mes tantes, mes frères et ma sœur.*

*A tous mes amis (es) y compris ceux de la promotion 2005-2006.*

# Sommaire

- **Introduction générale**

  - Partie I : Aspects méthodologiques de la recherche**

- **Chapitre I : La procédure d'enquête**

  - Partie II : cadre théorique**

- **Chapitre I : L'adjectif qualificatif**

  - Essai de définition

- **Chapitre II : La morphologie de l'adjectif qualificatif**

  - Introduction

  - Les procédures de formation des adjectifs qualificatifs

  - Les variations en genre et en nombre des adjectifs

  - L'accord de l'adjectif qualificatif

- **Chapitre III : Le comportement syntaxique de l'adjectif qualificatif**

  - Introduction

    - Les fonctions de l'adjectif qualificatif

    - La place de l'adjectif qualificatif

  - Le chevauchement syntaxique des adjectifs

    - Le groupe adjectival

- **Chapitre IV : La sémantique de l'adjectif**

  - Le sens des adjectifs antéposés et postposés au substantif

  - Le classement sémantique des adjectifs qualificatifs

  - Le degré de signification des adjectifs qualificatifs

- **Chapitre V : L'enseignement de l'adjectif qualificatif à l'école moyenne**

  - Partie III : Analyse du corpus et vérification des hypothèses**

- **Chapitre I : Analyse des productions écrites**

- **Chapitre II : Analyse du deuxième test d'identification**

- **Conclusion générale**

- **Bibliographie**

- **Table des matières**

- **Annexes : quelques productions écrites pertinentes dans le corpus**

## **Introduction générale :**

Dans les langues comme le français les catégories nominale et verbale sont les véritables unités minimales de fonction au niveau de la syntaxe de la phrase, elles constituent les deux classes majeures ayant des caractéristiques formelles, fonctionnelles et sémantiques. A côté de ces deux unités de base la langue française connaît d'autres types d'unités (historiquement issues du nom ou du verbe) comme les adjectifs, les adverbes...Cependant, il faut signaler que ces unités restent encore dans l'ombre emprisonnées par les descriptions superficielles des études classiques.

De nos jours, l'enseignement de la langue française en Algérie se heurte à diverses contraintes qui ont entraîné un échec considérable. Car, selon les enseignants, presque chaque année, une baisse de la maîtrise de la langue française est enregistrée dans la majorité des établissements scolaires du pays.

Dans un tel contexte, nous sommes curieux de connaître les causes qui ont empêché l'école algérienne, d'assurer une bonne maîtrise d'un aussi important outil de communication à ses apprenants.

Ainsi, dans notre travail de recherche qui s'inscrit dans une perspective didactique du français langue étrangère, notre intérêt s'est porté sur l'une des parties du discours : l'adjectif qualificatif, qui constitue une classe particulièrement significative pour comprendre un texte et décrire une situation, des personnages, des événements. Elle a suscité notre questionnement parce qu'il nous a paru souvent difficile de déterminer la catégorie de certains mots, car une même forme peut se trouver tantôt dans une classe, tantôt dans l'autre (poly catégorisation).

Pour illustrer, nous pouvons donner des exemples relevés de l'ouvrage de M.N.GARY PRIEUR (1986, p.86).

Exemple : -« faux » est donné comme : adjectif qualificatif dans la phrase suivante :(vous avez fait un faux numéro).

-« faux » peut être employé comme un adverbe dans la phrase suivante :(le piano joue complètement faux dans les aigues).

De ce fait, la place de l'adjectif qualificatif et son caractère formel et sémantique posent souvent des difficultés aux apprenants lors de son utilisation. Sa fréquence

d'emploi nécessite un apprentissage grammatical qui permettra une utilisation correcte de la langue.

C'est dans cette optique que nous présenterons notre travail qui porte sur l'emploi de l'adjectif qualificatif dans les productions écrites des élèves de 2<sup>ème</sup> année moyenne.

Dans le cadre de ce modeste travail, nous essayerons de répondre aux questions suivantes:

1- Quelles sont les difficultés que les apprenants rencontrent dans l'emploi de l'adjectif qualificatif ?

2- Quelles sont les origines et les causes de ces erreurs ?

Plusieurs facteurs entrent en jeu qui désorientent les apprenants dans l'identification et l'utilisation de cette partie de langue. Pour déterminer ces facteurs nous avons émis les hypothèses suivantes :

- L'enseignement de l'adjectif à l'école moyenne se limite seulement à ses fonctions grammaticales tout en négligeant les particularités morphologiques et sémantiques.

- La diversité de la catégorie d'adjectifs qualificatifs est un autre facteur qui complique la tâche aux apprenants, car nous trouvons dans la langue française des adjectifs simples, complexes, des adjectifs antéposés et postposés au nom, monosyllabiques, polysyllabiques, adjectifs de couleur.

- La langue a sa structuration, son découpage en classes de mots (nom, verbe, adjectif, adverbe ...etc.), de ce fait, l'élève n'arrive pas à discerner correctement l'adjectif qualificatif des autres parties de la langue.

Nous avons choisi de travailler sur l'emploi des adjectifs qualificatifs dans les productions écrites des élèves de 2<sup>ème</sup> A.M pour plusieurs raisons :

-Le code écrit est devenu une pratique fondamentale non seulement dans l'enseignement du français mais aussi au sein de l'école – quelque soit le niveau de la discipline – ainsi que dans la vie privée, professionnelle et publique. De plus nous avons choisi plus précisément d'étudier l'adjectif qualificatif car les activités de caractérisation et de description sont très nombreuses dans les manuels scolaires de 2<sup>ème</sup> année moyenne.

- En notre qualité de future enseignante, nous nous assignons le devoir de connaître les différents mécanismes qui sous-tendent l'apprentissage de la langue écrite.

A travers cette étude, nous essayerons d'apporter les éléments de réponse à la problématique de départ, nous tenterons d'expliquer les insuffisances dont souffre l'enseignement de l'adjectif.

Notre objectif étant de situer les erreurs commises par les apprenants lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif et de faire ressortir les origines des difficultés rencontrées ; afin d'amener l'élève à une prise de conscience du système de la langue et de son fonctionnement.

Le but de cette recherche est d'une part, de clarifier les règles qui gouvernent la structure de l'adjectif qualificatif tant sur le plan morphosyntaxique que sémantique, pour aider les apprenants à produire un texte cohérent et s'exprimer correctement, d'autre part, pour enrichir et affiner leurs compétences linguistiques, approfondir leurs connaissances des mécanismes grammaticaux et de réfléchir sur les valeurs sémantiques de l'emploi de l'adjectif qualificatif.

Afin de ne pas parler des difficultés dans l'absolu, il est nécessaire de constituer un échantillon sur lequel portera notre étude afin d'évaluer les compétences à mettre en œuvre dans cette partie de la langue.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous limiterons à l'analyse des productions écrites des apprenants de deuxième année de l'école moyenne de la daïra de MEKLA, willaya de Tizi-Ouzou. Nous leur avons proposé deux tests :

Le premier consiste à rédiger une expression écrite à partir d'un sujet général (faites la description physique et morale d'un personnage de votre choix).

Le deuxième test se présente sous forme d'un exercice d'identification. Ces tests nous permettront d'étudier la fréquence et la justesse de l'emploi de l'adjectif qualificatif et d'en déceler les erreurs lors d'emploi de cette partie de la langue afin d'expliquer l'origine et les causes de ces dernières.

Pour pouvoir vérifier la validité des hypothèses, nous suivrons le plan suivant qui sera organisé en trois parties :

- La première traitera des considérations méthodologiques tenant à la constitution du corpus, à l'échantillon et au test d'évaluation.

- La seconde, est d'ordre théorique portera sur la définition de quelques concepts qui sous tendent notre analyse, à savoir la définition de l'adjectif, la description de cette notion sur le plan morphologique, syntaxique et sémantique, puis l'enseignement de cette partie de langue dans un cours de français langue étrangère.

- La troisième, sera consacrée à l'analyse des productions écrites des apprenants de 2<sup>ème</sup> année moyenne, ainsi qu'à la vérification des hypothèses émises au départ.

## **I. Concepts d'ordre méthodologique :**

Dans cette partie nous allons définir les concepts qui relèvent du langage méthodologique et qui vont nous servir d'outils pour la réalisation de notre travail, car tout type de recherche doit être accompagné de l'analyse d'une situation, qui se fait à l'aide de plusieurs techniques afin de vérifier les hypothèses émises au départ et pour atteindre les objectifs assignés à notre travail.

### **1. La procédure d'enquête :**

L'enquête est l'un des instruments les plus utilisés par les psychologues et les sociologues. Dans le langage courant le mot « enquête » signifie « *quête d'informations, collecte de témoignages, recherche pour savoir quelque chose* », en psychologie selon N.BERTHIER (1998, p.11) : « *l'enquête est le recueil de données qui seront exprimées sous forme statistique* ».

Selon R.GHIGLIONE et B.MATALON (1978, p.11) : « *l'enquête est une interrogation particulière portée sur une situation comprenant des individus et ce dans un but de généralisation* ». Telle qu'elle est définie l'enquête est la méthode la mieux adaptée pour la réalisation de notre travail. Dans le cadre de notre recherche, il s'agit de mener une enquête auprès des apprenants de 2<sup>ème</sup> année moyenne scolarisés au collège de **Malki Mokrane et ses frères** au niveau de la daïra de **MEKLA** wilaya de **TIZI-OUZOU**.

#### **I.1 Justification du choix des apprenants :**

Nous avons choisi plus précisément ce niveau parce que nous avons constaté que les activités de caractérisation et de description de l'adjectif qualificatif sont très nombreuses dans les manuels scolaires de 2<sup>ème</sup> année moyenne et que les apprenants à ce niveau sont confrontés à l'utilisation de cette notion de façon constante au cours de leur apprentissage de la langue française et pour caractériser leur niveau d'apprentissage en français langue étrangère.

#### **I.3 La constitution de l'échantillon :**

Après avoir déterminé le niveau et le lieu où se déroulera l'enquête, nous passerons à la constitution de notre échantillon, car comme nous le savons l'enquête procède par interrogation de toutes les unités, mais il est souvent trop long et coûteux d'essayer d'interroger toute la population et par manque de moyen humain et matériel ceci est pratiquement impossible.

Selon B.MATALON et R.GHIGLIONE (1978, p.29) : « *En principe un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies par un procédé tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon...* »

Et parmi les méthodes que nous avons utilisées pour la constitution de notre échantillon nous pouvons citer:

### **1.2.1. Les échantillons aléatoires (statistiques) :**

Les échantillons appelés aléatoires doivent être choisis de manière à ce que tous les membres de la population aient les mêmes probabilités de faire partie de l'échantillon selon les lois du hasard et il est nécessaire de disposer pour le tirage aléatoire d'une base de sondage, c'est-à-dire d'une liste sans omission, ni répétition de tous les éléments de la population c'est-à-dire la situation idéale est celle où l'on dispose d'une liste exhaustive de la population, la base de sondage

### **1.2.2. Unités et grappes :**

Nous désignons par le terme « grappe » un ensemble d'unités tirées simultanément, suivant cette technique on sélectionne au hasard un certain nombre de grappes pour présenter la population totale puis on englobe dans l'échantillon toutes les unités incluses à l'intérieur des grappes sélectionnées.

L'échantillonnage par grappe est une méthode qui consiste à choisir un échantillon aléatoire d'unités qui sont elles-mêmes des sous ensembles de la population ; cette méthode suppose que les unités de chaque grappe sont représentatives. Elle possède l'avantage d'être souvent plus économique.

### **1.2.3. Les échantillons stratifiés :**

L'échantillonnage stratifié est une méthode qui consiste d'abord à subdiviser la population en groupes homogènes (appelés strates) qui sont mutuellement exclusifs puis nous sélectionnons à partir de chaque strate des échantillons indépendants.

Cette méthode nous assure d'obtenir une réalité d'échantillon suffisante pour des sous groupes de la population à laquelle nous nous intéressons ; d'après B.MATALON et R.GHIGLIONE (1978, p.37) la stratification en sociologie est : « *une méthode de sondage qui consiste à découper un univers en strate, chaque unité appartient à une seule strate et on procède indépendamment à un tirage au sort dans chaque strate. La stratification*

*augmente toujours la précision du sondage et ce d'autant plus qu'il y a un grand nombre de strates »*

#### **1.2.4 L'échantillon par quotas :**

Il y a d'autres méthodes auxquelles l'enquêteur recourt telle que la méthode par quotas qui est actuellement la plus utilisée.

Selon R.GHIGLIONE et B.MATALON (1985, p.38) : *« cette méthode consiste à obtenir une représentativité suffisante en cherchant à reproduire dans l'échantillon les distributions de variables importantes telles que ces distributions existent dans la population à étudier »*

C'est une technique qui sert à former des groupes selon un pourcentage fixé au départ .L'échantillon est structuré en fonction de quelques caractéristiques simples : l'âge, le sexe de l'individu et selon les catégories socioprofessionnelles.

En appliquant ces méthodes à la population étudiée on constituera notre échantillon comme suit :

La population mère est constituée d'élèves de 2<sup>ème</sup> année moyenne (année scolaire 2006-2007)

-Le total des effectifs de l'école moyenne de la daïra de Mekla est de 470.

- Les effectifs de la 2ème année sont de 150

	Les effectifs de l'école moyenne	Les effectifs de la 2 <sup>ème</sup> année
Nombre	470	150
Pourcentage	99,99%	31,92%

Après avoir constitué la population mère des élèves de 2ème année moyenne, nous essayerons de déterminer le nombre de divisions (classes), mais tout d'abord, nous avons calculé l'effectif moyen d'une division.

$30+32+28+31+29=150$  donc l'effectif moyen est de 30

Nombre d'élèves	Nombre total de divisions	Effectif moyen
150	05	30

En appliquant la méthode par quotas pour déterminer le nombre de divisions qui vont constituer notre échantillon, nous avons retenu 80 élèves de la population mère.

$$\frac{80 \times 31,92}{100} = 26 \text{ soit une division}$$

Donc nous aurons besoin de 3 divisions

Pour identifier les divisions à retenir, nous avons recouru à la méthode d'échantillonnage aléatoire, en numérotant toutes les divisions comme suit : A, B, C, D, E.

Ensuite en utilisant une urne, nous avons procédé à un tirage au sort, pour obtenir l'échantillon final.

Divisions tirées	Correspondance dans la réalité
A C E	M1 M3 M4

### 1.3. Description et choix des tests proposés :

Afin d'évaluer les compétences des apprenants à manipuler l'adjectif qualificatif, nous leur avons proposé 2 tests qui paraissent répondre à nos préoccupations. Le premier consiste à rédiger une expression écrite à partir d'un sujet général : « faites la description physique et morale d'un personnage de votre choix ». Ce test nous permettra d'évaluer la fréquence et la justesse de l'emploi des adjectifs qualificatifs, de recenser les erreurs les plus communes tout en essayant d'en déceler les origines.

Notre sélection s'est portée sur ce sujet afin de ne pas contraindre les apprenants et tout en leur donnant l'occasion de produire ces adjectifs dans leurs productions.

Mais ce premier test nous paraît insuffisant pour tester les compétences des apprenants, car ils peuvent utiliser des adjectifs sans connaître leur nature, ou ne pas employer d'autres adjectifs par stratégie d'évitement car, ils pouvaient écarter

volontairement ou inconsciemment des éléments pour lesquels ils auraient des doutes. C'est pour cela que nous leur avons ajouté un exercice plus contraignant. C'est un exercice d'identification. L'objectif de ce test est de nous révéler si les apprenants pouvaient identifier de façon explicite l'adjectif qualificatif par rapport aux autres parties de la langue.

Ce test se présente de la façon suivante :

Soulignez les adjectifs qualificatifs dans le texte suivant

« Au sommet de cette colline, on découvre une immense vallée sur laquelle se resserra les vagues somnolentes du grand océan, le ciel devenait de plus en plus sombre; jamais en aucune contrée de la terre on n'avait vu le soir se parer vraiment d'aussi magnifiques splendeur. Les galets d'un chemin sur la colline verte coulent sous mes pieds, plus je monte plus le parfum de la lavande est fort, l'air est limpide comme une eau sans microbes, il n'y a pas de moucherons, ni de moustiques, ni guêpes, tout ce qui pousse est d'un vert noir, dur, piquant... j'arrive à deux arbustes qui emmêlent leur verdure : c'est le sommet de la colline.»

Elsa THRIOLET.

#### **I.4. Le déroulement de l'enquête :**

L'enquête s'est passée sans trop de contrainte. Nous avons soumis ces tests aux élèves dans les trois classes (M1, M3, M4) en notre présence afin de répondre à ceux d'entre eux qui souhaiteront d'éventuels éclaircissements. Le premier test à été rédigé au tableau par leur professeur de français comme suit : « faites la description physique et morale d'un personnage de votre choix », pour le deuxième test à savoir l'exercice d'identification, nous leur avons distribué le texte pour ne pas perdre de temps. Les apprenants ont montré beaucoup de sérieux et d'intérêt en répondant à ces tests. La durée impartie pour chacun est de 30 minutes. Nous avons trouvé ce temps suffisant pour réaliser ces exercices.

## **Partie théorique :**

### **I. L'adjectif qualificatif :**

#### **1. Essai de définition**

Le terme adjectif, par son étymologie latine, signifie « qui s'ajoute », inapte à être employé seul. La grammaire classe comme qualificatif tous les adjectifs qui indiquent une qualité ou propriété essentielle de l'objet désigné par le nom (ou le pronom) sur lequel ils portent. Nous réservons l'appellation d'adjectif à la seule catégorie de mots variables en genre et en nombre, nous distinguons généralement les adjectifs qualificatifs des adjectifs déterminatifs qui relèvent du paradigme de l'article, leur fonction de base est d'actualiser et de déterminer un nom, ils n'ont en commun que la variation en genre et en nombre. Nous les appelons « adjectifs non qualificatifs » (possessifs, indéfinis, démonstratifs, numéraux, interrogatifs).

Selon M.GALAMICHE et AL (1986, p.32) : « *La classe des adjectifs regroupe des éléments dont le trait commun est d'apparaître de façon facultative dans le syntagme nominal* » c'est-à-dire ce qu'ils signifient peut être laissé implicite (relève de la situation).

Traditionnellement, l'adjectif qualificatif est défini comme : « *Un mot qui varie en genre et en nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'accord. (...) Du point de vue sémantique, l'adjectif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de la chose désignée par le nom auquel il se rapporte* » M.GREVISSE (1994, p. 261).

Cette définition traditionnelle semble vite contestable car les adjectifs sont de formes très diverses (bon/ bonne, agréable, incompréhensible, adorable, etc.) ; ne s'accordent pas toujours (une robe rouge, des yeux bleu clair, etc.) , des substantifs servent fréquemment d'adjectifs ; en outre des groupes prépositionnels, des relatives tiennent effectivement lieu d'adjectif, c'est-à-dire permettant de préciser la valeur du nom : une cuillère à café, un sac en cuir, le fils de PIERRE ; sauf quand ils sont attributs.

Ainsi, avec l'apparition de la linguistique moderne l'adjectif qualificatif est défini par M.MAHOUDIAN (1976, p.365) comme : « *Une classe de monèmes plurirelationnels, plurinucléaires, ils peuvent assurer les fonctions épithète, apposition, attribut (du sujet), attribut de l'objet. Ils admettent comme subordonnés des adverbes, des autonomisés et parfois des conjonctifs* » ou encore comme il a été souligné par A. MARTINET (1999, P.141), les adjectifs qualificatifs sont : « *Des monèmes qui désignent des états ou des qualités sont éminemment susceptibles d'emplois prédicatifs (...) mais*

*ces monèmes s'emploient fréquemment comme épithètes c'est-à-dire en tant qu'expansions de monèmes non prédicatifs ».*

En outre, nous pourrions dire que l'adjectif qualificatif constitue un objet d'étude particulièrement propice à faire apparaître dans un syntagme nominal ou verbal. Pour clarifier cette partie de la langue, notre étude porte sur la description du fonctionnement morphologique, syntaxique et sémantique de cette notion.

## II. La morphologie de l'adjectif qualificatif

### Introduction :

La morphologie est une partie de la linguistique qui étudie la variation des formes des mots.

Pour la linguistique fonctionnelle, la morphologie est l'étude des variations de monèmes, plus précisément l'étude de la variation du signifiant d'un monème. Comme l'a précisé M.MAHMOUDIAN (1976, p.97) : « *La morphologie étudie les latitudes et les contraintes qui concernent le signifiant, qu'il s'agisse de la variation du signifiant ou de la place du signifiant* ».

En tenant compte de cette définition, nous tenterons de décrire les différentes structures morphologiques de l'adjectif qualificatif. Nous distinguerons les différentes variations formelles du point de vue de la morphologie dérivationnelle et flexionnelle.

### 1. Les procédures de formation des adjectifs qualificatifs :

La répartition des parties du discours en classes est nécessaire pour pouvoir former les règles selon lesquelles, dans une langue, certaines combinaisons et variations de mots sont nécessaires pour la constitution des phrases possibles.

Ainsi, les mots peuvent être classés selon les possibilités de faire varier leur structure interne par différents procédés de formation comme : la dérivation et la composition.

#### 1.1. La dérivation :

D'après A.LEHMAN et F.M.BERTHEI (1998, p.131) : « *La dérivation est un procédé qui consiste à former des mots en assemblant un mot et un ou plusieurs affixes* »

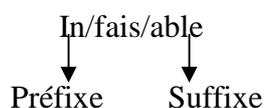
Selon l'Encyclopédie UNIVERSALIS (CD, 2000) : « *La dérivation est l'un des procédés de formation des mots, au même titre que le néologisme, ou l'emprunt. Elle permet de former de nouveaux mots à partir de lexèmes « radicaux » auxquels on ajoute des affixes* ». La dérivation est un procédé qui consiste depuis un mot de base à former un nouveau par l'ajout des affixes (il s'agit des préfixes, placés devant le radical, des infixes, placés entre deux parties du radical et des suffixes qui se placent à la fin d'un radical).

Exemple : préfixe « il » + radical « légal » → illégal

Radical « blanc » + suffixe « che » → blanche

Dans la langue française, il existe différents types de dérivation :

-La dérivation affixale : qui s'effectue morphologiquement par l'ajout d'un affixe (préfixe ou suffixe) à un radical. Exemple :



-La dérivation régressive qui s'effectue par la suppression d'un suffixe. En général, elle se produit à partir d'un verbe. Exemple : verbe somnoler - adjectif somnolent.

-La dérivation impropre (par conversion) : elle s'effectue sans modification de forme mais par changement de catégorie grammaticale. Comme elle a été définie par A.LEHMAN et F.M.BERTHEI (1998, p.141) : « *La dérivation non affixale consiste à dériver un mot d'un autre mot sans affixation, par changement de catégorie grammaticale* ».

Exemple :-Les adjectifs de couleur issus des noms communs cerise, citron, orange.

-Des substantifs qui deviennent des adjectifs : une robe empire, une compagnie fermière...Etc.

Ainsi, le français recourt à la dérivation pour former certains adjectifs qui ont une forme complexe à côté des adjectifs simples qui sont non décomposables :

Exemple : rond- blond- petit- grand- rapide- bon- etc.

«*Ces adjectifs se réduisent à un radical morphologiquement inanalysable et sémantiquement opaque, auquel s'ajoutent directement les marques du genre et du nombre* », M.RIEGEL et al. (1994, p. 357).

Parmi les adjectifs complexes nous distinguons :

**1.1.1 Les adjectifs dérivés** : grâce à la dérivation affixale, il y a des adjectifs auxquels nous ajoutons des suffixes ou des préfixes. Nous pouvons donner quelques exemples de ces affixes qui servent à former les adjectifs qualificatifs.

**-Suffixes servant à former des adjectifs qualificatifs :** (J.DUBOIS et R.LAGANE, 1997, p. 11).

Suffixes	Sens	Exemples
able- ble	Qualité- Possibilités	Aimable- audible
Ain- ien	Habitant	Africain- indien
Ais	Origine	Japonais
Ois	Origine	Chinois
Al	Qualité	Vital- glacial
Asse,ard	Péjoratif	Fadasse- faiblard
Âtre	Diminutif, péjoratif	Bleuâtre- Douceâtre
Aud	Péjoratif	Lourdaud- rustaud
É	Etat	Dentelé- bosselé
El	Qui cause	Accidentel- mortel
Esque	Qualité	Romanesque
Et- elet	Diminutif	Propret- aigret
Eux	Dérivé d'un nom	Peureux- valeureux
Ier	Qualité	Hospitalier- altier
If	Qualité	Oisif- maladif
In	Diminutif Et péjoratif	Blondin- plaisantin
Ique	Qui se rapporte à	Chimique- ironique
Iste	Qui se rapporte à	Réaliste- égoïste
Ot	Diminutif et péjoratif	Palôt – vieillot
U	Qualité	Barbu- charnu

**-Préfixes servant à former des adjectifs :** (J. DUBOIS et R.LAGANE, 1997,

p. 11)

Préfixes	Sens	Exemples
Infra	Au dessous	Infrarouge
Intra	Dans	Intradermique
Cis	En deçà	Cisrhéna
Hyper	Superlatif	Hypersensible
Extra	Superlatif- hors de	Extraconjugal- extra fin
Dé	Négation	Déloyal
Dis	Deux	Dissymétrique
Col	Avec	Collatéral
A	Privatif	Apolitique
Archi	Superlatif	Archifaux
Mal	Mal	Malentendu
Mi	Moitié	mi- lourd

Beaucoup d'adjectifs qualificatifs sont dérivés de plusieurs catégories comme le nom, l'adjectif, le verbe.

### **1.1.2. Les adjectifs dérivés du nom :**

Dans la langue française même s'il existe des suffixes nominaux et adjectivaux distincts nous ne pouvons pas toujours distinguer l'adjectif du nom, car ils peuvent avoir les mêmes terminaisons. Ainsi, beaucoup d'adjectifs qualificatifs peuvent être construits sur une base nominale à l'aide de plusieurs suffixes comme: (el- al- ien- ique- aire- ais- ois- ain- able- if- oire- esque- iste- ique- in- issime- ard- etc.). Ils présentent un grand nombre de formes, nous pouvons les regrouper en deux ensembles, des adjectifs qualificatifs, qui désignent des propriétés et des adjectifs de relation.

Adjectifs qualificatifs :

-« é » (accidenté, venté),-(i) eux (courageux, venteux, audacieux),-if (massif),-oire (illusoire),-u (pointu, barbu). Nous pouvons y rattacher les suffixes qui forment, sur les noms propres de pays, de région et de villes, les adjectifs « ethniques », qui se convertissent en noms d'habitants d'états ou de langues.

Exemple : adjectifs dérivés des noms propres : chine → **chinois**

Afrique → **africain**

Inde → **indien**

Japon → **japonais**

Adjectifs dérivés d'un nom de continent, d'Etat ou de ville :

L'armée *canadienne*. Les universités *québécoises*.

Un café *brésilien*. Le drapeau *algérien*.

Les adjectifs dérivés d'un nom propre de personne, exemple :

L'esprit *voltairien*. L'idéologie *marxiste*. Le théâtre *shakespearien*. La répression *stalinienne*.

Les adjectifs relationnels : Exemple : Sport/ sportif. Bosse/bossu. Artère/ artériel. Molière/ moliéresque. Création/ créatif. Journalisme/ journaliste. Automne/ automnal. Racine/ racinien. Douleur/ douloureux. Printemps/ printanier. Nation/national.

### 1.1.3. Les adjectifs dérivés d'adjectifs:

Plusieurs adjectifs français sont construits sur une base adjectivale à l'aide de plusieurs suffixes :

Exemple : cité par A.LEHMAN et F.M.BERTHEI (1998.p.155)

-Suffixe «et » diminutif exemple : long/ longuet ; leur féminin s'obtient par le redoublement de consonne.

-Suffixe en «âtre » qui marque l'approximation.

Exemple : rouge = rougeâtre, parfois le suffixe « âtre » traduit une nuance péjoratif

-Suffixe « in » marque le rapport de ressemblance, de matière ou d'origine, exemple : argentin.

-Suffixe «ard » marque une nuance péjorative, exemple : faible/ faiblard.

-Suffixe «issime », exemple : célèbre/ célèbreissime.

Nous pouvons trouver aussi des adjectifs dérivés d'adjectifs à l'aide de préfixes : hyper- in- dis- etc.

Exemple : -préfixe «hyper » marque le superlatif.

Nerveux- hypernerveux / Sensible- hypersensible.

-Le préfixe « in » diminutif. Exemple : faisable- infaisable.

-le superlatif : les préfixes de haut degré, comme : extra (extra-fin), hyper (hyperactif), sur (surexcité), ultra (ultrasensible).

- Le préfixe « dis » il a le sens de séparer. Exemple : semblable- dissemblable

#### **1.1.4 Les adjectifs dérivés du verbe :**

Les adjectifs peuvent être dérivés aussi des verbes, plus précisément des participes présents. Nous les appelons souvent des adjectifs verbaux, on les reconnaît au fait qu'ils expriment des qualités.

Avec le suffixe : -eur (enchanteur, flatteur) / if (pensif, créatif).

Certains adjectifs verbaux s'écrivent « ent » et non en « ant ».

Exemple : La page *précédente*. (Précédente est un adjectif et nous pouvons le remplacer par un autre comme : antérieur. Parmi les adjectifs verbaux qui se distinguent des participes présents.

Nous pouvons citer :	Adhérent	différent	résident	influent
	Affluent	équivalent	somnolent	négligent
	Déférent	précèdent	violent	détergent

Mais, certains adjectifs peuvent être employés avec le suffixe « ant » ainsi, il faut faire la distinction entre l'adjectif verbal et le participe par le fait que le participe n'admet pas d'accord en genre et en nombre et ne peut pas former tout seul une qualification, car il a besoin généralement d'un déterminant (un complément d'objet).

Exemple : cité par H.WEINRICH (1989, p.308)

Un jeune homme sachant l'anglais.

Une jeune fille sachant l'anglais.

Le participe « sachant » suivi de « l'anglais » garde dans ces deux phrases sa forme identique, que le sujet soit masculin ou féminin.

Tandis que l'adjectif verbal peut en revanche désigner lui seul la qualification dans une phrase, et il admet l'accord en genre et en nombre.

Exemple : cité par H.WEINRICH (1989, p.311)

Un problème fascinant. Des solutions troublantes.

Une question embarrassante.

Certains adjectifs verbaux formés à partir du suffixe *able/ible* (*admirable, crédible*). D'après A.LEHMAN et F.M.BERTHEI (1998, p.153) : « Ces formes en *able/ible* sont généralement construites sur des verbes transitifs et qui ont un sens passif, sauf pour certains comme : *abordable, logeable, serviable, valable, viable skiable* qui sont des adjectifs lorsqu'ils sont employés avec les adverbes de degré ».

Exemple : un prix très abordable (cité par A.LEHMAN et F.M.BERTHEI (1998, p.153)

-Adjectifs verbaux dérivés des verbes en « *quer* »

Le participe présent de ces verbes est formé en *quant*, mais les adjectifs verbaux s'écrivent en « *cant* », exemple : personne n'apprécie son attitude *provocante*. (*Provocante* est un adjectif qui s'accorde avec le substantif « attitude », et nous pouvons le remplacer par un autre adjectif comme : *agressive, violente...etc*).

#### **1.1.5. Les adjectifs dérivés par conversion :**

Certains éléments peuvent acquérir le statut d'adjectif qualificatif grâce au phénomène de dérivation impropre (qui s'effectue sans modification de forme mais par changement de catégorie grammaticale).

-Des substantifs qui deviennent des adjectifs. Exemple : un ton chagrin, une robe empire, une femme très sport, un paquet cadeau, une taille mannequin, un homme bête nous pouvons avoir aussi les noms dérivés désignant les métiers ou statut social (une compagnie fermière, des principes directeurs, il est très professeur).

-Des adjectifs verbaux : Exemple : brillant, amusant, méfiant.

-Des participes passés ou les formes en ant (une allure décidée, une femme maquillée; une ville charmante, une situation affolante, une rue passante).

-Des noms réduits par métaphore à leurs propriétés.

Exemple : il est tarte, il est vache, etc. (exemple cité dans l'encyclopédie Encarta 2006)

-Des adverbes : un jeune homme bien, une femme plutôt mal, les gens comme ça, des hommes debout.

- Des noms employés indifféremment comme nom et adjectif, exemple : il est joueur, il est menteur, il est danseur, etc. (cité dans l'Encyclopédie UNIVERSALIS (CD,1999) ;Canon(fille,voiturecanon),miracle(remède,procédé miracle),éclair(visite,rencontre éclair),culte(film,série culte)

- Des expressions nominales : exemple, elle est vieille France, ce lait est bon marché (Encyclopédie Encarta, 2006).

**1.2. La composition :** « *C'est un procédé qui consiste à former un mot en assemblant deux ou plusieurs mots* » A. LEHMAN, F.M.BERTHEI (1998, p.167)  
Exemple : aigre-doux, autocarte (...)

### **2.1. Les adjectifs composés :**

En linguistique «*un mot composé est une juxtaposition de deux lexèmes libres permettant d'en former un troisième qui soit un mot à part entière et dont le sens ne se laisse pas forcément deviner par celui des deux constituants* » (encyclopédie WIKIPEDIA, 2006. En ligne).

Exemple : petit- lait est un mot composé synonyme de lactosérum.

Les adjectifs composés sont formés de différentes sous classes :

Avec deux adjectifs : Ils sont variables. Exemple : aigre- doux/ ivre- mort / sourd- muet, si nous les employons dans des phrases nous aurons :

Il a prononcé des paroles aigres- douces.

Ce sont des filles sourdes- muettes.

Mais, dans certains cas les adjectifs composés, dont le premier se termine par « o » ou « i » restent invariable, exemple : les anglo-saxons / des situations héroï-comiques.

Un adjectif et un élément invariable : dans ces mots composés seul l'adjectif varie, exemple : il a lu l'avant- dernière version.

Deux adjectifs, mais le premier a valeur adverbiale : seul le second varie, c'est le cas particulier, avec « nouveau, court, mort, etc.), exemple : une tentative mort-née/ nouveau-né/ court-vêtu. Exemple cité par M.GREVISSE (1991, p.92).

Les adjectifs composés désignant des couleurs ou des nuances

Exemple : des yeux bleu vert.

Des yeux bleu foncé, des cheveux brun clair (cité par M.GREVISSE, (1991, p. 91)).

Après avoir décrit les adjectifs qualificatifs du point de vue de la dérivation et de la composition, nous essayerons de traiter les différentes variations de formes que peuvent prendre les adjectifs qualificatifs selon la catégorie du genre et du nombre, ainsi que leur accord avec le substantif auxquels ils se rapportent.

## **2. Les variations en genre et en nombre des adjectifs qualificatifs :**

L'adjectif qualificatif est affecté par la catégorie du genre et du nombre, par le phénomène d'accord avec le nom auquel il est lié. Comme il a été précisé par J. DUBOIS et al. (2001, p. 284) : « *L'adjectif qualificatif définit par la grammaire comme le mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être ou de la notion désignée par ce nom (...). On caractérise parfois formellement cette catégorie par le fait que ses éléments varient en genre et en nombre selon le genre et le nombre du nom qualifié* ».

Cependant, le genre et le nombre n'affectent pas l'adjectif qualificatif dans les mêmes conditions que le nom car :

-Pour le nombre l'adjectif qualificatif fonctionne comme le nom, il comporte la forme du singulier et du pluriel.

-Pour le genre, il comporte la forme du masculin et du féminin et se distingue ainsi du nom, qui est du masculin ou du féminin, comme disait M.RIEGEL et

AL. (1994, p.340) :« le genre caractérise le nom de façon constante, mais l'adjectif de façon variable».

### 1. Les marques du genre :

Dans la grammaire française, nous parlons d'accord, lorsque deux signes ont une caractérisation cohérente en genre et en nombre, nous distinguons l'accord en genre et l'accord en nombre.

Le concept de genre selon H.WEINRICH (1989, p.31) :« C'est l'opposition binaire des traits sémantiques lexicaux du masculin et du féminin ».

Ainsi, l'adjectif qualificatif se caractérise sur le plan morphologique par la variation de forme, que nous essayerons d'étudier selon le point de vue contrastif (structure phonique/ graphique), d'après la grammaire traditionnelle, la variation du signifiant de l'adjectif selon le genre présente des inconvénients du fait qu'auparavant il considère que pour former le féminin des adjectifs qualificatifs en ajoutant un « e » à la forme masculine, cette règle ne rend pas compte du fonctionnement de l'oral (elle ne se base pas sur la structure phonique).

Comme il a été précisé par M.MAHMOUDIAN (1976, p. 366) : « Le traitement traditionnel présente un inconvénient majeur, le signifiant de l'adjectif est considéré presque uniquement sous sa forme graphique, or entre la structure phonique et son substitut graphique il existe un écart considérable ». De cela, certains linguistes suivent la démarche inverse, car ils considèrent que la consonne que nous entendons au féminin est latente.

Pour illustrer, nous pouvons citer l'exemple emprunté à A. MARTINET (1979, p. 77) : L'adjectif « sourd » au masculin et au féminin « sourde ». Le « e » correspond à la prononciation de la consonne finale de la graphie, consonne qui est muette au masculin.

#### **Singulier**

#### **Féminin**

[Sur] sourd

[Surd] sourde,

À l'instar de ce qui se passe pour le nom, les règles de morphologie flexionnelle des adjectifs entraînent certains artifices orthographiques et quelques changements de prononciation. Ces variations morphologiques en genre, sont réparties comme suit :

### 1.1. Les adjectifs qualificatifs à forme unique à l'oral et à l'écrit :

Certains adjectifs qualificatifs de la langue française ont un genre non marqué, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de marque propre pour signaler leur masculin ou leur féminin, ni dans leur image phonique ou graphique, que nous appelons souvent « *adjectifs épiciènes* » d'après A. MARTINET (1979, p. 77).

Exemple

<b>Image phonique</b>	<b>Image graphique</b>
[emabl]	aimable
[Fasil]	Facile
[posibl]	possible
[povr]	Pauvre
[Riδ]	riche
[dyp]	dupe
[grav]	grave
[Kalm]	Calme

Il y a des adjectifs qui s'emploient seulement avec des noms masculins

Exemple : Aquilin- Hongre- vélin- pers- sachant- violat- bot.

Un nez aquilin- du papier vélin- du sirop violat. Le pied bot

D'autres qui s'emploient avec des noms féminins.

Exemple : Bée- cochère – crasse- accrote- pie – enceinte.

Elle a la bouche bée. C'est une servante accrote. Une femme enceinte.

Certains adjectifs comme : capot- chic- fat- snob- témoin, qui sont invariables au féminin et ils ne sont pas marqués dans leur image phonique.

Exemple : - une femme chic [δik]

- une petite fille grognon [groŋô]

-une personne témoin [tɛmwé] d'un meurtre.

## 1.2. Les adjectifs qualificatifs marqués à l'écrit seulement :

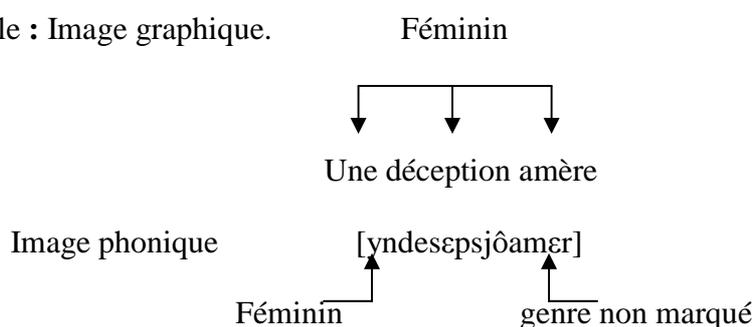
Certains adjectifs qualificatifs qui ne sont pas marqués en genre dans leur image phonique tandis que la graphie indique le genre.

**Exemple :**

<b>Image phonique</b>	<b>Image graphique</b>
[Soel]	seul/ seule
[çɛR]	cher/chère
[ʒoli]	Joli/ jolie
[fjɛr]	fier/ fière
[blø]	bleu/bleue
[amɛr]	amer/ amère

Selon H.WEINRICH (1989, p.44) ces adjectifs ne réalisent qu'un accord graphique et non audible avec le nom qu'ils déterminent.

Exemple : Image graphique.



Certains adjectifs masculins se terminent par « C », « l », « s », « t » prononcés, l'adjonction d'un « e » à la forme féminine s'accompagne souvent de modification de la consonne, comme le précise M.GREVISSE (1991, p.83) : « *Cette transformation provoque un redoublement ou une modification de la consonne finale avec parfois une certaine modification au niveau morphologique de l'adjectif* ».

Les adjectifs qualificatifs en « c » deviennent au féminin « que »

Exemple :

<b>Image phonique</b>	<b>image graphique</b>
[pyblik]	Public/ publique.
[frãnk]	Franc/ Franque.

[grɛk]	Grec/ Grecque.
[kadyk]	Caduc/ caduque.
[amõnjac]	amoniac/ amoniaque.

Les adjectifs en « l » forment leur féminin en ajoutant « lle ».

Généralement, ces adjectifs ont un redoublement de « l » devant le « e » du féminin.

Exemple :

<b>Image phonique</b>	<b>image graphique</b>
[kryɛl]	Cruel/ cruelle.
[nyl]	nul/ nulle.
[parɛj]	pareil / pareille.
[ʒontij]	gentil/ gentille.

Mais, cette règle n'est pas valable pour tous les adjectifs qui se terminent au masculin par « l », car certains d'entre eux admettent seulement un « e » pour le genre féminin.

Exemple : amical/ amicale ; subtil/ subtile, original/ originale.

-Les adjectifs qui ont la marque du genre masculin « r » forment leur féminin en ajoutant soit :

-un « e » pour la marque du féminin :

<b>Exemple : image phonique</b>	<b>image graphique</b>
[dyr]	dur/dure.
[Syr]	Sûr/ sûre.

Et aussi les adjectifs de sens comparatif :

Exemple : antérieur/antérieure, supérieur/supérieure, meilleur/meilleure, majeur/majeure, intérieur/intérieure, mineur/mineure, ultérieur/ultérieure. Extérieur/extérieure. Inférieur/ inférieure.

- Ou par adjonction de la marque du genre féminin et l'accent grave sur le « e » avant « r »

Exemple : cité par A. MARTINET (1979, p.77)

<b>Image phonique</b>	<b>image graphique</b>
[ðɛr]	Cher/ chère.
[fjɛR]	fier / fière.
[amɛr]	amer / amère.

### **1.3. Les adjectifs qualificatifs dont le genre est marqué à l'oral et à l'écrit.**

Parmi les adjectifs dont le genre est marqué à l'oral et à l'écrit, nous trouvons deux types morphologiques d'après H. WEINRICH (1989, P.42).

1- Dans le premier type la marque du genre est ajoutée à un lexème adjectif inchangeable :

Sur le plan phonique : l'ajout de la consonne à la forme du masculin entraîne la prononciation de cette dernière.

Sur le plan graphique : l'addition de la voyelle « e » provoque la modification de consonne ou un accent sur le « e ».

Exemple :

<b>Image phonique</b>	<b>Image graphique</b>
[grã/grãd]	Grand/ grande.
[peti/petit]	Petit / petite.
[Lõ/lõg]	Long/ longue.
[kõplɛ /kõplet]	Complet / complète.

2- Dans le second type d'adjectifs, la marque du genre est particulièrement amalgamée à l'adjectif, qui provoque un changement, parmi ces adjectifs nous pouvons citer :

- Les adjectifs qui se terminent en « n » au masculin, leur féminin s'obtient par le doublement de la consonne nasale et l'ajout d'un « e » graphique.

**Image phonique**

[bõ/bõn]

[miɲõ/miɲõn]

**Image graphique**

bon/ bonne.

mignon/ mignonne.

A côté de ces exemples, il y a certains adjectifs qui n'admettent pas le redoublement de consonne ( dénalisation dans la prononciation).

Exemple :

**Image phonique**

[plé /plɛn]

[fê /fin]

[komœ /komyn]

[divé /divin]

**Image graphique**

plein/ pleine.

fin/ fine.

commun/ commune.

divin/ divine.

Les adjectifs de cette série connaissent aussi une liaison qui peut indiquer le genre lorsqu'ils sont placés devant une consonne ou une voyelle :

Exemple : (cité par H.WEINRICH (1989, p.43).

**Devant une consonne**

[œbõmari] un bon mari

[ãplésolɛj] en plein soleil

**Devant une voyelle**

[œbõnepu]ou [œbonepu] un bon époux.

[ãpléner] ou [ãplɛner] en plein air.

- Certains adjectifs qui se terminent en « in » font leur féminin par le changement de la marque du genre masculin « in » par la marque du féminin « gne »

Exemple

**Image phonique**

[malé/ maliɲ]

**Image graphique**

Malin/ maligne.

- Au niveau de la marque du genre masculin nous pouvons trouver certains adjectifs en « c » qui font leur féminin en « che ».

Exemple :

**Image phonique**

[sɛk /sɛδ]

**Image graphique**

sec/ sèche.

Des adjectifs en « f » au masculin, ont leur féminin en « ve »

Exemple : cité par A.MARTINET (1979, p.77)

**Image phonique**

[nœf / nœv]

**Image graphique**

neuf/ neuve.

[atif/ativ]

hâtif/ hâtive.

[brɛf /brev ]

bref/ brève.

-Des adjectifs qualificatifs ayant un suffixe en « eur » ont une morphologie différente selon le genre :

1-Lorsqu'ils sont dérivés d'un verbe, on doit pouvoir faire correspondre le participe présent, en changeant «eur » par « ant » et ils ont la marque du féminin en « euse ».

Exemple : cité par M.RIEGEL (1994, p.360).

**Image phonique**

[flatœr /flatøz]

**Image graphique**

flatteur/ flatteuse.

[rijœr /rijøz]

rieur/ rieuse.

[trõpœr /trõpøz]

trompeur/ trompeuse.

Certains d'entre eux ont leur féminin en « ice ».

**Image phonique**

[editœr /editris]

**Image graphique**

éditeur/ éditrice.

[emetœr /emetris ]

émetteur/ émettrice.

D'autres adjectifs ont la marque du féminin en « esse ».

Exemple : cité par H.WEINRICH, (1989, p.43)

**Image phonique**

[ãðãtœr /ãðãtøres]

**Image graphique**

enchanteur / Enchanteresse.

[vã3œr /vã3erɛs]                      vengeur/ vengeresse.

2- Lorsque les adjectifs ne sont pas dérivés d'un verbe, ils obtiennent leur féminin en « trice ».

Exemple :

**Image phonique**

[krɛatoœr /krɛatris]

[revɛlatoœr /revɛlatris]

**Image graphique**

créateur/ créatrice.

révéléateur/ révélatrice.

Parmi, les variations morphologiques de l'adjectif qualificatif selon le genre, nous trouvons certains adjectifs qui se terminent en « eux » qui font leur féminin en « euse ».

Exemple :

**Image phonique**

[œrø /œrøz]

**Image graphique**

heureux/ heureuse.

Mais, certains d'entre eux obtiennent leur féminin en « ieille ».

Exemple :

**Image phonique**

[vjø /vjɛj]

**Image graphique**

Vieux/ vieille.

Des adjectifs en « eau » font leur féminin en « elles », provoquent ainsi un changement tant sur le plan graphique et phonique.

Exemple :

**Image phonique**

[ bo / bɛl]

[ nuvo /nuvel]

**Image graphique**

Beau / belle.

Nouveau / nouvelle.

Adjectifs qui se terminent en « ou » ont leur féminin en « elle ».

Exemple :

**Image phonique**

[mu /mol]

[fu / fol ]

**Image graphique**

mou/molle.

fou/ folle.

Ces derniers ont aussi (outre la forme utilisée devant la consonne) une variante devant une voyelle ou « h » vocalique.

Illustration : cité par H.WEINRICH, (1989, p.43).

**Devant consonne**

[œbogamé] Un beau gamin

[lœnuvotarif] Le nouveau tarif

**Devant voyelle**

[œbɛlom] un bel homme.

[lœnuvɛlɑ̃] le nouvel an.

D'après ces exemples, nous pouvons dire que les adjectifs beau, nouveau, ainsi que fou, mou, vieux peuvent garder leur forme devant des noms commençant par une voyelle ou un « h » vocalique.

H.WEINRICH (1989.p43) ajoute que : « *Cette série d'adjectifs en cas de liaison il n'y a pas de marque du genre dans la structure phonique* ».

Illustration :

**Liaison au masculin**

Un fol [fol] aventurier

Quelques adjectifs en « -s », forment leur féminin en « sse »

**Liaison au féminin**

une folle [fol] aventure.

**Image phonique**

[ba / bas]

[epɛ / epɛs ]

**Image graphique**

Bas / basse.

épais / épaisse.

**2. Les marques du nombre :**

Le concept de nombre recouvre l'opposition entre singulier et pluriel à l'inverse du genre (masculin/ féminin). Le système morphologique des distinctions de nombre en français est sensiblement différent à l'oral et en graphie, ce qui nous amènera souvent à une double description des marques du nombre des adjectifs qualificatifs.

Pour la formation du pluriel, l'adjectif qualificatif suit les mêmes règles que les noms. Par conséquent, à l'instar du principe du pluriel des noms si au singulier l'adjectif qualificatif est déjà terminé par un « s » ou « x » il n'y a pas de variations morphologiques au pluriel, comme disait A.MARTINET : (1979, p77.78) : « *En co-existence avec le monème pluriel, l'adjectif peut être soumis à quelques variations (...)* »

dans le graphie, la présence du monème pluriel se manifeste par l'addition de « s » à l'adjectif (masculin ou féminin) sauf s'il se termine par « s » ou un « x » ».

Exemple : bas- épais- frais- gris- heureux- délicieux- doux.

En général, certains adjectifs ne portent pas de marque du pluriel audible, mais à l'écrit le pluriel est marqué par la terminaison « s » tant au masculin qu'au féminin.

Exemple :

	<b>Image phonique</b>	<b>Image graphique Singulier/pluriel</b>
Masculin	[bõ] [sportif] [for] [pøti]	Bon/ bons Sportif/ sportifs Fort / forts Petit/ petits
Féminin	[bon] [bøl] [fort] [sportiv]	Bonne/ bonnes Belle/ Belles Forte/ fortes Sportive/ Sportives

- les adjectifs qui ont au masculin « eu » ou « au » prennent un « x » au pluriel, sauf pour les adjectifs « bleu » et « feu » (ce dernier signifie défunt) prennent un « s » au pluriel et n'ont pas de marque du pluriel audible.

Exemple

<b>Image phonique</b>	<b>Image graphique</b>
[ʒumo]	jumeaux.
[øskimo]	esquimaux.
[ blø ]	bleu / bleus.
[fø ]	feu /feus.

-Un certains nombre d'adjectifs qui ont au singulier la forme « al », forment le masculin pluriel avec [o], écrit, « aux », dans cette série, les adjectifs portent la marque du pluriel. Ce qui n'est pas le cas pour le féminin (elle n'est pas marquée par le nombre)

Exemple : cité par H.WEINRICH (1989, p.54)

	<b>Singulier</b>	<b>Pluriel</b>
<b>Masculin</b>	Le rapport amical [lɔraporamikal]	Les rapports amicaux [lɛrapor(z)amiko]
<b>Féminin</b>	L'équipe nationale [lɛkipnasjonal]	Les équipes nationales [lɛzekipnasjonal]

Mais, nous tenons à préciser que cette règle n'est pas généralisée pour tous les adjectifs qui ont la forme « al », car, certains d'entre eux conservent le suffixe « al » et deviennent au masculin pluriel « als ». Exemple : cité par A. MARTINET (1979, p.78).

<b>Singulier</b>	<b>Pluriel</b>
Fatal [fatal]	Fatals [fatal]
Glacial [glasjal ]	Glacials[glasjal]

A l'exception de quelques emplois techniques, certains de ces adjectifs prennent « aux » au pluriel.

Exemple : L'adjectif banal. Cité par A.MARTINET (1979, p.78)

<b>Singulier</b>	<b>Pluriel</b>
Un four banal [banal]	Des fours banaux [bano]

### **3. L'accord de l'adjectif qualificatif :**

#### **3.1. L'accord en genre :**

La marque du genre des adjectifs n'est pas établie par le code à l'inverse des noms, mais à choisir en fonction du contexte, ils peuvent prendre aussi bien le genre masculin que le genre féminin en accord avec le nom qu'ils déterminent selon

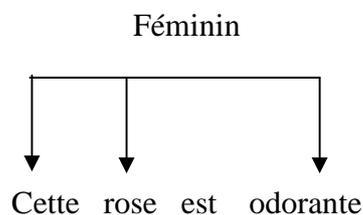
H.WEINRICH (1989, p.40) : « *Il y a deux possibilités d'accord en genre avec le nom qui sont : la prédication et la qualification* ».

### 1. La prédication :

D'après H. WEINRICH (1989, p.84) : « *La prédication est un ensemble morphosyntaxique constitué d'un sujet et d'un prédicat (verbe être ou d'autres prédicatifs de sens proche)* », et par l'intermédiaire de ces verbes nous pouvons attribuer a un sujet un adjectif que nous appelons habituellement "adjectif attribut". Dans ce cas l'adjectif s'accorde en genre avec le sujet nominal ou pronominal (l'adjectif attribut du sujet) ou avec le complément d'objet qu'on désigne par adjectif attribut de l'objet.

1- l'adjectif attribut du sujet.

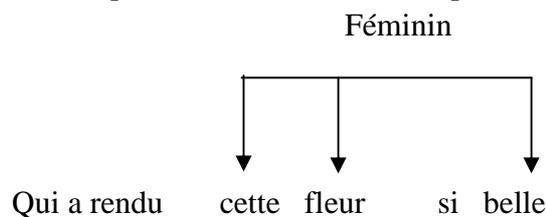
Exemple :



L'adjectif « odorante » s'accorde en genre avec le nom « rose ».

2- Adjectif attribut de l'objet :

**Exemple :** cité par H.WEINRICH (1989, p.40)



L'adjectif attribut « belle » s'accorde avec le complément d'objet « cette fleur » qui est un nom féminin.

### 2. La qualification :

La qualification est une autre possibilité de détermination entre le nom et l'adjectif, ce dernier qu'il soit antéposé ou postposé au nom s'accorde soit au féminin ou au masculin. Selon A.GADET et al. (1986, p.97) : « *La qualification est le fait d'énoncer les qualités (ou propriétés) d'un objet* ». Avec P.CHARAUDEAU la qualification est : « *le fait d'attribuer une propriété à un être* » (1992, p.324) (en ligne).

**Masculin****Féminin**

Un petit garçon

une petite fille

Le parc municipal

la bibliothèque municipale

La règle reste la même, lorsque l'adjectif qualificatif est séparé par quelques éléments du nom ou du pronom par exemple, comme apposition nous pouvons citer l'exemple de H.WEINRICH (1989, p.41).

Situées entre l'Atlantique et la Méditerranée, les Pyrénées forment une frontière naturelle entre la France et l'Espagne.

Gentille, sa sœur n'a pu lui refuser son aide.

Les adjectifs dont le genre n'est pas marqué ne réalisent pas l'accord avec le substantif auxquels ils se rapportent.

Exemple :

Cité par H.WEINRICH (1989, p.44).

Le compte rendu critique [lækōtrādykritik ]

La situation critique [lasityasjākritik ]

**3.2. L'accord en nombre :****3.2.1. L'accord de l'adjectif qualificatif :**

Parmi les règles d'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom nous pouvons citer :

Si l'adjectif qualificatif se rapporte à plusieurs noms ou prénoms, il se met au pluriel et prend le genre des mots qualifiés.

Exemple (cité par M.GREVISSE, 1991, p.89) :

-Un livre et un cahier neufs.

Les noms "livre" et "cahier" sont au masculin donc l'adjectif qualificatif "neuf" prend le genre du masculin et la marque du pluriel « s ».

Si l'adjectif qualificatif détermine deux monèmes différents, il se met au masculin pluriel, même si nous trouvons parmi ces deux monèmes un nom féminin.

Exemple : une robe et un pantalon neufs.

Comme il a été précisé par A.MARTINET (1979, p.78) : « ... *La présence d'un nom masculin impose la forme masculine de l'adjectif, mais on dira bien entendu, la robe et la ceinture vertes. On évitera la contiguïté d'un nom féminin et de l'adjectif au masculin, comme dans le chapeau et la robe vertes* ».

Et nous pouvons citer d'autres variations de l'accord en se référant à l'ouvrage de M.GREVISSE (1991, p.90).

Quand l'adjectif qualificatif est en rapport avec plusieurs noms joint par une conjonction de comparaison (comme, ainsi que, etc.) il s'accorde avec le premier terme de la comparaison.

Exemple : l'aigle a le bec, ainsi que les serres, puissant et acéré. Dans cette phrase l'adjectif « puissant » et « acéré » sont accordés seulement avec le premier terme parce que la conjonction exprime la valeur comparative, mais s'il y a changement de sens l'accord est simultané.

Exemple : elle a la main ainsi que l'avant- bras tout noirs de poussière (cité par M.GREVISSE (1991, p.90).

- Si l'adjectif est lié à des noms synonymes ou placé par graduation, il s'accorde avec le dernier nom, qui exprime l'idée dominante.

Exemple : Il entra dans une colère, une fureur **terrible**.

Quand l'adjectif qualificatif est en rapport avec deux noms liés par la conjonction de coordination « ou », il s'accorde souvent avec le dernier.

Exemple : il faudrait pour réussir dans cette entreprise, un talent ou une habilité **rare**.

Dans cette phrase l'adjectif « rare » s'accorde avec le nom « une habilité » qui est un nom féminin.

- L'adjectif s'accorde obligatoirement dans une phrase où nous trouvons deux noms, s'il qualifie seulement le dernier mot.

Exemple : Une statut de marbre ou de bronze **doré**.

Comme il peut s'accorder avec les deux noms qu'il qualifie.

Exemple : On demande un homme et une femme âgés (cité par M.GREVISSE (1991, p.90).

### **I.3.2. Accord des adjectifs de couleur.**

Les adjectifs de couleur utilisés seuls s'accordent souvent avec le nom qu'ils qualifient (bleu, rouge, vert, noir, etc.).

Exemple : des pantalons *bleus*. Des robes *vertes*.

Des cheveux *noirs*- des étoffes *vertes*.

Mais, certains adjectifs de couleur ne s'accordent pas, s'ils sont issus de nom (de fruits, de pierres précieuses, etc.), ils restent invariables.

Exemple : des cravates *orange*. – des yeux *émeraude*. (Cité dans l'Encyclopédie Universalis (C.D.2000))

Si l'adjectif de couleur est composé, il reste invariable. Cette règle est également valable pour les adjectifs qui précisent la nuance.

Exemple : des cheveux noir corbeau. Des robes bleu ciel.

Des yeux bleu clair (« bleu clair » est un adjectif de couleur qui précise la nuance).

### **I-2- Accord des adjectifs composés :**

L'accord des adjectifs composés dépend de la nature des mots qui les composent, s'ils sont constitués de :

-Deux adjectifs qui qualifient le même nom, ils s'accordent tous les deux, ils sont variables.

Exemple : Il a prononcé des paroles aigres douces.

Ce sont des filles sourdes muettes.

Mais certains adjectifs composés, dont le premier se termine par la voyelle « o » ou « i », ce dernier ne s'accorde pas, il reste invariable seul le deuxième adjectif s'accorde.

Exemple : Les anglo-saxons. Des situations héroï-comiques.

Un adjectif et un élément invariable : seul l'adjectif s'accorde avec le nom qu'il qualifie.

**Exemple** : il a lu l'avant dernière version.

Le nom « avant » ne s'accorde pas avec le substantif « version », seul « dernière » s'accorde.

-Deux adjectifs, mais le premier a une valeur adverbiale, seul le deuxième adjectif s'accorde, c'est le cas particulier avec « nouveau court, mort, etc. »

Exemple : une tentative mort-née.

Des vins nouveau percés. (exemple cité par M. GREVISSE (1991. p.92)).

Légère et court- vêtue.

Pour l'adjectif qui a la valeur adverbiale « nouveau », placé devant un participe passé pris substantivement il s'accorde, Sauf dans : nouveau- né.

Exemple : des nouveaux mariés. (Cité par M.GREVISSE 1991,p.92 )

Les nouveaux convertis.

Mais, nous dirons : des nouveau-nés. « nouveau » ne s'accorde pas avec le participe passé.

Certains adjectifs composés pris adverbialement, restent invariables comme : voler bas, voir clair, marcher droit, sentir bon, chanter faux, parler franc, viser juste, etc. Ces adjectifs sont souvent employés après certains verbes.

Exemple : ces étoffes coûtent cher. Ces personnes voient clair.

M.GREVISSE, (1991, p.92) ajoute que : « *Dans certains cas, l'adjectif employé adverbialement, s'accorde, suivant l'ancien usage comme l'adjectif ou le participe qui le suit* ».

Exemple : Des roses fraîches cueillies.

Ils arrivent bons premiers.

Ils tombent raides morts.

Une fleur fraîche éclore.

Lorsque l'adjectif suit un complément déterminatif, il s'accorde avec le nom complément ou avec le nom complété selon la signification de la phrase.

Exemple : Du poisson de mer frais. (Cité par M.GREVISSE (1991, p.92)

Un groupe de soldats italiens.

Dans la deuxième phrase l'adjectif « italiens » est accordé avec le nom complété « de soldats » qui est au pluriel.

L'adjectif se met toujours au pluriel, même s'il ne qualifie qu'une seule personne ou chose, lorsqu'il est précédé de « des plus », « des moins », « des mieux » qui signifient « parmi les plus, les moins, les mieux ».

Exemple : Exemples cités par M.GREVISSE (1991, p.91).

Le bonhomme est un basque des mieux conditionnés.

Chose (...) des moins faciles à expliquer.

Notre souper fut des plus simples.

### **III. Le comportement syntaxique de l'adjectif qualificatif :**

#### **Introduction :**

Après avoir passé en revue succinctement les différentes variations de forme de l'adjectif qualificatif, nous passerons à l'analyse syntaxique de cette partie de la langue.

Nous procéderons d'abord, à la distinction entre les différentes fonctions occupées par l'adjectif qualificatif, car l'un des fondements de l'analyse syntaxique repose avant tout sur la distinction entre la nature et la fonction des différents groupes qui constituent la phrase, cette reconnaissance est essentielle à la compréhension de sa structure, ensuite, nous essayerons de clarifier certaines règles qui gouvernent la place de l'adjectif qualificatif ainsi que son comportement syntaxique à l'égard des autres parties du discours ; enfin nous décrirons les différentes expansions de l'adjectif qualificatif au sein d'un syntagme nominal.

#### **1. Les fonctions de l'adjectif qualificatif :**

L'adjectif qualificatif a trois fonctions : il peut être épithète, attribut dans un syntagme verbal, ou apposé. Comme il a été défini par M.MAHMOUDIAN (1976, p.365) : « *On peut définir l'adjectif comme une classe de monèmes plurirelationnels, plurinucléaires ; ils peuvent assumer les fonctions épithète, apposition, attribut du sujet attribut de l'objet* ».

### 1.1. La fonction épithète :

L'adjectif est dit épithète lorsqu'il est conjoint au nom dont il est rattaché, « *C'est l'une des fonctions qui est subordonnée au substantif* » selon M.MAHMOUDIAN (1976, p.200).

Exemple : un beau travail, une rose odorante, un élève paresseux.

Dans ces phrases la qualification est fournie à l'élément nominal dans lequel l'adjectif est une expansion pour le substantif dont il dépend.

L'adjectif épithète s'attache au syntagme nominal à l'exception des pronoms personnels, comme disait M.MAHMOUDIAN (1976, p.201) : « *Tous les éléments nominaux n'admettent pas l'épithète comme subordonné ; les pronoms personnels ne peuvent être accompagnés d'épithète* ».

Exemple : il petit, l'adjectif « petit » ne peut pas avoir la fonction épithète, mais il peut être attribut dans : « il est petit. ».

L'adjectif épithète peut être antéposé ou postposé au substantif, le changement de position peut entraîner un changement de sens.

Exemple : Un homme grand (taille).

Un grand homme (qualité).

De cela, M. MORTEZA (1976, p. 14) distingue deux classes d'adjectifs épithètes :

1-Adjectifs épithètes à place libre exemple : élégant, charmant, odieux, etc.)

2- Adjectifs épithètes à place fixe qui se subdivisent en adjectifs postposés et en adjectifs antéposés.

### 1.2. La fonction attribut :

A la différence de la fonction épithète, l'adjectif attribut se manifeste dans un syntagme verbal. Selon la grammaire traditionnelle, « *L'adjectif attribut se rapporte au syntagme nominal par l'intermédiaire d'un verbe « être » qui a un rôle de copule.* » (M.M DEGAULMYN et R. GIRARD, 1991, p. 177).

D'après A. MARTINET (1979, p.72) : « *L'adjectif attribut est un monème de la classe des adjectifs qui s'emploie comme prédicat à copule* ».

Exemple : il est heureux, « heureux » est un adjectif attribut du sujet « il ».

De ce fait, l'adjectif attribut est l'équivalent de deux morphèmes, qui associés, constituent une forme verbale, dont on fait dominer le verbe être, porteur de la fonction prédicative, il est alors considéré syntaxiquement comme la base d'une expansion adjectivale obligatoire. Comme il a été précisé par M.M. DEGAULMYNET et R. GIRARD, (1991, p.177) : « *L'adjectif en tant que morphème du verbe ou expansion du syntagme verbal est un constituant obligatoire du prédicat* ».

Pour M.MAHMOUDIAN (1976, p.177) : « *L'adjectif attribut est un complément d'un prédicat verbal* ».

Nous donnons le nom d'attribut à une fonction syntaxique assumée par un mot ou un groupe de mots, par l'intermédiaire d'un verbe attributif (être, demeurer, devenir paraître, sembler, rester, etc.). Le terme attribut exprime une qualité ou une propriété que l'on « attribue » ; ou encore une identité que l'on pose, à propos d'un autre terme de la phrase ; nous distinguons des attributs du sujet et des attributs de l'objet : ils ne partagent pas les mêmes propriétés dans une phrase.

### **1. l'adjectif attribut du sujet :**

Généralement, il est employé avec les verbes d'état (être, devenir, demeurer, paraître, sembler, rester, etc.), il forme avec ces verbes un prédicat dont il est un constituant obligatoire en tant que constituant du verbe ou du syntagme verbal.

M.MAHMOUDIAN (1976. p.172), définit l'attribut du sujet comme : « *Un complément d'un prédicat verbal* ».

Exemple : cette rose semble odorante. Elle est heureuse.

D'après F. CALAS et N. ROSSI (2001), M. RIEGEL (1991)( en ligne) il y a plusieurs formes d'attribut du sujet:

1- Adjectif : catégorie inapte à la fonction de complément d'objet.

Exemple : la terre est ronde.

Et parmi les équivalents de l'adjectif qui peuvent être attributs du sujet, nous trouvons :

-Un participe : elle est **hésitante**, elle est **désespérée**.

-Un adverbe employé adjectivement : votre dissertation est très **bien**.

-Un syntagme prépositionnel : elle est toujours **en retard**, elle est **de bonne humeur**.

-Un substantif sans déterminant:

Exemple : Elle est **infirmière**, « infirmière » est un adjectif attribut qui est un substantif.

À côté des formes de l'attribut du sujet, nous trouvons deux types de verbes attributs :

-Les verbes essentiellement attributs : être, devenir, rester, ressembler, etc. ces derniers se construisent obligatoirement avec un attribut du sujet, l'effacement de ce dernier rend la phrase agrammatical ou entraîne une interprétation différente du verbe.

Exemple : \*il devient, \*il reste.

-Les verbes attributifs occasionnels : il s'agit des verbes transitifs ou intransitifs qui figurent occasionnellement dans des constructions où ils sont suivis d'un élément qui appartient aux classes grammaticales susceptibles d'avoir la fonction d'attribut du sujet, qui s'accorde avec ce dernier et le caractérise à la manière d'un attribut du sujet.

Exemple : il est rentré ivre à la maison (il était ivre), etc.

D'après F. CALAS et N. ROSSI (2001), M. RIEGEL (1991) : « *L'adjectif attribut du sujet indique la manière d'être, une propriété inhérente* », si l'attribut est un adjectif ou un substantif sans déterminant, la relation sémantique instaurée entre l'attribut et le sujet est dite de caractérisation, si le verbe n'est pas « être », la caractérisation est modalisée (elles semblent désespérées) ; si l'attribut est un substantif, la relation sémantique entre l'attribut et le sujet est dite d'égalité, que M. MORTEZA (1976) désigne par « identité » entre le sujet et l'attribut.

## **2. L'adjectif attribut de l'objet :**

Le complément d'objet direct nom ou prénom peut être accompagné d'un attribut, nous parlons d'attribut du complément d'objet lorsque la relation ne s'établit plus entre l'attribut et le sujet, mais entre l'adjectif attribut de l'objet et le complément.

Exemple : cette rose, je la trouve **sérieuse**, l'adjectif « sérieuse » est un attribut du complément d'objet direct « la ».

Pour M.MAHMOUDIAN (1976, p.197) : « *L'adjectif attribut de l'objet se caractérise du fait qu'il présuppose non seulement un verbe – comme le fait un quasi-prédicat- mais aussi un objet avec lequel, il entretient une relation analogue à celle d'un prédicatoïde nominal* » il ajoute que l'attribut de l'objet est un « *quasi-prédicatoïde* ».

Il y a plusieurs classes de mots qui peuvent assumer la fonction d'attribut du complément d'objet nous trouvons :

-Un substantif : exemple : On l'a nommé **directeur**.

-Un pronom : exemple : je la considère comme celle qui est **la** plus désespérée d'entre nous.

-Un adjectif ou un participe passé : exemple : l'amour le rend heureux (exemple cité par M.MAHMOUDIAN, (1976, p.199) ; dans cette phrase heureux est attribut de l'objet « le ».

-Un syntagme prépositionnel : je l'ai trouvé en plein désespoir.

-Une proposition subordonnée relative : lorsque le verbe de la proposition principale est un verbe de perception ou le verbe « avoir » :

Je le vois qui attend les résultats des examens : « voir » est un verbe de perception.

### **1.3. La fonction apposée :**

Traditionnellement, on dit d'un adjectif qu'il est apposé lorsqu'il est placé avant ou après le nom ou un pronom dont il indique une qualité, il en est séparé par une pause à l'oral ou par une virgule à l'écrit. (J. DUBOIS et RLAGANE, 1997, p. 55).

Exemple : Jeune, elle marchait d'un pas vif « jeune » est un adjectif apposé au pronom « elle ».

Selon la linguistique fonctionnelle, M.MAHMOUDIAN distingue l'apposition de la notion traditionnelle, du fait que l'apposition selon lui, c'est un monème ou syntème adjectivale et il est un subordonné du nominal. Ainsi, en suivant ces définitions nous pouvons prendre les exemples cités par M.MAHMOUDIAN (1976, p. 204) :

-Louis, le roi de France.

-Il dîne, très léger.

Dans ces deux exemples, il n'y a pas d'apposition, « le roi de France » est constitué de deux substantifs coordonnés, alors que la grammaire traditionnelle d'après sa définition considère le roi de France comme apposition.

La même chose pour « léger » qui n'est pas une apposition, car il ne se rapporte pas à l'élément nominal mais plutôt au verbe dîner.

L'apposition peut précéder ou suivre son noyau sans affecter le sens de la phrase, elle est valable pour les substantifs et les pronoms.

Exemple : Dévoué, Paul rendait visite chaque jour à son ami, (exemple cité par M.MAHMOUDIAN, (1976, p. 205)).

Lui, dévoué rendait visite chaque jour à son ami.

Cependant, la postposition de l'adjectif apposé n'est pas toujours possible pour certains pronoms sujets tel que « on », qui ne peut pas être séparé de son prédicat verbal.

Ainsi, nous dirons : « dévoué, on rendait visite chaque jour à son ami » et non pas : on, dévoué, rendait visite chaque jour à son ami.

## **2. La place de l'adjectif qualificatif :**

La position relative de l'adjectif qualificatif et du nom dans le groupe nominal constitue l'un des problèmes les plus étudiés de la grammaire française, il n'existe pas de règle fixe pour la place de l'épithète ainsi, l'adjectif qui détermine un nom il est soit postposé, soit antéposé, certains d'entre eux conviennent d'avantage à la postposition, d'autres à l'antéposition, beaucoup d'adjectifs se rencontrent aussi bien en antéposition qu'en postposition. Ainsi, pour déterminer cette position, plusieurs facteurs interviennent pour régler la place de l'épithète, nous traiterons successivement ces facteurs en fonction de leur place et de leur changement inhabituelle dans une phrase.

### **2.1. Les adjectifs habituellement postposés :**

Un grand nombre d'adjectifs qui ont la fonction épithète sont généralement postposés. Ils produisent le plus souvent une caractérisation de nature objective et descriptive, ils qualifient le référent visé dans une phrase, comme il a été défini par H. WEINRICH (1989, p. 275) : « *La postposition est la place qui permet à l'adjectif d'insérer intégralement sa signification lexicale dans la somme de traits lexicaux du nom qu'il détermine* » et parmi ces adjectifs nous pouvons citer:

### **1.1 Les adjectifs de couleur et de forme :**

Ils sont généralement postposés au nom, ils désignent des qualités distinctives ou des formes, et certains d'entre eux indiquent des nuances.

Exemple : Elle a des yeux bleus. « bleus » est un adjectif postposé au substantif « yeux ».

Un visage ovale, « ovale » est un adjectif qui désigne la forme du visage.

des yeux clairs, des cheveux châains.

### **1.2. Les adjectifs de relations :**

Ce sont des adjectifs qui indiquent une relation avec le référent du nom. D'après A. MARTINET (1979, p.75) : *«Les adjectifs dits « de relation » ou relationnels, se sont généralement présentés comme non susceptibles d'être employés comme prédicats ou comme prédication des oppositifs et ne connaissent donc, en tant que déterminants que l'emploi épithète ».*

Exemple : Un discours présidentiel.

Chaleur solaire.

L'énergie nucléaire.

Ces adjectifs constituent l'équivalent d'un complément de la forme.

Exemple : Un discours présidentiel- un discours du président.

Erreur grammaticale- erreur de grammaire.

A la différence de ces syntagmes, tient au fait que dans l'exemple « un discours du président » si nous voulons déterminer président nous dirons alors un discours du président de la république, ce que nous ne pouvons pas faire pour « présidentiel » dans « discours présidentiel de république ».

En d'autres termes, « discours présidentiel » constitue un syntème c'est-à-dire une unité dont les éléments qu'ils la constitue ne peuvent pas être déterminés indépendamment.

Du point de vue syntaxique, nous observons une certaine distinction entre les adjectifs qualificatifs et les relationnels :

-Les adjectifs qualificatifs sont aptes à marquer le degré de la qualité signifiée, exemple : un livre très intéressant, or cette possibilité ne peut pas être employée pour les adjectifs relationnels car, nous ne pouvons pas dire « le voyage (très, assez, moins, etc.) présidentiel ».

-Les qualificatifs peuvent fonctionner comme attribut (cette jupe est rouge) les relationnels ne le peuvent pas généralement, comme il a été précisé par A. MARTINET (1979 p.75), exemple : le voyage est présidentiel.

L'adjectif épithète peut se voir substituer une relative.

Exemple : la robe qui est rouge. Mais l'adjectif relationnel ne le peut pas.

Exemple : le voyage qui est présidentiel.

### **1.3. Les adjectifs issus de nomenclature :**

Les nomenclatures sont des paradigmes lexicaux, c'est-à-dire un ensemble de termes propres à une science, des mots techniques, etc.

Les adjectifs issus de ces paradigmes sont toujours postposés au substantif, en principe ce sont des adjectifs de caractère technique ou spécialisé (ceux des langues de spécialité).

Exemple :

-Des produits chimiques. (exemples cités par H. WEINRICH (1989, p. 275)

-Le bulletin météorologique.

. -Une littérature romantique.

-Une ordonnance médicale.

Ces adjectifs sont généralement polysyllabiques et ils sont très fréquents dans la langue scientifique mais faible dans la langue courante.

Exemple :

#### **Langue de spécialité**

-La racine carrée (cubique).

-Des racines pivotantes (aériennes).

#### **Langue courante**

Les vieilles racines.

La petite racine.

De ces exemples, nous pouvons dire que les adjectifs employés dans les langues de spécialité révèlent que pour qu'une qualification adjectivale ait un statut scientifique ou spécialité, il faut que ces adjectifs soient issus d'une nomenclature (botanique, mathématique, etc.).

#### **1.4. Les adjectifs à expansion et adjectifs mis en relief :**

Selon H. WEINRICH (1989, p.277) : « *Les adjectifs reçoivent souvent une expansion de déterminants les plus divers qui spécifient leur signification, ces adjectifs déterminés par leur contexte, sont en règle générale postposés* ».

Ainsi, les adjectifs à expansion sont accompagnés généralement par des compléments, des adverbes, etc., ces expansions ne modifient pas la place de l'adjectif qualificatif, mais elles entraînent une précision de sens pour l'adjectif.

Exemple : Une cuisine incroyablement bonne.

Un garçon gentil et très sensible.

Un chef fier de son art culinaire.

A côté de ces expansions, l'adjectif est également postposé lorsqu'il est mis en relief comme il a été précisé par H.WEINRICH (1989, p.278) au niveau de l'oral, l'adjectif mis en relief par une accentuation ou une certaine prononciation particulière.

Exemple : Quels parents généreux !

Une famille formidable.

#### **1.5. Les adjectifs dérivés de noms propres :**

Selon H.WENIRICH (1989), les adjectifs dérivés des noms propres ne sont pas eux-mêmes des noms propres, mais ils ont une signification relativement étroite et précise. Ils permettent la signification d'un nom commun, généralement grâce à leur longueur qu'ils sont inévitablement postposés au substantif.

Exemple :

Une tragédie cornélienne. Exemple cité par M.GREVISSE (1991, p.96)

La communauté européenne.

Les adjectifs qui indiquent une catégorie objective, sociale, administrative, religieuse, technique sont toujours postposés.

Exemple : Un peuple juif.

L'électricité statique.

Le principe monarchique.

### **1.6. Les participes passés pris adjectivement et les adjectifs verbaux :**

Le participe passé ou présent est généralement postposé, lorsqu'il est pris comme adjectif.

Exemple : Un pantalon déchiré.

Un message inattendu.

Des numéros gagnants.

Un enfant énervé.

Un paquet encombrant

Porte fermée.

Nous ne pouvons pas antéposer ces participes qui sont pris comme adjectif Car, nous ne pouvons pas dire : "un énervé enfant" ou "un encombrant paquet".

### **1.7. Les adjectifs plurisyllabiques et d'emploi rare :**

Parmi les facteurs qui permettent la postposition de l'adjectif nous évoquons souvent sur le plan formel, la taille de l'adjectif qualificatif, ainsi les adjectifs longs (plurisyllabiques) sont souvent postposés au substantif monosyllabique.

Exemple : Un vers harmonieux.. L'adjectif plurisyllabique « harmonieux » et postposé au substantif « vers ».

-Un enfant intelligent. Un jeune extraordinaire.

Quand le nom et l'adjectif sont de même longueur, notamment monosyllabique, l'adjectif est généralement postposé : La vie chère. Une vue nette.

Il y a aussi certains adjectifs qui ont des emplois rares sont toujours postposés.

Exemple : Un film épouvantable.

Un chef autoritaire.

Une mort pitoyable.

### **2. 2. Les adjectifs habituellement antéposés :**

Un certains nombre d'adjectifs épithètes sont antéposés au substantif.

Généralement, l'adjectif antéposé est souvent ressenti comme non dissociable de son noyau, il produit une caractérisation de nature subjective prenant souvent la forme d'un jugement de valeur.

Comme il a été précisé par F. GADET et al. (1986, p. 37.38) :

« *L'adjectif épithète antéposé qualifie le contenu notionnel (le signifié du mot)* », parmi ces adjectifs habituellement antéposés nous trouvons :

### **1. Les adjectifs brefs et fréquents :**

Sur le plan formel, les adjectifs monosyllabiques (brefs) et les adjectifs fréquents (ceux de la langue courante) comme : Grand, petit, bon, jeune, beau, vieux, etc. Ils sont souvent antéposés au nom.

**Exemple :** Un bel appartement.                      Le vieux français.  
Un bon enfant.                                      Une jeune fille.

### **2. L'adjectif considéré comme « épithète de nature » :**

L'adjectif épithète est antéposé au substantif lorsqu'il est « épithète de nature » c'est-à-dire qu'il n'apporte aucune information pour qualifier le substantif, mais la connaissance d'un trait connu indique le nom qui suit, ainsi A. MARTINET (1979, p.76). définit l'adjectif épithète de nature comme suit : « *l'adjectif est affecté dans sa valeur en ce qu'il n'apporte plus aucune information, il rappelle simplement, à des fins stylistiques, un trait bien connu de l'entité que désigne le nom qui suit* ». Souvent, nous les appelons « épithète homérique ».

**Exemple :** cité par M.GREVISSE (1991. p 95)

La pâle mort.      Une Amère déception.      Le grand César.      La blanche neige

### **3. Les adjectifs numériques :**

Il y a deux types d'adjectifs numériques : les cardinaux et les ordinaux.

« *Les adjectifs numériques cardinaux sont ceux qui indiquent le nombre précis des êtres ou des objets désignés par le nom* » M.GREVISSE (1991 p.96), et les adjectifs numériques ordinaux sont ceux qui indiquent l'ordre le rang des êtres dont nous parlions.

Exemple :

Deux livres- cinq hommes (des adjectifs numériques cardinaux).

Le cinquième jour- le cinquième siècle (des adjectifs numéraux ordinaux).

Parmi les adjectifs numéraux cardinaux, les uns sont simples comme :

Un, deux, quatre, neuf, dix, onze, douze, treize, etc. les autres sont composés : dix sept, trente et un, quatre- vingt, etc.

Pour les adjectifs numéraux ordinaux généralement, sont formés par l'addition de suffixe « ième ». Exemple : deuxième, troisième, etc.

Lorsqu'ils sont employés dans une phrase, ils sont souvent antéposés au substantif, sauf pour « premier » et « dernier » que nous pouvons trouver dans certains cas postposés au nom.

Pour l'adjectif « premier » il est employé postposé pour désigner un souverain, un pape (Albert Premier) ou dans diverses expressions (pour exprimer le sens original, primitif, exemple : matières premières.). L'adjectif « dernier » est employé après le nom qui désigne le jour, la semaine, le mois, etc. Exemple : le mois dernier, la semaine dernière.

#### **4. Les adjectifs en tant que morphèmes d'assertion :**

Il y a deux catégories de morphèmes d'assertion : l'affirmation et la négation, ces derniers constituent un paradigme minimal à deux termes (binaire), généralement ces adjectifs sont souvent antéposés au substantif:

Exemples de morphèmes d'assertion affirmatifs : (cités par H. WEINRICH 1989, p 280)

Une véritable énigme. La pure vérité. Un vrai mystère.

A travers ces phrases, nous pouvons dire que les adjectifs antéposés (véritable, pure, vrai) constituent des paraphrases nuancées d'une affirmation.

Pour mieux comprendre la signification d'un nom par un adjectif en tant que morphème d'assertion, nous prenons les exemples empruntés à H.WEINRICH (1989, p. 280) dans lesquels nous comparons l'adjectif antéposé avec des qualifications au moyen d'adjectifs postposés.

Exemple :

**Adjectifs antéposés :**

La haute tour

**Adjectifs postposés**

la tour carrée

## La tour noir

Dans la première phrase, la signification du nom la tour, nous donne le trait lexical « hauteur »: ce caractère est anticipé par l'adjectif antéposé haut. Alors que dans la deuxième phrase « la tour carrée » le fait d'être « carrée » ne fait pas partie de traits lexicaux conventionnels du nom « la tour », l'adjectif doit donc ici apporter à chaque fois sa force de détermination intégrale dans la qualification.

De ces exemples, nous pouvons dire que les adjectifs antéposés renforcent la signification d'un nom.

Pour la deuxième catégorie, les adjectifs en tant que morphèmes d'assertion négatifs sont généralement antéposés au substantif, ils réfutent la signification du nom.

Exemple : La mauvaise route. La fausse monnaie.

Un maigre réconfort. Un méchant compagnon.

Les adjectifs antéposés permettent d'accentuer cette négation de manière plus nuancée.

### **2.3. Le Changement de position des adjectifs épithètes :**

D'après F.GADET et al.(1986), un grand nombre d'adjectifs habituellement postposés ou antéposés peuvent dans certains cas changer de place, cette variabilité est signalée par plusieurs facteurs qui interviennent pour régler la place de l'adjectif, car leur combinaison avec le substantif s'opère de façon particulièrement complexe, de sorte que des grammairiens et linguistes font de ce problème un thème privilégié de recherche, ainsi nous pouvons résumer ces facteurs comme suit :

#### **1. Du point de vue rythmique :**

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, les adjectifs brefs (monosyllabiques) sont considérés comme antéposés au substantif, alors que les adjectifs longs (polysyllabiques) sont postposés, mais ce critère de classement est contestable, car si nous trouvons des adjectifs brefs antéposés, (une longue route, un grand bateau, etc.). Nous trouvons également devant les noms des adjectifs brefs postposés au nom (un homme vieux, un adjectif bref, etc.), ce changement de position peut s'expliquer selon A. GADET et al. (1986, p.37) soit : « *Par l'intervention sémantique, par une volonté délibérée d'enfreindre l'usage habituel, ou par la survivance d'usages anciens, où l'antéposition était plus fréquente que la postposition* ».

F. GADET et al. (1986, p.37) ajoutent aussi que des tendances syntaxiques peuvent être décrites du point de vue rythmique : « *La présence dans le syntagme nominal d'un complément prépositionnel facilite l'antéposition* ».

Exemple : « Un travail facile » (l'antéposition est peu vraisemblable), mais  
« Un facile travail de documentation » (l'antéposition est rendue possible).

## **2. Du point de vue sémantique :**

La position inhabituelle de l'adjectif qualificatif, permet également d'attirer l'attention, non seulement sur la forme mais, aussi sur le sens particulier attribué aux adjectifs, car nous ne pouvons étudier la place de l'adjectif épithète sans évoquer les phénomènes sémantiques.

Selon F. GADET et al. (1986 p 37.38) : « *L'épithète antéposé qualifie le contenu notionnel (le signifié) du nom et l'épithète postposé qualifie le référent visé* », ainsi, l'adjectif antéposé manifeste l'une des qualités intrinsèques du nom et il ne représente pas une propriété extérieure au contenu notionnel comme lorsqu'il est postposé, d'une manière générale, un adjectif épithète postposé conservera son sens propre, primitif tandis qu'en antéposition ce même adjectif se verra affecté d'un sens dérivé, figuré, (très souvent métaphorique et abstrait).

Exemple : Un appartement sombre, l'adjectif épithète « sombre » signifie peu lumineux (sens littéral). En antéposition, il signifie dramatique et embrouillé, (sens métaphorique).

Sa maison propre/ sa propre maison.

L'adjectif postposé « propre » signifie le contraire de sale. En antéposition il renforce l'adjectif « sale ».

Nous constatons que l'opposition entre un adjectif antéposé ou postposé n'est pas un trait qui affecte l'adjectif seul, mais l'ensemble qu'il constitue avec le nom. Cependant, le fonctionnement est parfois masqué par le fait que certaines postpositions sont peu grammaticales, pour des raisons de sens plus ou moins évidentes.

Exemples :

Un gros industriel (cité par F.GADET et al. (1986, p.38)

Mais, nous employons rarement « gros » comme adjectif postposé au substantif « industriel » : un industriel gros (obèse).

Cependant, la construction attributive est possible, exemple : cet industriel est gros, avec le sens qu'aurait l'adjectif postposé.

Et dans certains cas, il y a neutralisation de l'opposition de sens entre l'épithète antéposé et postposé.

Exemple cité par (F. GADET et al(1986).

« Une luxueuse réception » et « une réception luxueuse », il est difficile de distinguer ces deux phrases car cette opposition s'explique par le fait que l'adjectif « luxueuse » produit le même effet de sens.

### **3. Considération d'ordre stylistique :**

Certains adjectifs en position inhabituelle, nous permet d'attirer l'attention sur l'épithète d'un point de vue acoustique et formel, ainsi l'effet de style permet une mise en relief de l'épithète déplacé.

Exemple :

Une histoire extraordinaire/ une extraordinaire histoire.

L'adjectif « « extraordinaire » est habituellement postposé et par effet de style nous l'utilisons en antéposition.

Un bel enfant/ un enfant beau.

L'épithète « beau » est habituellement antéposé.

### **4. Considération d'ordre euphorique :**

Certains adjectifs sont inhabituels par rapport à leur place, pour de simple raison euphorique.

Exemple : un élève doué, un moteur mou, un homme laid.

Et nous ne pouvons pas dire : un doué élève, un mou moteur, un laid homme.

Comme il a été souligné par S. FAIK (1990, p.14) dans Français moderne n° 124 « *Si on a le choix entre « une flemme vive » et « une vive flemme », on préfère un feu vif à ce un vif feu, à cause de la rencontre des deux F, qui créerait une cacophonie ».*

Ainsi, dans les exemples précédents les adjectifs habituellement antéposés sont employés en postposition pour éviter la création de cacophonie (accumulation des sons désagréables à l'oreille), de ce fait nous ne pouvons pas dire :

Un doué élève à cause de la voyelle « e » de l'adjectif et du substantif. Donc, nous dirons « un élève doué ».

#### **4. Le chevauchement syntaxique des adjectifs qualificatifs :**

Une répartition des mots en classes est nécessaire pour pouvoir formuler les règles selon lesquelles, certaines combinaisons constituent des phrases. La classification des classes révèle ainsi l'existence de lexème à statut multiple, c'est-à-dire apte à donner naissance à des formes qui peuvent relever de plusieurs catégories différentes comme disait E. SAPIR (1953, p.113) dans langage (1992, p.95) : « *Ces classes n'empiètent pas seulement les unes sur les autres mais (...) elles sont encore susceptibles d'échanger leurs identités* ».

Ainsi, l'adjectif qualificatif tient pour partie des classes de noms, des adverbes, dont il partage avec elles certaines caractéristiques.

##### **1. Adjectif en position du nom :**

L'adjectif qualificatif en français a un comportement morphosyntaxique proche de celui du nom, même s'il existe des suffixes nominaux et adjectifs distincts, nous ne pouvons pas toujours distinguer l'adjectif du nom d'un point de vue morphologique, car ils peuvent avoir les mêmes terminaisons, ce qui explique le grand nombre de mots pourvus d'une terminaison dite d'adjectifs qui sont en réalité des noms.

Syntaxiquement, l'adjectif qualificatif peut occuper la place du nom dans plusieurs structures, car il est une classe ouverte qui s'accroît par transfert (changement de classe à une autre).

Ainsi, dans les exemples empruntés A. MARTINET (1979, p.30), « petit » et « grand », si nous essayons de les attacher au substantif, nous aurons des phrases comme suit :

“Un grand pilote“ “un petit garçon“.

Dans ces phrases nous aurons « petit » et « grand » considérés comme adjectifs qualificatifs.

Mais, dans cette phrase : “Le petit s’est cassé la jambe“ l’adjectif « petit » est considéré comme un noyau auquel se rattache l’article « le », ainsi, le mot « petit » peut être employé comme adjectif et nom. Nous pouvons donner un autre exemple emprunté à M.MAHMOUDIAN (1976, p.367) dans la phrase suivante : « le vrai du faux » “vrai est un substantif, mais dans « c’est un vrai chasseur. » “Vrai “est un adjectif.

Ou encore les exemples cités par M. GREVISSE (1994, p.840)

La fausse monnaie.	Un faux numéro.
Le suisse romand.	Un Suisse Romand.
Un petit enfant.	La petite enfance.

Nous remarquons que le nom est souvent précédé d’un déterminant.

Exemple : « un » il sélectionne un genre dans « faux numéro », alors que l’adjectif change de genre en fonction du substantif qu’il détermine exemple : un faux numéro, une fausse note.

## **2. Adjectif mis en position d’adverbe :**

L’adjectif peut occuper la place de l’adverbe dans certaines structures comme disait M.MAHMOUDIAN (1976, p.377) :« *On peut considérer qu’il y a distinction partiellement complémentaire par rapport au noyau entre les adverbes et les adjectifs* », car certains monèmes, seule la classe du noyau qu’ils déterminent dans un énoncé donné permettra de les considérer comme adjectifs ou adverbes.

Exemple : un faux numéro cité par M.N.GARY PRIEUR (1986, p.86.), « faux » est un adjectif, il fait partie d’un syntagme nominal dont il s’accorde avec le substantif auquel il se rapporte, exemple : une fausse monnaie.

Mais, dans cette phrase : le piano joue faux : faux est un adverbe qui est invariable.

## **5. Le groupe adjectival :**

L’adjectif est susceptible d’être complément à côté des adjectifs relationnels, des adjectifs de couleur (composés) comme : rouge vif, car tout satellite d’un syntagme adjectival a toujours pour fonction d’être complément de l’adjectif (c’est-à-dire, complément du noyau adjectival), parmi ces compléments nous distinguons :

## **1. La modification par un adverbe :**

Selon M. RIEGEL (1994), l'adjectif qualificatif peut être modifié par des adverbes d'intensité qui spécifient le degré de la propriété dénotée, ou qui modélisent le rapport de caractérisation entre l'adjectif et le nom. Il se place habituellement avant l'adjectif.

Exemple : Il est très gentil. Dans le syntagme adjectival « très gentil », l'adverbe « très » complète l'adjectif noyau « gentil ».

Un air toujours triste, un client jamais content (M. RIEGEL, 1994, p. 366).

## **2. Les compléments prépositionnels :**

L'adjectif peut être complété aussi, par un groupe prépositionnel que M. MAHMOUDIAN (1976) appelle "*locution adjectivale*".

Généralement, une locution est une suite de mots séparés mais, qui forment une unité de sens exemple : pomme de terre, bien que, etc.

Pour parler de locution, il faut qu'il y ait un sentiment d'unité, exemple : chemin de fer est une locution nominale.

Selon J. DUBOIS (2001, p. 17) : « *On donne le nom de locution adjectivale à la suite de mots qui jouent le rôle d'un adjectif* » ainsi, une table de bois « de bois » peut être analysé comme *locution adjectivale correspondant à un adjectif* ».

Les locutions adjectivales sont souvent introduites par des prépositions « à » et « de ».

Exemple : semblable à , de honte, âgé de, favorable à, etc.

Il est fier de son œuvre. Cité par M. RIEGEL et al. (1994, p.371).  
Pierre est fier de son fils. Un spectacle amusant à voir.

À côté de ces prépositions, nous pouvons distinguer d'autres prépositions comme :

- en vers : cruel, généreux, indifférent, etc. Exemple cité par M. RIEGEL et al. (1994, p.367).

- pour : bien vaillance, mûr, doué, etc.

- avec : aimable, brutal, etc.

- en : fort en mathématique, expert, etc.

### **3. Les compléments propositionnels :**

Un grand nombre d'adjectifs dont le syntagme nominal est introduit par une préposition peut être remplacé par des compléments propositionnels,

La plupart des adjectifs qui ont ces compléments apparaissent soit dans des phrases impersonnelles (clair, évident, incontestable, indéniable, vraisemblable, etc.), soit dans des tournures personnelles (conscient, convaincu, persuadé, etc.) ou par la complétive qui suit l'adjectif attribut. Ces compléments décrivent des jugements de valeur, de vérité. Tous les adjectifs qui appartiennent à cette classe ont trait à des états de l'esprit (la connaissance, la certitude, etc.). Dans un syntagme adjectival, la proposition subordonnée se place habituellement après le noyau :

Exemple : Sa mère est fière qu'il ait réussi.

Dans le syntagme adjectival « fière qu'il ait réussi », la proposition subordonnée «qu'il ait réussi » est complément de l'adjectif noyau « fière ».

Nous pouvons ajouter d'autres exemples cités dans l'ouvrage de M. RIEGEL, (1994, p.368).

-Il est juste que Paul soit récompensé.

-Jean est conscient que Marie appartient à ce groupe.

### **IV. La sémantique de l'adjectif :**

Les adjectifs qualificatifs constituent une catégorie dont on n'est loin d'avoir élucidé tous les mystères, car le comportement adjectival est assez difficile à caractériser dans une phrase. Les frontières de cette catégorie sont à l'heure actuelle encore mal définies. L'adjectif qualificatif a ainsi longtemps été assimilé à la catégorie des verbes ou des noms, par la suite on le reconnaît comme une partie autonome du discours, mais les affinités qu'il possède avec les catégories des noms (existence d'adjectifs substantivés, de substantifs adjectivés), des verbes (participes passés et présents) ou encore des déterminants rendent particulièrement floues les frontières de cette catégorie. C'est par l'étude de la sémantique que nous tenterons d'y voir plus clair.

Traditionnellement, la sémantique est définie comme « *Une science ou la théorie des significations* » G.MOUNIN (1968, p.151), dans le domaine de la linguistique, le sens est souvent analysé à partir de deux points de vue complémentaires mais distincts :

1) Un point de vue qui dissocie les mots et les phrases de leur contexte général et s'occupe seulement de leur sens littéral.

2) Un point de vue qui prend en considération les éléments du contexte général comme le statut social du sujet parlant.

C'est le premier point de vue qui nous intéresse car il représente le domaine de la sémantique, contrairement au deuxième qui représente la pragmatique. C'est dans cette perspective que nous allons essayer de décrire l'adjectif qualificatif du point de vue sémantique.

### **I. Le sens des adjectifs antéposés et postposés au substantif :**

La plupart des adjectifs qualificatifs hors de leur sens littéral, peuvent avoir un usage dérivé de sens, le caractère sémantique de l'adjectif, de façon bien différente des verbes et des noms n'a pas été pour la plupart des auteurs l'objet d'une attention particulière dans le domaine de la sémantique.

Cependant, la complexité des règles qui sous-tendent le comportement syntaxique de l'adjectif risque de donner l'apparence d'une liberté illimitée de signification, ainsi le changement de position de l'adjectif entraîne un changement de sens, comme il le montre M.MAHMOUDIAN (1976, p.365) : « *En épithétique, être antéposé ou postposé au noyau substantival, la différence de position correspond à une opposition significative* ».

Beaucoup d'auteurs partagent cette ambiguïté, en suscitant leur intérêt sur les nuances évoquées par la différence de la place des adjectifs qualificatifs, ainsi en donnant l'exemple cité par TESNIERE (1966, p.149) : « *“ Un sain homme “ est une expression finement plus nuancée qu'un homme saint, il y a dans le saint homme plus de mansuétude, d'onction et de sainteté apparente que dans “ l'homme saint “, qui possède plus de vertu réel* ».

De cet exemple, nous tenterons de préciser dans ce chapitre les différentes caractéristiques sémantiques des adjectifs antéposés et postposés au nom.

Certains auteurs attribuent des valeurs différentes aux deux positions de l'adjectif, nous estimons que l'antéposition correspond à une valeur subjective et appréciative,

comme le montre G.GOUGENHEIM (1939, p.107.108) : « *Pour certains adjectifs, il y a une différence de sens très nette entre les deux constructions ; l'adjectif postposé a sa valeur propre, l'adjectif antéposé a une valeur uniquement appréciative : « un enfant pauvre » est un enfant dépourvu de bien, « un pauvre enfant » est un enfant digne de pitié, « un personnage triste » est un personnage chagrin ou affligé, « un triste personnage » est un personnage sans moralité... »*, Selon F.GADET et al. (1986, p.37.38) : « *L'adjectif antéposé manifeste l'une des qualités intrinsèques du nom, et il ne représente pas une propriété, comme lorsqu'il est postposé »*.

H.NOLKE (ou placer l'adjectif épithète?1996 ) (En ligne) ajoute que l'adjectif antéposé : « *correspond à une valeur subjective, expressive (le joli chapeau !), banal, attendue (cette petite fille), ou une valeur numérale (la dernière séance), quantitative (par pure bêtise), ou encore l'adjectif antéposé fusionne avec son substantif pour former une seule pensée (cette virginale robe) »*.

Par contre, l'adjectif postposé, à un sens propre (sens littéral), une valeur objective, descriptive et notionnelle comme il a été précisé par H.NOLKE (ou placer l'adjectif épithète?) (en ligne) : « *Dans la postposition, l'adjectif aurait une valeur objective (un homme heureux), distinctive (l'eau pure ), qualificative (la scène première) ou classificatrice (la maison verte )*.

## **2. Le classement sémantique des adjectifs qualificatifs :**

L'adjectif qualificatif est loin d'être une question triviale, notamment vu sa plasticité, qui lui permet de présenter des sens différents comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent .En vue de cette variabilité du sens de l'adjectif qualificatif , beaucoup d'auteurs ont clairement avoué leurs doutes par rapport à la possibilité de l'établissement satisfaisante de la sémantique de l'adjectif d'après nos lectures sur cette partie de langue , nous trouvons que C. KERBRAT-ORECCHIONI (1999, p.94) sur le plan sémantique parle d'adjectifs subjectifs par opposition aux objectifs.

C'est pourquoi nous opterons pour la typologie proposée par C. KERBRAT-ORECCHIONI (1999). Cette typologie comprend les adjectifs objectifs et subjectifs (affectifs, évaluatifs (axiologiques et non axiologiques). Le schéma ci-après permet une visualisation des différents types d'adjectifs tels qu'ils sont présentés par C. KERBRAT-ORECCHIONI (1999, p.94) :

1-: Adjectifs objectifs. Ex. : Célibataire/marié- adjectifs de couleur- Mâle/femelle

2- Adjectifs subjectifs :

Adjectifs Affectifs. Ex. : Poignant -Drôle- Pathétique.

Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques :Bon-Beau-Bien.

Adjectifs non axiologiques :Grand-Loin-Chaud-Nombreux.

### **1. Les adjectifs objectifs :**

Ils énoncent une qualité indépendante de l'énonciateur, ils indiquent une propriété reconnue par un ensemble de personne exemple : un sac marron. Un homme célibataire. Une table carrée Ils n'ont pas d'autres fonctions que de désigner une propriété d'un objet, et cette désignation peut être effectuée par n'importe quel énonciateur. Ils servent à décrire le monde sans porter de jugement de valeur.

### **2. Les adjectifs subjectifs :**

Ils impliquent une réaction émotive tels que : beau, élégant, séduisant, paresseux...etc., bien qu'ils prétendent eux aussi décrire l'objet auquel ils sont appliqués, mais, ils incorporent un jugement subjectif. Parmi eux :

#### **1. Les adjectifs affectifs :**

D'après C. KERBRAT-ORECCHIONI (1999, p.95) : « *Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur* ».

Ces adjectifs impliquent un engagement affectif de l'énonciateur vis-à-vis de l'objet qualifié. C'est pourquoi ECE KORKUT (2003, en ligne) pense que : « *Les affectifs sont étroitement liés aux impressions personnelles du sujet parlant* ». En d'autres termes, ils indiquent une réaction émotionnelle de l'énonciateur. Par ailleurs, il convient de noter que la valeur affective peut être inhérente à l'adjectif ou alors être solidaire d'un signifiant prosodique, typographique (le point d'exclamation) ou syntaxique particulier : c'est le cas de l'antéposition d'un adjectif qui le charge souvent d'affectivité.

Exemple : poignant, splendide, drôle, pathétique, franc merveilleux, hardi, digne. Etc.

## 2. Les adjectifs évaluatifs :

Avec les adjectifs évaluatifs que nous pouvons appeler aussi appréciatifs, les locuteurs tendent volontiers à imprégner leur discours d'une subjectivité singulière. Ils se divisent en deux groupes : les non axiologiques et les axiologiques.

### 2.1. Les adjectifs non axiologiques :

Ils renvoient aux adjectifs qui n'énoncent pas de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur. Néanmoins, étant donné que leur signification, leur valeur varient d'une personne à l'autre, les non axiologiques peuvent être chargés d'une dose de subjectivité plus ou moins forte. Car, de même que la capacité de l'observation et de la perception n'est pas identique chez tous les hommes, de même sont différentes les manières et les moyens d'exprimer une même réalité. Ces adjectifs portent une appréciation sur la qualité de l'être ou d'une chose. Selon C. KERBRAT-ORECCHIONI (1999, p.96.97) : « Cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (...) impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme : interne à l'objet support de la qualité et spécifique du locuteur ».

Exemple cité par C. KERBRAT-ORECCHIONI 1999 : grand, chaud, nombreux, frais, long., semblable, plein, sauvage Etc.

### 2.2. Les adjectifs axiologiques :

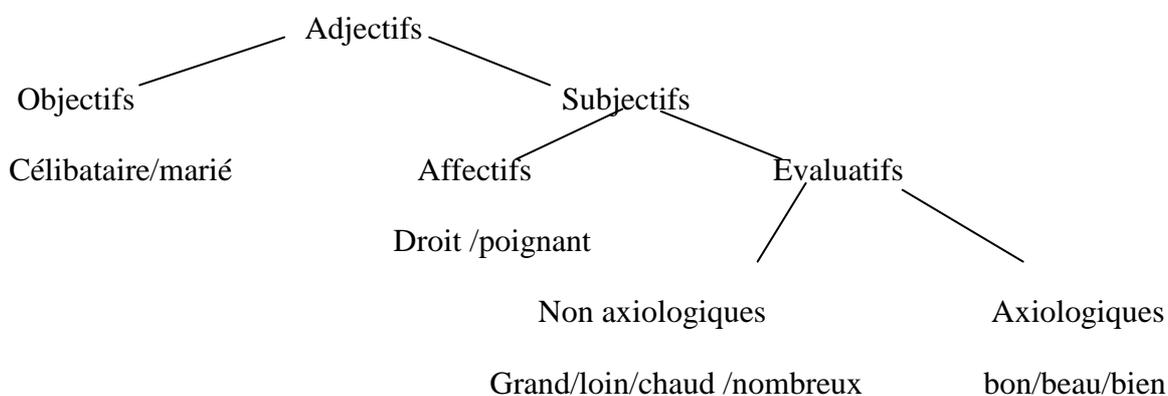
L'utilisation des axiologiques comme celle des non axiologiques impliquent une double norme liée à l'objet support de la propriété et à l'énonciateur. Les qualificatifs axiologiques que nous employons dans un contexte donné peuvent témoigner d'une certaine valeur éthique ou esthétique tels dans le cas des adjectifs bien/mal, beau/laid, généreux, utile, bon, riche, pauvre. Etc.

Selon C. KERBRAT-ORECCHIONI (1999, p.102) : « Les évaluatifs axiologiques portent, sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils qualifient, un jugement de valeur positif ou négatif ». Par ailleurs, pour identifier la valeur axiologique d'un terme, il faut prendre en compte le contexte verbal et ce que l'on sait de l'idéologie du locuteur. C'est ce que pense également P.CHARAUDEAU (1983, p.9) puisqu'il affirme que : « L'acte de

*langage n'épuise pas sa signification dans sa forme explicite [...]. Ce qui nous amène à le considérer comme un objet double, constitué d'un Explicite (ce qui est manifeste) et d'un Implicite (lieu de sens multiples) qui dépendent des circonstances de communication ».*

Autrement dit, nous ne pouvons pas comprendre un discours si nous ne prenons pas en considération son contexte de production. Les propos suivants de E. KORKUT (2003)( en ligne) vont dans le même sens : « nous avons besoin d'un certain nombre d'éléments informationnels sur le locuteur pour interpréter son discours, tels que son statut, sa prise de position, le contexte et le cotexte (le contenu verbal). ».

Pour mieux saisir l'opposition entre les adjectifs « objectifs » et « subjectifs », nous avons choisi la classification en forme d'arbre proposée par C.Kerbrat-Orecchioni (1999, p.94)



### 3. Le degré de signification des adjectifs qualificatifs.

La catégorie du degré est propre à la classe des adjectifs et à celle des adverbes. Selon F.GADET et al. (1986, p.203) : « La catégorie du degré permet d'indiquer le niveau atteint par le contenu notionnel de l'adjectif ou de l'adverbe ». Le degré de l'adjectif, appelé aussi "degré d'intensité", sert à exprimer une variation significative ajoutée à celle que l'adjectif tout seul apportait en premier. Ce degré peut parfois provoquer une variation du sens de la phrase.

**Exemple :** Une femme agréable .La qualité signifiée par l'adjectif "agréable " peut affecter la femme à des degrés divers ; tels que : très, assez, plus, moins, etc.

A cet effet, le français distingue deux échelles de degré des adjectifs qualificatifs, le degré d'intensité et le degré de comparaison.

## 1. Le degré d'intensité :

D'après F.GADET et al. (1986, p.204) : « *Ce degré est apprécié lui-même, sans référence à un élément extérieur* ».

Exemple : La soupe est un **peu, assez, trop**, chaude.

Les adjectifs sont saisis à différents degrés d'intensité, en suivant une gradation allant du plus faible au plus fort, nous distinguons trois degrés qui s'expriment par différents moyens (faible, moyen, élevé), dans ces trois cas, ce sont des adverbes antéposés ou des préfixes qui indiquent le degré.

### 1. L'intensité faible :

Quand l'intensité n'est pas intégrée dans le sens de l'adjectif exemple : miniscule, qui désigne lui seul l'idée d'intensité faible, elle se marque par :

-Les préfixes : sous, exemple :-les pays sous développés

-une entreprise sous-équipée.

-Hypo, exemple : Un malade hypotendu, hypo émotif.

-Infra, exemple : infra littéraire, infra sensible, etc.

A côté de ces préfixes, nous trouvons des adverbes qui expriment l'idée d'intensité faible, parmi eux :

-à peine, peu et auquel nous ajoutons aussi une série d'adverbes formés par le suffixe "**ment**". Exemple : faiblement, légèrement, médiocrement, passablement cité par M.RIEGEL et AL (1994, p.362).

### 2. L'intensité moyenne :

Elle est marquée par quelques adverbes formés en "**ment**" comme, moyennement, modérément, etc. Auxquels nous pouvons ajouter certains adverbes tels que :

-presque : indique que la propriété exprimée par l'adjectif est proche de la limite à partir de laquelle elle caractérise valablement le nom, comme le précise A. ARRIVÉ et M.GALAMICHE (1986, p.204) : « *Presque marque l'idée spécifique que l'adjectif est tout près d'affecter le nom* ».

Exemple : Un militaire **presque** intelligent.

-quasi : indique l'approximation, ainsi que son dérivé familier (quasiment).

Exemple : La place du Panthéon était **quasi** déserte. Cité par (M.RIEGEL et AL (1994, p.362).

-Plutôt et pas mal, substituts familiers de assez. Exemple : Elle est plutôt jolie.

Ces adverbess peuvent avoir l'équivalence de "très" dans certaines phrases. Exemple : Il est plutôt bête, sa voiture est pas mal esquinée.

### 3. L'intensité élevée (forte) :

Ce degré utilise beaucoup de moyens linguistiques, l'idée d'intensité forte est marquée par :

- Les adverbess : traditionnellement, ils correspondent aux « superlatifs absolus », l'idée d'intensité est marquée d'abord par l'adverbe "très " qui est neutre.

Exemple : Un homme très grand.

Fort : dans l'usage archaïsant ou régional.

Tout : selon M. RIEGEL et AL (1994, p.362) : « "tout " indique que la totalité du référent du nom est concernée par la propriété exprimée par l'adjectif ».

Exemple : -Une fleur **toute** fraîche.

-Une fillette **toute** pimpante.

Bien : laisse apparaître la subjectivité de l'appréciation.

Exemple : Il est bien sage.

A ces exemples courts, s'ajoute une importance série d'adverbess formés en «**ment** », dont certains sont solidement établis, comme : absolument, complètement, entièrement, extrêmement, totalement, etc.

Certains, sont sujets au renouvellement selon le mode de l'époque, exemple cité par M.RIEGEL et aL (1994, p.363) : effroyablement, formidablement, furieusement, terriblement bon, etc.

Nous trouvons aussi l'emploi de quelques adverbess à un usage familier comme, drôlement, vachement, rudement).

- Les préfixes parmi ceux qui marquent l'intensité forte il y a:

Extra: extra-fin, extra- plat, extra-brut, extra-légère.

Archi : archiplein, archifaux, archiconnu, archi sûr, etc.

Hyper : qui signifie au dessus de la normale, il est utilisé beaucoup plus dans le lexique médical. Exemple : hypernerveux, hypertendu, hypersensible, hypercritique.

Ultra : ultrasensible, ultraréactionnaire, ultraléger.

Il y a aussi des adjectifs qui expriment à eux seuls un degré élevé de grandeur, d'importance ou d'appréciation.

Exemple : absolu, achevé, divin, énorme, essentiel, excellent, immense, indispensable, parfait, affreux, horrible, etc.

## **2. Le degré de comparaison :**

Dans ce cas, le degré est apprécié de façon comparative, cette comparaison présentant un rapport d'égalité, de supériorité ou d'infériorité entre deux éléments de la phrase. Traditionnellement nous distinguons le comparatif et le superlatif.

### **1. le comparatif :**

Le comparatif c'est la manière d'exprimer une qualité en le comparant à d'autres éléments de la phrase. Selon M.RIEGEL et AL (1994, p.364) : « *Au comparatif, la propriété est simplement mise en rapport avec le nom ou plusieurs éléments de référence* ».

Dans l'exemple cité par A.ARRIVE et M.GALAMICHE (1986, p.206) :

1. Pierre est plus (moins, aussi) travailleur que Jacques.
2. Pierre est plus (moins, aussi) travailleur que ses camarades.
3. Pierre est plus (moins, aussi) travailleur qu'intelligent.

Nous pouvons dire ainsi, que le niveau de la qualité signifiée par travailleur telle qu'elle est appliquée à Pierre est apprécié par comparaison soit : à un élément de référence (exemple1, on le compare à Jacques.) ou à plusieurs référents distincts de Pierre (exemple2, ses camarades.). Nous pouvons le comparer aussi à une autre qualité affectée au même référent (exemple3).

Généralement, nous distinguons trois nuances de comparaison.

### 1.1. Le comparatif de supériorité :

Il est souvent marqué par l’adverbe “**plus**”.

Exemple : Farid est **plus** rapide que Nabil. (Grand s’applique aux deux, mais nous précisons la supériorité de « Farid »).

Nous trouvons aussi, des adjectifs qui expriment eux aussi l’idée de supériorité sans l’utilisation d’un autre adjectif, exemple : “**meilleur**” mis pour « plus bon », “**moindre**” mis pour « plus petit ».

Parmi ces adverbes, “plus” peut être utilisé soit : dans un syntagme verbal, exemple : Il travaille plus que toi. Soit pour déterminer un syntagme nominal : Il a plus d’argent que toi.

Il y a aussi, des adjectifs qui expriment à eux seuls l’idée de comparaison extrême, sans l’utilisation d’un autre adjectif : “**pire**” “**le pire**” (mis pour “plus mauvais” “le plus mauvais”) : le comportement de Pierre est **pire** qu’avant.

### 1.2. Le comparatif d’égalité :

Il est marqué au moyen des adverbes suivant :

-“**aussi**” qui est antéposé à l’adjectif. Exemple : Farid est aussi grand que Nabil (“Grand” s’applique aux deux, et l’on précise l’égalité de taille).

-“**autant**” que nous utilisons dans un syntagme verbal : Farid travaille **autant** que Nabil.

Lorsqu’il est postposé à l’adjectif, il se substitue à “**aussi**”.

Exemple : cité par F.GADET et Al. (1986, p.207) :

Il est travailleur autant qu’intelligent.

### 1.3. Le comparatif d’infériorité :

Il se forme en faisant précéder l’adjectif par l’adverbe “**moins**”, qui se place avant l’adjectif et qui s’utilise indifféremment avec un adjectif ou un adverbe ; « moins bon », « moins souvent ».

Exemple : Lydia est moins rapide que Samira. L’adjectif « rapide » s’applique aux deux, mais nous précisons l’infériorité de Lydia).

Nous pouvons citer aussi, des adjectifs qui expriment à eux seuls l'idée d'infériorité, sans l'utilisation d'un autre adjectif : "**moindre**" (mis pour "plus petit").

Exemple : La réussite de Paul est **moindre** que celle de Pierre.

Notons surtout, la présence de "**que**" qui ajoute un deuxième élément de comparaison :

Exemple : Cette voiture est plus rapide **que** le train.

Cette voiture est plus rapide que **silencieuse** / un adjectif.

Cette voiture est plus rapide qu'**avant** / un adverbe.

## **2.2. Le superlatif :**

Le superlatif désigne la qualité exprimée par l'adjectif qui est élevée au plus haut degré. D'après M. GREVISSE (1991, p.88) : « *Le superlatif exprime une qualité portée à un très haut degré ou au plus haut degré* », nous distinguons le superlatif relatif et absolu.

### **1. Le superlatif relatif :**

Le superlatif relatif est dit de supériorité ou d'infériorité, l'égalité étant exclue par définition, se forme à l'aide des locutions « *le plus* » ou « *le moins* », précédé de l'article défini ou par un déterminant possessif.

Exemple : Le plus beau livre.

Le complément de superlatif est habituellement introduit par la préposition « de » à valeur partitive et plus rarement par « *parmi* » et « *d'entre* ».

Exemple :

Exemple : Jean est le plus gentil, Jean est le plus intelligent des deux,

**2. Le superlatif absolu** se forme avec l'un de ces adverbes « *très, fort, bien, extrêmement, etc.* », placé avant l'adjectif .

Exemple : Cet homme est très fort, extrêmement fort, etc.

Après avoir décrit l'adjectif qualificatif de manière approfondie tant sur le plan morphosyntaxique que sémantique, nous consacrerons ce chapitre suivant à l'enseignement de la grammaire dans le troisième palier de l'école moyenne, plus précisément l'enseignement de l'adjectif en classe de deuxième année moyenne.

## **V. L'enseignement de l'adjectif qualificatif à l'école moyenne.**

### **1. L'objectif de l'enseignement du français dans le 3<sup>ème</sup> palier de l'école moyenne**

Conformément aux orientations du nouveau programme de français émanant du Ministère de l'Education nationale, l'apprentissage du français langue étrangère à l'école moyenne contribue à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit la pratique de quatre domaines d'apprentissage (écouter/parler et lire/écrire), ceci permet à l'élève d'apprendre progressivement la langue française et de l'utiliser à des fins de communication et de documentation.

Le 3<sup>ème</sup> palier de l'école fondamentale a naturellement pour tâche principale de développer ces savoirs faire en visant une certaine autonomie dans les activités langagières.

Cette autonomie va permettre d'aller vers une utilisation de la langue de plus en plus fonctionnelle, car d'après les documents d'accompagnement de la deuxième année moyenne (direction de l'enseignement fondamentale, (2003)), la langue pourra alors jouer un double rôle :

-Rôle où l'élève sera amené à un emploi personnel de la langue dans des situations authentiques correspondant à ses intérêts, il s'agira pour l'élève du collègue, à partir de textes variés oraux ou écrits de se forger des outils d'analyse méthodologiques efficaces pour aborder ces textes ou en produire lui-même et il affinera ses compétences méthodologiques et linguistiques tout au long du cycle moyen.

-Rôle culturel à travers la pratique linguistique sous toutes ses formes, pour donner à l'élève l'occasion d'élargir son horizon culturel.

Les programmes de français font le choix de s'inscrire dans la pédagogie du projet qui organise les apprentissages en séquences, c'est-à-dire un mode d'organisation des activités qui rassemble des contenus différents autour d'un ou de plusieurs objectifs.

Le travail en séquences, met en œuvre le décloisonnement, redéfinit l'apprentissage comme appropriation des savoirs parlés par les élèves et relativise la seule transmission.

Comme il a été souligné dans les documents d'accompagnement de la deuxième année moyenne (direction de l'enseignement fondamentale, (2003)) : « *L'élève*

*désormais impliqué dans la constitution de ses apprentissages, sera incité à répondre aux questions de lecture plus qu'à écouter, à poser des questions plus qu'à recevoir de l'information, explorer des séries de réponses possibles plus qu'à chercher l'unique bonne réponse, à construire des cheminements plus qu'à appliquer des formules et ce, dans une pédagogie ouverte et interactive ».*

### **1. L'objectif de l'enseignement du français en classe de 2<sup>ème</sup> A.M :**

Après avoir analysé l'enseignement du français dans le 3<sup>ème</sup> palier de l'école moyenne, nous tenterons de décrire les objectifs spécifiques à l'enseignement du français en 2<sup>ème</sup> A.M. Car notre corpus porte sur des productions écrites des élèves de 2<sup>ème</sup> A.M.

Avec les nouveaux programmes, nous parlons de compétence dans le milieu de l'éducation parce que l'accent est mis sur le développement personnel et social de l'apprenant. Le défi est de l'amener à utiliser ses savoirs pour réaliser des activités différentes. D'où les programmes se basent beaucoup plus sur l'approche par compétences.

D'après les documents d'accompagnement de la deuxième année moyenne, (2003) l'objectif de l'enseignement du français en 2<sup>ème</sup> année moyenne décrit le profil d'entrée et de sortie ainsi que l'ensemble de compétences acquises à ce niveau comme suit :

#### 1-Profil d'entrée et de sortie :

Profil d'entrée : Les compétences et les objectifs essentiels en 1<sup>ère</sup> année moyenne visent à la consolidation des acquis du cycle précédent en pratiques langagières orales et écrites.

A l'oral : l'élève a développé des attitudes de bon auditeur notamment face à une séquence narrative. Il sait raconter une histoire ou la dire autrement, reformuler un propos, lire à haute voix des textes variés.

En lecture : il sait questionner un texte pour retrouver la structure d'un récit

-Identifier des personnages ;

-Repérer des lieux, des actions ;

-Il sait retrouver un ou des passages descriptifs, un dialogue dans un récit.

-Il sait distinguer le discours direct du discours indirect à travers les signes de ponctuation.

À l'écrit : il est en mesure de rédiger un récit, d'y insérer un passage descriptif.

Sur le plan méthodologique :

-Il sait lire une consigne et entreprendre une tâche en fonction de celle-ci.

-Il sait organiser un travail d'écriture de façon individuelle ou collective.

-Il a été initié à la réécriture (des écrits ou ceux de ses camarades) en s'aidant de grilles préétablies ou construites en classe.

Profil de sortie :

Après avoir été initié en première année à la lecture et à la production orale ou écrite des différents types de textes et plus particulièrement du narratif, l'élève de deuxième année étudiera essentiellement la description, pour continuer l'apprentissage de toutes les autres formes du discours (narratif, explicatif, argumentatif).

La description peut apparaître sous forme de simples notations descriptives ou constituer à elle seule un texte. Il s'agit pour l'élève d'étudier l'organisation textuelle, de comprendre et de mettre en œuvre cette forme de discours en lui donnant une visée particulière.

Comme il a été souligné dans les documents d'accompagnement de la deuxième année moyenne (direction de l'enseignement fondamentale, (2003)) : les objectifs de l'enseignement du français dans une classe de deuxième année moyenne sont :

À l'oral l'élève sera capable de :

-Identifier l'objet de la description dans un texte écouté.

-Décrire une personne, un objet, un lieu à partir d'un support iconique (affiche, image)

-Décrire un itinéraire, insérer une description dans différents types de discours en fonction de la situation de communication.

-Reformuler un énoncé descriptif et nommer les éléments constitutifs d'un objet.

2) En lecture, l'élève est capable de :

-Lire une image et reconnaître le rapport entre texte et image.

-Reconnaître des passages descriptifs dans différents types de textes.

-Retrouver la structure d'un texte descriptif. Repérer la visée d'une description et les outils linguistiques mis en œuvre pour sa réalisation.

-Lire une œuvre complète riche en description.

3) A l'oral : l'élève sera capable de :

-Se présenter et/ou présenter quelqu'un.

-Décrire un lieu, un objet, un personnage (qu'il aime, qu'il n'aime pas auquel il veut intéresser le lecteur etc....)

-Traduire une image ou un schéma de texte.

-Décrire pour justifier un choix.

2. Les Compétences et les objectifs d'apprentissage en deuxième année moyenne :

La compétence est un ensemble de savoirs, de savoir-faire et savoir-être qui permet de résoudre une famille de situations –problèmes. L'objectif d'apprentissage permet d'identifier des actions pédagogiques précises, adaptées à un niveau déterminé.

Parler de compétence en milieu scolaire, c'est donc mettre l'accent sur le développement personnel et social de l'élève, c'est -à -dire sur le nécessaire lien à créer entre les apprentissages acquis à l'école et les contextes d'utilisation hors de la classe.

De ce fait la mise en place d'un nouveau contrat didactique, la pratique d'une évaluation formative et l'ouverture aux autres disciplines s'impose. C'est donc dans la perspective d'une appropriation des connaissances que se fait l'entrée dans les programmes par les compétences.

1. Les compétences communicationnelles :

Selon les documents d'accompagnement de la deuxième année moyenne (direction de l'enseignement fondamentale, (2003)) : « *Les compétences consistent en savoirs, savoir-faire et savoir-être en situation. On attend de l'élève de 2ème A.M qu'il développe, grâce aux apprentissages linguistiques, ses compétences communicationnelles déjà ébauchées en 1ère A.M c'est-à-dire qu'il sache s'adapter aux situations de communication plus complexes et plus diversifiées* ».

Tout au long du collège, l'élève développera sa curiosité, son ouverture, ses connaissances sur d'autres cultures au monde ; cela développera en retour la réflexion sur sa propre culture et favorisera la constitution de son identité.

## 2-les compétences textuelles:

Au cours des quatre années que l'élève passera au collège il pratiquera la langue à travers les différents types de textes et qui intégreront les activités d'oral, de lecture, en les articulant. La compétence textuelle correspond à la connaissance des règles d'organisation d'un texte ; d'après les documents de la deuxième année moyenne (2003) :

En 1ère année, la narration occupe une place prépondérante,

En 2ème année, une grande place sera accordée à la description, sous toutes ses formes et dans la diversité des textes (description objective, description subjective, description au service de la narration.

En 3ème année la prépondérance sera donnée à l'explication et en 4ème année à l'argumentation.

## 3. Les compétences linguistiques :

Les compétences linguistiques renvoient à la connaissance du code, aux règles d'utilisation de la langue comme il a été souligné dans les documents de la deuxième année moyenne (2003) : « Elles concernent le travail sur la langue, il s'agit ici de réactiver et d'enrichir les connaissances de l'élève sur la langue, étant donné que ce travail sert d'encrage au développement des compétences communicationnelles ».

## **2. L'enseignement de la grammaire dans une classe de 2<sup>ème</sup> année moyenne**

Avant d'aborder l'enseignement de l'adjectif qualificatif, il convient tout d'abord d'élucider certaines questions qui sont relatives à l'enseignement de la grammaire car pour nous, il va de soi que l'apprentissage du français langue étrangère implique l'apprentissage de la grammaire de cette langue. Il faut, donc, pour un programme ou un cours de langue déterminer les modalités de cet enseignement : place, rôle qu'elle occupe au sein de l'enseignement.

Actuellement, il s'avère bien difficile de faire une idée précise des pratiques en usage dans une classe de langue étrangère en ce qui concerne l'enseignement de la grammaire, car au début c'était un enseignement explicite après les pédagogues se sont rendus compte de l'importance de la grammaire implicite et ils ont passé ensuite à

l'approche communicative, l'enseignement de toute langue étrangère doit porter sur les phénomènes de formes et de sens ainsi chaque langue a une organisation interne propre à elle spécifique et différente des autres par les structures syntaxiques permettant à tout sujet parlant de construire des messages.

Pour aborder ce chapitre d'une façon raisonnée, il faut mener tout d'abord une réflexion sur la notion de grammaire et quelle est sa place dans l'enseignement du troisième palier de l'école moyenne plus précisément dans une classe de 2<sup>ème</sup> année moyenne.

Si l'on se tient à la conception traditionnelle de ce mot dans notre activité de classe, nous serons amenés à traiter l'ensemble des connaissances morphologiques et syntaxiques, orales et écrites de la langue que l'apprenant doit acquérir, parce que connaître une langue, dans ce cas, revient à connaître sa grammaire ; c'est-à-dire les règles qui régissent cette langue. Comme elle a été définie dans les Programmes de l'enseignement du français au collège (28 août 2008) (en ligne) : « *Enseigner la grammaire au collège, c'est conduire les élèves à comprendre les mécanismes de la langue, à maîtriser la terminologie qui sert à les identifier et à les analyser, afin de les amener à réutiliser ces connaissances pour mieux s'exprimer à l'écrit comme à l'oral et mieux comprendre les textes lus* ».

Or, les objectifs assignés à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères dans notre système scolaire en Algérie au niveau du troisième palier (école moyenne) particulièrement visent plutôt l'acquisition d'une compétence communicative, qui va au-delà des connaissances purement linguistiques.

Nous sommes donc amenés à envisager l'enseignement de cette discipline tout à fait autrement, en effet l'apprentissage d'une langue signifierait d'avantage apprendre à communiquer dans cette dernière plutôt qu'à apprendre à la décrire.

Nous nous retrouvons alors dans une conception où la grammaire sera partagée entre des règles d'usage, c'est-à-dire des règles de la morphologie et de la syntaxe, que l'apprenant devrait acquérir pour pouvoir former des énoncés corrects, et des règles d'emploi à partir desquelles ces énoncés là seraient appropriés à différentes situations, c'est-à-dire à différents contextes linguistiques.

Après avoir défini brièvement la notion de grammaire, il est bon de savoir comment la grammaire est enseignée à l'école moyenne et quelle est sa place dans l'enseignement du français langue étrangère.

L'enseignement de la grammaire a été toujours l'une des préoccupations centrales des pédagogues et des didacticiens, nous ne pouvons, par ailleurs parler de l'enseignement du français sans parler de l'enseignement de la grammaire.

Car, pour les enseignants la grammaire est la composante linguistique qu'ils estiment la plus importante dans l'enseignement du français, toutefois il ne faut pas en conclure que la grammaire serait l'unique objet, car il est à préciser que la compréhension et l'expression orale sont également importantes.

Dans l'enseignement du français, l'apprenant ne peut pas se passer de la grammaire dans les pratiques langagières, avec le nouveau programme, l'enseignement de la grammaire applique le principe de l'approche communicative selon lequel l'apprentissage de la langue passe par les pratiques communicatives de cette dernière, c'est-à-dire que la situation de communication fait partie intégrante du processus d'apprentissage de la grammaire. La situation de communication sert à introduire un point de langue puis à le réinvestir dans des productions tendant vers l'authentique, Ils ne se contentent pas de dicter des règles, ils font également réfléchir les apprenants sur les formes à partir d'un corpus. La grammaire n'apparaît pas comme la linguistique sur laquelle seul l'enseignant possède un savoir qu'il doit transmettre ; il devient médiateur pour l'apprentissage, l'apprenant est considéré comme un être intelligent qui sait réfléchir sur la langue et qui s'exprime.

Pour l'enseignant, solliciter la réflexion de l'apprenant est un moyen de s'assurer de ce qui est compris, il accepte de sortir de son rôle de détenteur du savoir linguistique pour aller vers le savoir partagé.

De plus, ils considèrent qu'une règle est mieux intégrée par l'apprenant lorsqu'il a réfléchi sur un corpus et participe ainsi à son élaboration.

Dans l'enseignement du français le thème de « grammaire » évoque systématiquement : « *Les tentatives de rénovations n'ont pas réussi à s'imposer dans les classes, mais elles ont néanmoins laissé leurs traces et tiré la grammaire de son ornière formelle centrée essentiellement sur la langue, pour l'orienter vers la compétence de communication ; car vouloir supprimer la règle et les exercices du cours de grammaire*

*ne paraît pas raisonnable, mais la connaissance des lois régissant le français doit s'accompagner d'une mise en pratique dans un cadre de communication élargi tendant vers l'authentique » d'après M.C.FOUGEROUSE(2001)(en ligne).*

Selon les documents d'accompagnement de la deuxième année moyenne (2003), « *l'enseignement de la grammaire doit permettre l'amélioration de l'expression des élèves en les incitant à réfléchir de leurs productions orales et écrites et la délimitation du champ des notions à acquérir qui est en rapport avec les compétences textuelles à installer chez les apprenants* ». Comme nous l'avons mentionné dans les objectifs de l'enseignement du français les compétences communicationnelles consistent en savoirs, savoir-faire et savoir- être en situation.

La grammaire n'est pas une fin en soi, elle ne constitue pas une compétence mais, un moyen d'atteindre les compétences de lecture et de production du programme .Une lecture attentive du sommaire du manuel permet de se faire une idée précise des points de langue à étudier et l'enseignant doit porter une attention particulière aux implications de l'étude d'un point de langue précis sur d'autres aspects. Ex : si le sommaire parle de « l'expression de cause », l'enseignant doit voir dans ce qui est proposé dans le manuel les limites de cette notion pour les élèves de 2ème année moyenne. D'autres moyens de cause seront étudiés en 3ème année moyenne. Cette étude attentive des attentes doit être claire pour tous les points de grammaire proposés.

D'après les documents d'accompagnement des programmes de deuxième année moyenne (direction de l'enseignement fondamentale, (2003)) : « *Il opte pour une approche inductive des faits de langue dont l'élève a besoin pour ses productions écrites et orales* ». L'élève découvrira ces faits de langue et leur fonctionnement dans des textes ou des phrases. Il complétera ensuite des énoncés qui l'aideront à garder en mémoire ce qu'il aura découvert.

Le professeur veillera à contrôler le prérequis et à proposer d'autres exercices d'application jusqu'à la maîtrise des notions, car l'enseignement de la grammaire doit être conçu comme un moyen de renforcer une réflexion explicite, cette réflexion peut être acquise par des exercices de conceptualisation qui permettra de faciliter l'apprentissage et de s'autocorriger et qui sont essentiels à la mémorisation.

Le livre de 2ème année moyenne (2006) est organisé en 3 projets chacun deux à 5 séquences. Le programme de grammaire répartit les objets d'étude par année, pour

harmoniser les apprentissages entre les classes et éviter les répétitions pour les élèves. La progression est ainsi soigneusement ménagée. Cependant, certaines notions peuvent être abordées à différents niveaux selon leur degré de complexité. Cela n'exclut pas les révisions jugées nécessaires par le professeur selon les besoins identifiés chez ses élèves.

La grammaire à ce niveau consiste à partir d'énoncés entendus ou prononcés par les élèves, ou à partir des textes du livre, à faire découvrir les notions inhérentes aux points de langue étudiés. Parmi les leçons de grammaire nous trouvons :

- Le groupe nominal et ses expansions.
- Le déterminant du nom, l'adjectif qualificatif (épithète, attribut et apposé)
- Le nom ou le groupe nominal mis en apposition
- Le complément du nom, la proposition subordonnée relative.
- Les connecteurs.
- Les anaphores.
- L'expression de cause, conséquence, opposition

Ces leçons comprennent deux phases dans un cours de langue :

- La pratique de la langue qui constitue la phase d'imprégnation et
- Une phase analytique où s'affecte le découpage de la phrase en un ensemble de mots.

Puis, des exercices écrits qui permettent des activités de productions et d'évaluations des résultats obtenus qui se trouvent dans le manuel de l'élève qui contient aussi des textes support.

### **3. L'enseignement de l'adjectif qualificatif dans une classe de 2<sup>ème</sup> année moyenne :**

Dans ce chapitre, notre intérêt s'est porté beaucoup plus sur l'enseignement de l'adjectif qualificatif en classe de 2ème année moyenne, ainsi nous exposerons son enseignement explicite et implicite.

## 1. L'enseignement explicite :

La grammaire explicite : «*Est fondée sur l'explication des règles par le professeur, suivi d'applications conscientes par les élèves*» D.COSTE, R. GALISSON (1976, pp.206, 245.)

L'enseignement explicite consiste à présenter la matière de façon fractionnée, marqué d'un temps pour vérifier la compréhension, et assurant une participation active et fructueuse de tous les élèves, la grammaire explicite va de la règle aux exemples et qui demande une pensée déductive.

Pour mieux illustrer cette méthode, nous pourrions présenter un exemple de fiche que nous avons récupéré auprès des enseignants de l'école moyenne de « **Mokrane et ses frères** » au niveau de la daïra de **MEKLA**.

Niveau : 2<sup>ème</sup> A.M

Orthographe : Les adjectifs de couleur.

Objectifs d'apprentissage: *Savoir accorder les adjectifs de couleur*

Les adjectifs de couleur s'accordent généralement en genre et en nombre avec le nom qu'ils qualifient.

Les adjectifs de couleur utilisant des noms de fleurs ou de fruits ( à l'exception de rose ,écarlate et mauve)ne s'accordent pas avec le nom qu'ils qualifient . Exemple : des rubans orange.

Les adjectifs composés désignant des nuances ne s'accordent pas avec le nom qu'ils qualifient. Exemple : des barrettes rouge vif.

Exemple :

Des chemises blanches.

Des robes orange.

Des jupes bleu ciel.

Elle avait des yeux bleus et une chevelure châtain clair.

Exercice : Accordez les adjectifs de couleur dans le texte suivant :

Malika avait les cheveux blond...et les yeux marron.... Ses nattes avec des rubans cerise...et des barrettes orange...

Sa meilleure amie avait des yeux noir... foncé., la peau très blanche... ses yeux étaient gris vert...

## **2.L'enseignement implicite :**

Cet enseignement favorise l'appropriation par l'élève des savoirs à acquérir. Il permet aux élèves, à partir des textes ou documents qu'ils sont en train de découvrir, d'appréhender par eux-mêmes telle notion ou telle règle et d'en comprendre alors les mécanismes de la langue.

La grammaire implicite vise : «à donner aux élèves la maîtrise d'un fonctionnement grammatical (variations morphosyntaxique par exemple), mais ne recommande l'explication d'aucune règle et élimine le métalangage, ne s'appuie que sur une manipulation plus ou moins systématique d'énoncés et de formes» D.COSTE, et R. GALISSON (1976, pp.206, 245).

Ainsi, cette procédure se débute tout d'abord, par l'observation d'un corpus (que nous aurons pris soin d'extraire notamment du texte ou de l'oeuvre que nous étudierons ) ; puis une série de questions qui permettra aux élèves de mettre en évidence le fait grammatical : nous essayerons alors d'en comprendre le fonctionnement ; nous tenterons ensuite, de déboucher sur une formalisation de la règle ainsi appréhendée et nous achèverons par une application immédiate grâce à des exercices variés : identification, manipulation, transformation, et surtout création ( L'important étant de s'assurer que l'élève peut réinvestir la règle induite dans une production personnelle).

Pour ne pas parler dans l'absolu, nous avons récupéré certaines fiches sur l'adjectif qualificatif auprès des enseignants de 2ème année de l'école moyenne « **Mokrane et ses frères** » au niveau de la daïra de **MEKLA**, ainsi nous exposerons une fiche sur cette partie de langue telle quelle est établie par les enseignants.

Niveau 2 <sup>ème</sup> A.M

Projet2 :. Le concours de lecture  
Orthographe.

Séquence : 03 la description d'un personnage

*L'accord de l'adjectif qualificatif*

Objectifs d'apprentissage: - L'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom qualifié.

A/ Observe :

• Souligner les adjectifs qualificatifs

Il était une fois une mignonne petite fille orpheline qui avait onze ans et qui habitait dans une vieille maison. Elle était jeune et blonde et elle s'habillait en blanc et jaune. Elle sonna et une vieille et laide dame lui ouvrit. La vilaine sorcière lui fit un sourire affreux.

B/ Activités :

- La méchante femme a une fille gentille et affectueuse.

Souligne les adjectifs qualificatifs.

Identifie les noms qualifiés.

Remplace « femme » par « homme » ; « fille » par « garçon ».

- Remplace « femme » par « femmes » ; « fille » par « filles ».

- Un méchant homme a un garçon gentil et affectueux.

- Des méchantes femmes ont des filles gentilles et affectueuses.

Retiens : L'adjectif qualificatif s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le nom qu'il qualifie.

C \ Evaluation : Ecris correctement les adjectifs qualificatifs :

- Des souris (gris, grises).
- Des femmes (malheureux, malheureuses).
- Des fruits (mûrs, mûres).
- Des pommes (rouge, vert et savoureux / rouges, vertes et savoureuses).
- Un visage (triste et inquiet, triste et inquiet).

**Etat des lieux :**

Après avoir décrit l'adjectif qualificatif du point de vue de la grammaire explicite et implicite nous pouvons déduire que son enseignement implicite pose problème, qui

réside dans le fait que la règle reste implicite et inconsciente, car il y a des apprenants qui ont du mal à saisir la finalité grammaticale des exercices structuraux sans avoir une règle qui explique la structure du point grammatical étudié (l'adjectif qualificatif). Il convient donc que l'enseignant guide les apprenants à trouver la règle en s'appuyant, entre autres, sur les exercices structuraux.

Dans ce cas là, les élèves peuvent avoir deux compétences langagières: une relève de la grammaire implicite et l'autre appartient à la grammaire explicite. Nous constatons finalement que :«*La grammaire implicite est, en fait, un enseignement inductif non explicite d'une description grammaticale particulière de la langue cible, et qu'elle relève donc plus de l'apprentissage que de l'acquisition.*» telle qu'elle a été définie par H. BESSE et R. PORQUIER (1991, p.86).

A cet effet, nous constatons que d'après notre enquête, la pratique de la grammaire implicite demeure minoritaire, selon les professeurs, un amalgame entre les deux grammaires (implicite et explicite) est nécessaire car, il n'est pas facile de faire travailler les élèves sur un texte pour dégager le point grammatical visé sans avoir quelques notions sur ce point, certains enseignants préfèrent expliquer aux élèves le point grammatical avec des exemples, passer ensuite aux exercices d'application et enfin de compte lire un texte riche sur la partie de la langue enseignée.

Il est vrai que l'approche communicative et les nouvelles méthodes ne sont pas d'accord avec cette méthodologie d'enseignement d'une langue étrangère, mais il faut savoir qu'il y a des contraintes qui obligent l'enseignant à enseigner la grammaire de façon explicite. A fin de proposer à l'apprenant des procédures lui permettant d'acquérir un réel savoir et surtout un savoir-faire, la présence de la grammaire explicite montre que son utilité est reconnue par les enseignants du fait qu'ils admettent faire usage de quelques terminologies traditionnelles.

Nous pouvons ajouter aussi que même si la grammaire implicite est pratiquée, mais jamais de façon exclusive, car les enseignants demeurent attachés à l'énoncé clair de la règle grammaticale c'est à dire que l'explication proposée ne soit pas complexe que le point étudié de manière à être mieux compris par les apprenants et pour éviter les confusions.

Nous avons remarqué aussi, l'insuffisance des leçons sur les adjectifs qualificatifs par rapport à leur fréquence d'emploi et à leur pertinence dans les livres de 2<sup>ème</sup> A.M, c'est-

à- dire que nous basons beaucoup plus sur l'étude de l'adjectif qualificatif en tant qu'expansion du groupe nominal, et nous négligeons les transformations que subit l'adjectif sur le plan morphologique ou la place qu'il occupe au sein de la phrase ainsi que la signification de ces derniers. (Niveau sémantique).

Car les notions qui ont été présentées sur l'adjectif qualificatif, « qualifie le nom » ou « a une fonction attribut, épithète, apposé » sont parcellaires et ne constituent pas des critères suffisants permettant à l'apprenant une représentation très vague de la notion d'adjectif qualificatif.

En conclusion, nous pourrions dire que l'enseignement de la grammaire à l'école moyenne n'a pas élucidé certaines difficultés relatives à l'adjectif qualificatif, soit par la diversité sous laquelle apparaît cette notion, ou par la confusion qui existe entre les autres parties du discours variables comme le nom et le verbe.

## **Troisième partie: Analyse du corpus et vérification des hypothèses :**

### **I. Analyse des productions écrites :**

Dans cette partie, notre étude va porter sur l'analyse du corpus recueilli auprès des apprenants de 2<sup>ème</sup> année moyenne afin de répondre à la problématique de départ. Nous évaluerons à travers ces tests la fréquence d'emplois des adjectifs qualificatifs puis, nous localiserons les erreurs émises par les apprenants mais nous tenons à préciser qu'il serait illusoire d'envisager l'analyse de toutes les erreurs rencontrées ainsi, nous avons orienté notre choix sur l'étude des erreurs les plus récurrentes et qui aboutiront à la vérification de nos hypothèses émises. Enfin, nous tenterons d'expliquer l'origine de ces erreurs ; en se basant nécessairement sur les points théoriques que nous avons mis dans la deuxième partie de notre travail. L'analyse de notre corpus va ainsi se répartir comme suit :

-La première partie sera consacrée à l'analyse des essais d'apprenants de 2<sup>ème</sup>A.M.

-Et la deuxième partie se basera sur l'analyse du deuxième test à savoir l'exercice d'identification

#### **1. Analyse du premier test:**

Comme nous l'avons déjà mentionné dans la première partie méthodologique, le premier test consiste à rédiger une expression écrite à partir d'un sujet général qui est : « *faites la description moral et physique d'un personnage de votre choix* ».

A travers l'analyse de ce test nous tenterons en premier lieu d'évaluer la fréquence et la justesse d'emploi de l'adjectif qualificatif ainsi que ses différentes formes, ensuite, de recenser les erreurs les plus communes en essayant autant que possible d'en déceler les origines.

La première lecture des productions écrites collectées par les apprenants nous a permis de dégager le nombre d'occurrences d'emploi des adjectifs qualificatifs, nous les avons réparties comme suit :

-Fréquence d'emplois des adjectifs qualificatifs.

-Nombre d'apprenants en fonction du nombre d'emplois corrects des adjectifs.

-Emplois erronés des adjectifs qualificatifs.

### 1.1. La fréquence d'emploi de l'adjectif qualificatif dans les productions écrites des apprenants de 2<sup>ème</sup> A.M.

Fréquence d'emploi	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Nombre d'élèves	2	5	1	2	5	3	10	9	6	9	7	7	6	2	2	3	1

De ce tableau nous avons relevé 634 occurrences au total qui représentent une moyenne de 7 à 8 adjectifs employés par les apprenants, mais nous constatons que la moitié d'entre eux ont employé moins de 7 adjectifs chacun, et nous pouvons trouver parmi eux :

- Des apprenants qui n'ont utilisé aucune forme ; ils sont en nombre de 2. D'après la lecture de leurs essais soit : ils sont hors sujet par rapport à ce qu'on leur a demandé, ou ils n'ont utilisé que des termes qu'ils connaissent, exemple : *il pèse 45 kg, sa taille est. Etc.*

- Certains d'entre eux ont employé un seul adjectif, ils sont en nombre de 5.

- Nous trouvons 1 seul apprenant qui a employé deux adjectifs.

- Ceux qui ont utilisé 3 adjectifs, sont au nombre de 2.

- Certains ont utilisé plus de 6 adjectifs:

- 10 apprenants ont employé 6 adjectifs.

- 20 apprenants ont utilisé entre 10 à 12 adjectifs.

- Entre 13 et 16 adjectifs le nombre d'élèves va décroître jusqu'à 1. Ceci révèle, en outre que la majorité de nos sujets ne disposent pas de connaissance suffisante et très vaste des variétés de formes à investir dans les productions écrites, plus précisément dans le domaine de la description.

Nous pouvons dire que d'après les 634 occurrences employées par les apprenants, l'adjectif qualificatif n'est point une richesse chez eux et nous estimons que ces résultats restent insuffisants pour 80 productions écrites car, nous avons remarqué que beaucoup d'entre eux ont utilisé des répétitions de formes, celles-ci révèlent en outre que la

majorité des apprenants ne disposent pas de ressources suffisantes pour maîtriser l'adjectif qualificatif et aussi par utilisation des stratégies d'évitement.

**I.2. Nombre d'apprenants en fonction du nombre d'emplois corrects des adjectifs qualificatifs:**

Formes correctes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Nombre d'élèves	16	20	15	4	11	4	4	2	2	2

D'après ce tableau, nous remarquons que parmi les 634 occurrences relevées dans les productions écrites, nous trouvons 198 formes correctes de l'emploi des adjectifs. Le tableau ci-dessus nous révèle que 16 apprenants sur 80 n'ont obtenu aucune forme correcte lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif ; 35 ont obtenu une forme qui varie entre 1 et 2 formes ; 11 apprenants ont employé 4 formes correctes, mais nous constatons que le nombre a diminué au delà de 5 formes jusqu'à 9 formes utilisées, cela dénote la connaissance limitée des apprenants face à cette partie de la langue .

Après avoir classé la fréquence et le nombre des adjectifs corrects employés par les apprenants, nous analyserons la fréquence d'emploi erronée des adjectifs produits par nos sujets. Car, même si l'usage de cette partie de langue soit bien répondu cela n'empêche pas les apprenants de commettre beaucoup d'erreurs dans leurs emplois les plus communs.

**1.3. La fréquence d'emplois des adjectifs erronés :**

Nous les avons classés dans ce tableau suivant:

Formes erronées	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre d'élèves	2	4	1	4	15	14	12	10	0	4	10

La lecture de ce tableau nous permet de constater que parmi les 634 occurrences, les apprenants ont employé l'adjectif qualificatif dans leurs productions écrites de façon

erronée 436 fois, ceci s'explique par le fait que les apprenants ont des difficultés lors de l'emploi de cette notion. .

Nous essayerons ensuite de classer les différentes formes utilisées de l'adjectif qualificatif par nos sujets dans leurs productions écrites.

#### **I.4.Nature et fonctions des adjectifs employés :**

Avant d'analyser les erreurs commises par les apprenants, nous avons jugé utile de citer les différentes formes employées par les apprenants dans les productions écrites. A la lumière de notre analyse, nous les avons classées comme suit:

1-Les adjectifs épithètes :

-Adjectifs épithètes antéposés au substantif.

-Adjectifs épithètes postposés au substantif

-Les adjectifs de couleur

2-Les adjectifs attributs.

3-Les adjectifs composés

4-le groupe adjectival.

De cela nous essayerons d'étudier la fréquence d'emploi de chaque forme, mais nous tenons à préciser que ces occurrences regroupent des emplois erronés que nous essayerons d'étudier dans le chapitre suivant, et nous tenons à préciser que ces formes erronées seront signalées par l'astérisque (\*).

#### **1. Les adjectifs épithètes :**

Nous trouvons beaucoup d'adjectifs en fonction épithète qui sont utilisés par les apprenants dans leurs productions écrites, sur 634 occurrences, nous avons recensé 420 adjectifs épithètes qui sont soit antéposés ou postposés au substantif ; plus de 60 élèves ont utilisé ces adjectifs épithètes, mais même si leur usage est fréquent cela n'empêche pas que certains apprenants produisent des formes erronées, ainsi nous avons enregistré 345 emplois erronés.

*- Adjectifs épithètes antéposés au substantif :*

Parmi les adjectifs épithètes nous distinguons 100 adjectifs antéposés au substantif. Généralement, ce sont des adjectifs brefs (monosyllabiques) et des subjectifs. Les plus

fréquents dans les productions écrites sont : jeune, meilleur, beau, petit, grand, joli, bon, etc.

Nous constatons que l'adjectif « jeune » est apparu 15 fois dans les essais des apprenants, certains d'entre eux l'ont employé antéposé au nom ce qui signifie sur le plan sémantique une personne qui n'est pas avancée en âge, nous avons relevé 10 occurrences. Il est utilisé soit avec la marque du singulier ou du féminin.

Exemple : -Un jeune garçon (M3 25)

L'adjectif « jeune » est antéposé au substantif « garçon »

- C'est une jeune fille. (M2 12)

L'adjectif « jeune » est placé avant le substantif « fille ».

Certains de nos apprenants l'ont employé postposé au substantif qui désigne ainsi sur le plan sémantique la vigueur et le charme de la jeunesse.

Exemple : c'est une fille jeune (M1 15)

-L'adjectif « petit », est utilisé 15 fois par 10 apprenants soit avec la forme du masculin ou du féminin « petite » et parmi les 10 copies 5 ont employé 2 fois l'adjectif « petit » dans une production écrite chacun.

Illustration : Il a un petit nez. (M4 20)

C'est une petite fille. (M1 12)

-L'adjectif « beau » est employé 17 fois antéposé au substantif, presque les 15 productions sont employées à la même forme qui est : \*« Il (elle) a de beaux yeux..... ».

-L'adjectif monosyllabique « grand », nous avons recensé 45 occurrences, il est utilisé soit au féminin, singulier ou au pluriel.

Exemple :-Il a de grands yeux. (M4 2)

-Il a une grande taille. (M 113)

-Samia a une grande bouche. (M4 14)

-Elle a de grandes oreilles. (M 417)

- *Adjectifs épithètes postposés au substantif :*

Nous avons relevé 125 occurrences pour l'emploi des adjectifs postposés au substantif.

**Exemple :(...)**C'est un ami adorable. (M4 17)

-\* (...) Des cheveux longs et lisse. (M4 13).

-Kamel est un homme sportif. (M1 05)

*-les adjectifs de couleur :*

D'après notre analyse nous avons relevé 195 occurrences d'adjectifs de couleur les plus utilisés sont (noir, bleu, noisette blanc, marron,...etc.), ainsi que les adjectifs qui expriment des nuances tels que : clair, foncé etc.

Exemple :-Il a les cheveux clair. (M4 19)

- Des yeux noisette. (M1 20)

-Un visage blanc. (M3 22)

-\*Elle a des cheveux châains. (M1 10)

Nous trouvons dans chaque production deux ou trois formes employées pour les adjectifs de couleur.

## **2. Les adjectifs attributs :**

Parmi les 80 productions écrites, la fonction attribut de l'adjectif qualificatif s'est manifestée 190 fois, nous avons enregistré 80 emplois erronés. Cette fonction n'est pas employée par tous les apprenants par rapport à l'adjectif épithète et les adjectifs de couleur.

**Exemple :-**Yamina est gentille. (M4 06).

-(..) Elle est douce.(M4 15 )

-Said est beau et intelligent. (M 315)

## **3- Les adjectifs composés :**

D'après les copies, nous avons remarqué que les adjectifs composés n'ont pas été employés par beaucoup d'apprenants, ce qui justifie leur faible fréquence seulement 16 adjectifs composés dans les 80 productions écrites et généralement ce sont des adjectifs de couleur, dont 9 formes erronées.

**Exemple :-**Elle a des cheveux noir corbeau (M1 25).

Des adjectifs composés qui expriment des nuances, ils sont en nombre de 4.

**Exemple :** -Des cheveux brun clair. (M3 19).

-Elle a des yeux bleu foncé. (M4 15).

L'emploi réduit de ces adjectifs corrobore notre première affirmation, que les apprenants dans leurs productions écrites par stratégie d'évitement n'utilisent que les formes qu'ils possèdent

Ces adjectifs sont méconnus par nos apprenants cela s'explique par le fait que ces derniers n'ont pas fait l'objet d'une leçon et n'apparaissent dans aucun cours de grammaire, leur acquisition à ce niveau ne pouvant se faire qu'à travers la pratique personnelle de l'apprenant.

#### **4. Le groupe adjectival :**

Nous avons relevé dans les productions écrites des apprenants 8 occurrences seulement, un adjectif qui est utilisé avec un adverbe d'intensité (très, trop), nous avons recensé 6 occurrences.

**Exemple :** C'est une fille très belle. (M1 5)

Elle est trop sympa. (M1 2)

Il est très têtu. (M3 19)

À côté de ces adjectifs nous avons rencontré 2 locutions adjectivales introduites par la préposition « en ».

**Illustration :** Elle a une veste en cuir. (M1 15)

Il met toujours des pantalons en jean. (M3 19)

A l'issue de notre analyse sur la nature de l'adjectif qualificatif employé dans les productions écrites, nous constatons que les adjectifs en fonction épithètes et les adjectifs de couleur sont les plus représentés dans les productions écrites que les adjectifs en fonction attributs ou les composés, qui sont moins nombreux. Ainsi, 420 emplois pour les épithètes dont 100 occurrences antéposées aux substantifs, 125 emplois postposés et 195 adjectifs de couleur.

L'emploi fréquent de ces adjectifs revient au fait que, ces derniers sont en particulier les mieux exposés dans les manuels scolaires que les autres (adjectifs composés, groupe adjectival), les apprenants ont pris connaissances de l'adjectif qualificatif à partir de la fonction épithète où il a été enseigné comme expansion du groupe nominal.

**Tableau récapitulatif des adjectifs qualificatifs employés dans les productions écrites :**

Nature des adjectifs employés	Nombre d'emploi
1. Les adjectifs épithètes. -Adjectifs épithètes antéposés au Substantif. -Adjectifs épithètes postposés au substantif. -Adjectifs de couleur.	420 100 125 195
2. Les adjectifs attributs.	190
3. Les adjectifs composés.	16
4. Le groupe adjectival.	08

### **5. Analyse des erreurs dans les productions écrites :**

L'étude de la phrase est centrée autour de phénomènes morphologiques (la variation des formes des mots), syntaxiques (les relations entre les mots selon leur accord, leur nature) et sémantiques (le sens des mots), et pour que le texte soit correct, il faut d'abord que ses constituants soient conformes à la structure de la langue française. Or nous ne pouvons rédiger un texte, sans respecter du mieux que possible les règles de la grammaire. A cet effet nous avons consacré une bonne partie de notre travail à l'analyse des erreurs qui relèvent de la morphologie, syntaxe et de la sémantique lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif.

## **1. Erreurs relevant de la morphologie :**

A la lumière de notre analyse, l'emploi de l'adjectif qualificatif du point de vue morphologique relève des emplois déviants des différentes variations de forme que subit l'adjectif, et nous avons constaté que la majorité des apprenants ont commis beaucoup d'erreurs à ce niveau, car nous avons localisé 220 emplois erronés et vu leur diversité nous les avons classées comme suit :

- L'omission d'un morphogramme « s » du pluriel.
- L'omission d'un morphogramme « e » du féminin des adjectifs qualificatifs.
- Les accords erronés
- Erreurs sur le choix d'un morphogramme.
- la consonne doublée là où il ne faut pas.
- L'omission d'une lettre lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif.
- La consonne double omise.

### **1.1. L'omission d'un morphogramme « s » du pluriel des adjectifs qualificatifs :**

A travers les productions écrites nous avons constaté que lorsque l'adjectif qualificatif est employé comme épithète antéposé ou postposé au substantif ; la majorité des apprenants oublie d'accorder l'adjectif avec le substantif auquel il se rapporte. Et parmi ces déviations nous trouvons l'omission d'un morphogramme « s » du pluriel, et nous avons localisé 50 emplois erronés.

Exemple :

-(...)\*Il a des mains lisse. (M1 17)

Au lieu de : Il a des mains lisses.

-\*Lydia a des cheveux long. (M3 15)

Au lieu de : Lydia a des cheveux longs.

Nous constatons que dans ces phrases les apprenants n'ont pas accordé les adjectifs « lisse », « long » avec les substantifs « mains », « cheveux » qui ont la marque du pluriel. Nous avons rencontré les mêmes erreurs avec les adjectifs antéposés au substantif ainsi que les adjectifs de couleur.

**Exemple :**

-(....)\*Elle a de beau yeux. (M4 16 )

Au lieu de Elle a de beaux yeux.

-\*Katia porte de belle robes. (M4 22)

Au lieu de : « Katia porte de belles robes. »

Pour les adjectifs de couleur, nous avons trouvé que la majorité des apprenants oublient le morphogramme « s » du pluriel.

**Exemple :**

-\* Il a des cheveux noir. (M419)

Au lieu de : Il a des cheveux noirs.

-.\*elle a des cheveux châtain.(M1 14).

Au lieu de : « Il a des cheveux châains »

-(.....)\*Elle a des yeux vert. (M3 16)

Au lieu de : ...Elle a des yeux verts.

-(...)\*Il met des chaussures noir. (M4 19).

Au lieu de : Il met des chaussures noires

Nous avons remarqué que ces erreurs commises par les apprenants sont dues au fait qu'ils n'ont pas relié l'adjectif au substantif c'est-à-dire à la non maîtrise de la notion d'accord de l'adjectif qualificatif.

**1.2. L'omission d'un morphogramme « e » du féminin des adjectifs qualificatifs :**

En général, pour former le féminin des adjectifs qualificatifs nous ajoutons un « e » à la forme du singulier, mais cette règle est loin d'être appliquée et elle n'est pas systématique pour tous les apprenants, car beaucoup d'entre eux oublient la marque du féminin « e », qui affecte ainsi la graphie de certains adjectifs. Nous avons relevé parmi les 80 productions écrites 60 emplois erronés.

**Exemple :**

-\*Samia est ma meilleur amie.

Au lieu de : “Samia est ma meilleure amie. “(M3 01) -

-(...)elle a une petit bouche.

Au lieu de : “elle a une petite bouche. “(M4 18)

-(...)c’est une fille intelligent et calme.(M3 02)

Au lieu de : “c’est une fille intelligente et calme.“

-\*...Elle est gentil. Au lieu de “elle est gentille. “ (M305)

-\*Nadia a une grand bouche. (M4 02)

Au lieu de : “Nadia a une grande bouche. “

Il ressort de notre analyse de l’emploi des adjectifs qualificatifs, qu’un grand nombre d’erreurs proviennent de la non maîtrise des apprenants des différentes transformations que subit l’adjectif au féminin car ils oublient d’accorder l’adjectif avec le substantif auquel il se rapporte.

Comme nous l’avons vu dans la partie théorique (chapitre II, morphologie), sur le plan morphologique, l’adjectif qualificatif se caractérise par plusieurs variations de formes. Ainsi, les erreurs produites par les apprenants sont dues à la confusion entre l’oral et l’écrit du fait que certains d’entre eux procèdent à des repérages à partir des structures orales. Exemple : l’adjectif « pauvre » et « calme » ces adjectifs n’ont pas de marque pour signaler leur masculin ou féminin ni dans leur image phonique ou graphique. Ainsi, les apprenants écrivent ce qu’ils entendent à l’oral.

Image phonique	image graphique
[Povr]	pauvre.
[Kalm]	calme.

Ou encore, certains adjectifs comme « petit » « intelligent » là où les apprenants ont oublié aussi de les accordés avec le substantif, au féminin on obtient « petite » et « intelligente », nous remarquons que la consonne que nous entendons à l’oral est latente, Le « e » correspond à la prononciation de la consonne finale de la graphie, consonne qui est muette au masculin. Il y a ainsi, une distinction entre la structure phonique et graphique que l’apprenant ne prend pas en considération.

### 1.3. Les accords erronés :

D'après les résultats de notre corpus, les accords erronés se manifestent 44 fois, car, souvent les apprenants en rédigeant leur texte ne respectent pas la fonction d'accord des adjectifs qualificatifs avec le substantif.

Cette déviance regroupe beaucoup d'erreurs qui résultent d'un choix d'une forme ne marquant pas adéquatement l'accord entre le substantif et l'adjectif.

Cet accord erroné est employé soit dans la qualification (adjectif épithète), soit dans la prédication (adjectif attribut).

#### Exemple :

-\*c'est une fille merveilleux et sérieux. (M3 01)

Au lieu de : c'est une fille merveilleuse et sérieuse.

- \*Nadia est une bon élève.(M3 04)

Au lieu de : Nadia est une bonne élève

-\*...il est mignonne et a de beau vêtements (M 4 19)

Au lieu de il est mignon et a de beaux vêtements.

D'après ces erreurs, nous remarquons que les élèves confondent la catégorie du genre, ceci s'explique par le fait que certains apprenants ne connaissent pas réellement les variations possibles résultant du genre et du nombre des adjectifs qualificatifs qui sont subordonnés au substantif, et ne maîtrisent pas ainsi les règles de transformation du masculin au féminin et les variations en nombre (l'accord au pluriel).

### 1.4. Erreurs sur le choix d'un phonème :

En plus de ces omissions, certains de nos apprenants ne savent pas écrire quelques adjectifs, ce genre de problème rencontré par nos sujets est dû au mauvais apprentissage de l'adjectif qualificatif au cours de leur apprentissage de la langue française et ces erreurs résultent aussi de l'ignorance de certains d'entre eux des règles d'orthographe.

Ainsi nous avons recensé 30 emplois erronés

#### Exemple :

-\*(...) C'est une fille **minyonne**. (M4 02)

Au lieu de : C'est une fille mignonne.

-\*Elle a des yeux **marrou**(M3 04)

Au lieu de : elle a des yeux marrons

-\*Salma est ma **meieur** ami. (M4 17)

Au lieu de : Salma est ma meilleure amie.

-\* Rachid a une **poutit** taille. (M 4 19)

Au lieu de : Rachid a une petite taille.

### **1.5. La consonne double omise :**

Dans notre corpus nous avons localisé 22 erreurs portant sur l'omission d'une consonne doublée et parmi elles :

**Exemple :-** Elle est gentile. Mis pour : Elle est gentille (M4 02)

-Nadia a des yeux noisete et elle est bele et mignone Mis pour : Nadia a des yeux noisette et elle est belle et mignonne. (M 3 04)

-Il a des cheveux noirs et lises. Mis pour : il a des cheveux noirs et lisses. (M 3 15)

- Samir est mon meilleur ami et il a une talle moyene. Mis pour : Samir est mon meilleur ami et il a une taille moyenne (M3 15)

Ce genre d'erreur peut s'expliquer généralement par l'ignorance des apprenants au différentes variations morphologiques que peuvent prendre certains adjectifs qualificatifs lorsqu'ils sont employés au féminin, plus précisément les adjectifs dont la marque du féminin est marquée par le doublement de la consonne et l'ajout d'un « e » au féminin.

### **1.6. L'omission d'une lettre lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif :**

A travers les productions écrites des apprenants nous avons remarqué que certains apprenants ont tendance à oublier certains phonèmes lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif, nous avons localisé 19 occurrences. Cet écart peut se justifier par la confusion des apprenants entre l'écrit et l'oral, car il existe dans la langue française quelques adjectifs qui ont des graphèmes qui ne se prononcent pas à l'oral. Ce qui confirme notre hypothèse de départ à savoir la complexité du système de la langue.

### Exemple :

-\*Samir est un **bau** garçon. (M3 15)

Au lieu de : Samir est un beau garçon.

-\*Elle a des cheveux **lon** et des yeux **vers**.

Au lieu de : Elle a des cheveux longs et des yeux verts.

### 1.7. La consonne doublée là où il ne faut pas :

Certains apprenants lors de l'utilisation des adjectifs qualificatifs écrivent des Consonnes doublées là ou il ne faut pas. Nous avons localisé 9 erreurs de ce genre.

### Exemple :

-\*Elle est **genttile**.(M1 20)

Au lieu de : Elle est gentille.

-\*C'est ma **meilleurre** amie. (M3 22)

Au lieu de : C'est ma meilleure amie

-\*J'ai un ami qui s'appelle Aziz, c'est un **jeunne** homme.

Au lieu de : J'ai un ami qui s'appelle Aziz, c'est un jeune homme.

A travers ces erreurs, nous constatons que nos sujets utilisent ces formes erronées par analogie aux autres monèmes qui admettent des consonnes doubles lorsqu'ils sont employés au féminin. Exemple : bonne, ancienne, etc. Ces erreurs peuvent se justifier par la diversité des formes de l'adjectif qualificatif qui ne facilite pas à l'apprenant son utilisation dans une phrase.

Les erreurs relevant de la morphologie sont récapitulées dans un tableau comme suit :

Erreurs relevant de la morphologie	nombre
1. L'omission d'un morphogramme « s » du pluriel.	50
2. L'omission d'un morphogramme « e » du féminin.	60

3. Les accords erronés.	
4. Erreur sur le choix d'un phonème.	44
5. La consonne double omise.	30
6. L'omission d'une lettre lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif.	22
7. La consonne doublée là où il ne faut pas	19
	9

## 2. Ecart relevant de la syntaxe:

L'adjectif qualificatif n'est guère une catégorie simple à déterminer sur le plan syntaxique du fait que le système de la langue française foisonne d'adjectifs (de couleur, composés, monosyllabiques, polysyllabiques, etc.) et qui ne facilitent pas leur place dans une phrase.

D'après les essais d'apprenants beaucoup d'erreurs syntaxiques sont apparues lors de l'emploi des adjectifs qualificatifs, et vu la diversité de ces dernières nous les avons classées en plusieurs catégories :

-Confusion de classes : 1-adjectif pris pour adverbe.

2- Adverbe pris pour adjectif.

3-adjectif pris pour verbe.

-Redondance des adjectifs qualificatifs dans une même phrase.

-Confusion entre adjectif épithète et adjectif attribut.

### 2.1. Confusion de classes :

En plus des erreurs morphologiques, certains apprenants confondent l'adjectif qualificatif avec les autres parties de la langue, Cette déviance réside du fait que beaucoup d'entre eux ont des difficultés à distinguer cette notion des autres parties de langue. Nous avons localisé dans les productions écrites 12 erreurs. Parmi elles :

### 1- Adjectif pris pour adverbe :

**Exemple :-\*il est courageusement et fort. (M3 11)**

Au lieu de : Il est courageux et fort.

Dans ces phrases, l'apprenant n'échappe pas aux problèmes de confusion de classes, car il a employé l'adjectif « courageux » de façon maladroite « courageusement », en le considérant comme étant un adverbe, il a procédé par analogie avec les adverbes en « ment ».

### 2- Adverbe pris pour adjectif :

**Exemple :\*Elle s'habille bienne. Au lieu de : Elle s'habille bien.**

Vu la diversité des formes de l'adjectif qualificatif ainsi que les différentes transformations que prennent cette notion l'apprenant a confondu l'adverbe « bien » comme étant un adjectif qui s'accorde avec le substantif qui se termine par « **ien** » et qui prenne au féminin « ienne ». Cette erreur peut s'expliquer par le fait que l'apprenant a procédé par analogie avec les adjectifs dérivés qui ont le suffixe « ien » et qui prenne au féminin la marque « ienne ».

### 3-Adjectif qualificatif pris pour verbe :

Exemple :

-Ces robes sont **bellent**.(416)

Au lieu de : Ces robes sont belles.

-\*Les gens qui sont plus grandent qu'elle (M 1 17)

Au lieu de : Les gens qui sont plus grands qu'elle.

Dans la première phrase l'apprenant a employé l'adjectif qualificatif « belle » comme étant un verbe qui se conjugue avec l'auxiliaire « être ».

La même erreur à été produite dans la deuxième phrase par le fait que l'apprenant a confondu l'adjectif « grand » comme étant un verbe qui est conjugué au passé composé.

A travers ces erreurs, nous constatons que les apprenants n'arrivent pas à cerner correctement les parties de la langue, ce qui dénote ainsi la connaissance limitée des apprenants face à cette notion. Ces erreurs peuvent se justifier par la complexité du système de la langue française.

## 2.2. Redondance des adjectifs qualificatifs dans une même phrase :

Nous avons constaté dans les productions écrites, que les apprenants ont éprouvé le besoin de renforcer le même adjectif dans une phrase, nous avons enregistré 25 occurrences qui relèvent de cette déviance. Et nous tenons à préciser que cette redondance peut être considérée comme une erreur syntaxique et une emphase sur le plan sémantique qu'on essaiera de voir dans le chapitre suivant. Pour illustrer nous avons dégagé les exemples suivants :

- \*Samia est **grande**, elle a une **grande** taille.( M4 6 ).
- \*Ma copine a un corps mince, avec des **grands** jambes et des **grands** bras.( M35)
- \*Katia est **gentille** avec moi et elle est **gentille** avec tout le monde. (M1 20)

## 2.3. Confusion entre adjectif épithète et adjectif attribut :

A côté des confusions de classes et la répétition d'un même adjectif l'apprenant confond aussi les différentes fonctions de l'adjectif qualificatif, ce qui entraîne le mauvais choix de ces derniers.

Parmi ces déviances nous avons relevé 15 occurrences.

### Exemple :

Certains apprenants ont employé l'adjectif épithète dans une phrase au lieu de l'utilisation de l'adjectif attribut par omission d'un verbe d'état.

-\*J'ai un cousin qui grand et intelligent.(M4 06)

Mis pour : J'ai un cousin qui **est grand** et intelligent.

- \*Il très intelligent, beau (...)(M4 05)

Au lieu de : Il est intelligent, beau,(...)

- \*Mon père gentil et sérieux.(M3 21)

Au lieu de : Mon père **est gentil** et sérieux.

-\*Elle méchante et belle (M1 15)

Au lieu de : Elle est méchante et belle.

D'autres exemples analogues aux précédents sont donnés mais, dans lesquels les apprenants ont employé l'adjectif attribut au lieu de l'adjectif épithète.

**Exemple :**

-\* Elle a des yeux **sont marrons.** (M2 20)

Au lieu de : Elle a des yeux marron.

-\*Lydia est ma meilleur amie, elle a les cheveux **sont long et sont lisse.**(M4 2)

Au lieu de : Lydia est ma meilleure amie, elle a des cheveux longs et lisses.

Dans ces phrases, les apprenants ont employé de façon erronée les adjectifs “marron, longs et “lisses“ en les considérant comme des adjectifs attributs Or les adjectifs de couleur et les adjectifs épithètes postposés sont toujours liés au substantifs qu’ils qualifient.

Ces erreurs peuvent se justifier par la non maîtrise des adjectifs qualificatifs surtout, en ce qui concerne les fonctions de l’adjectif du fait que, l’apprenant ne fait pas la distinction entre la fonction épithète et attribut. Ce qui résulte ainsi de la complexité des règles à manipuler cette partie de la langue.

**2.4. Usage déviant d’un adjectif antéposé et d’un adjectif postposé dans un syntagme nominal :**

Vu la diversité de forme de l’adjectif qualificatif l’apprenant a du mal à placer correctement cette partie de langue dans un syntagme nominal, car comme nous l’avons évoqué dans la partie théorique (chapitre III) certains adjectifs peuvent être antéposés ou postposés au substantif, ce choix de place entraîne souvent chez les apprenants des emplois erronés. Nous avons localisé 50 emplois fautifs. **Exemple :**

-\*Lila a un bouche **petite** et une **moyenne** taille.(M1 17)

Au lieu de : Elle a une petite bouche et une taille moyenne.

-\*Elle a un sourire **joli** (M1 18).

Au lieu de : Elle a un joli sourire.

-\*Il est blond et a de **lisse** mains (M 1 16).

Au lieu de : Il est blond et a des mains lisses.

Comme nous l’avons évoqué dans la partie théorique, l’adjectif qualificatif est loin d’être une question triviale, Car un grand nombre d’adjectifs habituellement postposés ou antéposés peuvent dans certains cas changer de place, ce changement est déterminée par

plusieurs facteurs (formel, syntaxique, sémantique,...) qui ne facilitent pas ainsi à l'apprenant la position de cette notion. En plus, de cette justification nous pouvons dire que certains apprenants ne maîtrisent pas les caractéristiques syntaxiques de l'adjectif qualificatif, à savoir les fonctions de cette notion ainsi que son chevauchement avec les autres parties de la langue.

Pour conclure cette partie nous avons récapitulé tous les écarts relevant de la syntaxe dans le tableau suivant :

Type d'erreur	Nombre
1-confusion de classe :	12
• Adjectif pris pour adverbe.	4
• Adverbe pris pour adjectif	3
• Adjectif pris pour verbe	5
2-redondances des adjectifs qualificatifs dans une même phrase.	25
3-confusion entre adjectif épithète et adjectif attribut.	15
4-Usage déviant d'un adjectif antéposé et d'un adjectif postposé dans un syntagme nominal.	50

D'après ce tableau, nous pouvons dire que l'ensemble des erreurs citées, peuvent se justifier d'une part, par la diversité des formes que contient l'adjectif qualificatif et qui ne facilite pas aux apprenants l'emploi correcte de cette partie, ainsi que les contraintes syntaxiques qui gouvernent la place de l'adjectif, et d'autre part, la complexité du système de la langue française (nom, verbe, adverbe,...), car certaines catégories peuvent s'imbriquer les unes dans les autres cela explique les chevauchements d'une partie du discours à une autre et qui ne facilitent pas la tâche aux apprenants.

### **3. Erreurs relevant de la sémantique :**

Nous allons à présent voir quelles sont les erreurs les plus fréquentes qui sont produites par les apprenants sur le plan sémantique. Tout en sachant que ces dernières se basent sur les variations de signification que peuvent prendre les mêmes adjectifs dans un syntagme nominal.

En précisant les différentes catégories sémantiques, nous avons relevé dans notre corpus les exemples déviants classés comme suit :

- L'ambiguïté dans l'antéposition et la postposition d'un adjectif qualificatif.
- Emploi de deux adjectifs exprimant le même rapport dans une phrase.
- Usage déviant d'un adjectif à la place d'un autre.
- Usage fautif d'un même adjectif dans un syntagme nominal.
- Répétition lourde d'un adjectif épithète.

#### **3.1. L'ambiguïté dans l'antéposition et la postposition des adjectifs épithètes.**

Chaque adjectif qualificatif a sa signification par rapport au substantif qu'il qualifie, il est soit postposé ou antéposé au nom, d'autres, peuvent bien être en antéposition qu'en postposition au nom. Sur le plan sémantique le changement de la place de l'adjectif qualificatif entraîne une variation de sens. Exemple : -un homme grand (dans cette phrase l'adjectif postposé au nom signifie que physiquement l'homme a une grande taille)

-Un grand homme, l'adjectif « grand » signifie les qualités attribuées à l'homme (il a une grande importance).

Ainsi lors de la lecture des copies nous avons constaté que certains apprenants n'accordent pas beaucoup d'importance aux nuances sémantiques de quelques adjectifs et sur la place de ces derniers. Ceci peut être expliqué par la non maîtrise ou l'ignorance des caractéristiques sémantiques de l'adjectif qualificatif et par le fait que l'enseignement de la grammaire s'est d'avantage intéressé à la combinaison de l'adjectif avec le substantif dans une phrase qu'à leur sens.

Nous avons relevé 33 emplois erronés.

Nous trouvons certains adjectifs épithètes antéposés au nom qui sont employés après le substantif.

Exemple :-\*Kamel est un ami bon.

Au lieu de :Kamel est un bon ami.(M3 18)

-\*...C'est mon ami meilleur. (M1 14).

Au lieu de :...C'est mon meilleur ami.

-\*...Elle a un sourire joli. (M 4 12).

Au lieu de :...elle a un joli sourire.

Nous constatons que la postposition de ces adjectifs « bon », « meilleur », « joli » constituent un déviance sémantique dans ces phrases car comme nous l'avons mentionné dans le chapitre (IV) de la partie théorique les adjectifs subjectifs sont toujours antéposés au substantif, lorsqu'ils désignent une valeur subjective et appréciative.

La même chose pour certains adjectifs habituellement postposés comme les adjectifs de couleur mais qui sont employés comme antéposés au substantif.

Exemple :

-\*Samia est belle, elle a mis une **verte** robe, a de **rose** joue.

Au lieu de : Samia est belle ,elle a mis une robe verte et a des joues roses.

Cette phrase est peu imaginable en français car selon la règle : du point de vue sémantique, les adjectifs de couleur qui désignent des qualités distinctives sont toujours postposés au substantif.

A travers ces erreurs nous remarquons que les apprenants ont des difficultés à placer les adjectifs correctement car ils ont l'habitude de s'approprier le fonctionnement de l'adjectif par la répétition de ces structures en négligeant le sens de ces derniers.

### **3.2. Emploi de deux adjectifs exprimant le même rapport sémantique dans une phrase :**

Nous avons remarqué que les élèves reprennent généralement le même adjectif dans deux syntagmes différents mais qui aboutit à une équivalence de signification.

Nous avons localisé 10 erreurs de cet emploi

**Exemple :\***-Katia est ma copine, elle est **grande**, avec des yeux noir et une **grande** taille.(M3 14).

\*-Said est mon meilleur ami, il est intelligent et **beau**, il a un **beau** visage, de grands yeux... (M4 25)

Dans ces phrases, nous constatons qu'il y a une redondance d'un même adjectif. Comme l'adjectif appréciatif « grand » qui exprime la même propriété dans les deux phrases: ... « Elle est grande » et dans « une grande taille ».

### **3.3. Usage fautif des adjectifs dans un syntagme nominal :**

Dans les 80 productions écrites nous avons trouvé certains adjectifs que nous considérons comme étant des mots impropres dans quelques phrases qui constituent des déviances du point de vue sémantique.

Nous avons enregistré 10 erreurs portant sur l'emploi fautif d'un adjectif qualificatif.

**Exemple :**\*-Un nez un peu baloné.

\*-Un franc épais.

\*-Des yeux piquants.

\*-Une bouche craquante.

De ces exemples, nous pouvons dire que l'apprenant sait qu'il doit décrire un personnage et il fournit un vocabulaire dont il se rappelle et qui correspond à la description sans vraiment en posséder le sens.

Ainsi, pour la première phrase, à côté de l'erreur syntaxique (confusion entre verbe et adjectif) cette construction est erronée du point de vue sémantique car le verbe « ballonner » nous l'employons souvent dans cette expression : un ventre ballonné qui signifie un ventre gonflé. Ou encore dans la quatrième phrase l'adjectif « craquante » qui est utilisé dans des phrases comme ; cette fille est craquante,

### **4. Répétition lourde d'un même adjectif :**

Exemple :

-\*Sarah a des yeux noirs, un petit nez pointu, elle met toujours un pantalon noir et chosurs noir.( M 4 12).

-Il est beau et a un beau pantalon. (M4 3)

Dans ces phrases la répétition de l'adjectif n'est pas interprétée comme une erreur mais comme une emphase du fait que le sens de la phrase n'est pas modifié mais, elle constitue une répétition lourde de ces adjectifs qui atténue ainsi la signification de la phrase.

### 5. Usage déviant d'un adjectif à la place d'un autre :

Il ressort de notre analyse sur l'emploi de l'adjectif qualificatif que certains apprenants font un choix erroné entre un adjectif et un autre, ce qui contribue à un emploi erroné dans la phrase, ce type d'erreur est apparu 15 fois.

Exemple :\*- Samia a de grands cheveux .

Au lieu de : Samia a de longs cheveux. (M1 21)

\*-Nassima a des cheveux **jaunes** et des yeux bleu. (M1 22)

Au lieu de :Nassima a des cheveux châains et des yeux bleus.

Dans ces phrases, l'apprenant a employé « grand » et « jaunes » à la place de « longs » et « châains », ceci s'explique par le fait que l'apprenant possède plusieurs formes d'adjectifs qui qualifient les cheveux, et aussi l'apprenant a utilisé "jaune" au lieu de "châains" car, cet adjectif existe dans sa langue maternelle, ces erreurs proviennent ainsi des interférences avec la langue maternelle (Kabyle, langue arabe dialectale).

Pour conclure cette partie, nous avons jugé utile de faire un récapitulatif de toutes les erreurs commises par les apprenants du point de vue morphologique, syntaxique et sémantique dans le tableau suivant :

Ordre	Type d'erreur	Nombre
01	Erreurs relevant de la morphologie :	22 0
	• L'omission d'un morphogramme« s »du pluriel.	50
	• L'omission d'un morphogramme « e » du féminin des adjectifs.	60
	• Les accords erronés.	44
	• Erreurs sur le choix d'un phonème.	30

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La consonne double omise. 22</li> <li>• L'omission d'une lettre lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif. 19</li> <li>• La consonne doublée là où il ne faut pas. 09</li> </ul>	
02	<p>Ecarts relevant de la syntaxe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confusion de classes. 12</li> <li>• Redondance des adjectifs qualificatifs dans une même phrase. 25</li> <li>• Confusion entre adjectif épithète et attribut. 15</li> <li>• Usage déviant entre adjectif antéposé et postposé dans un syntagme nominal. 50</li> </ul>	102
03	<p>Erreurs relevant de la sémantique:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ambiguïté dans l'antéposition et la postposition des adjectifs épithètes. 33</li> <li>• Emploi d'un adjectif exprimant le même rapport sémantique dans une phrase. 10</li> <li>• Usage fautif des adjectifs dans un syntagme nominal 10</li> <li>• Répétition lourde d'un même adjectif qualificatif. 35</li> <li>• Usage déviant d'un adjectif à la place d'un autre. 15</li> </ul>	103

## II. Analyse du deuxième test d'identification:

Pour ce test, nous avons demandé aux apprenants d'identifier les adjectifs qualificatifs contenus dans un texte, l'objectif est de tester l'aptitude des apprenants à identifier l'adjectif qualificatif.

L'exercice se présente de la façon suivante :

Soulignez les adjectifs qualificatifs dans le texte suivant

« Au sommet de cette colline, on découvre une immense vallée sur laquelle se resserra les vagues somnolentes du grand océan, le ciel devenait de plus en plus sombre ; jamais en aucune contrée de la terre on n'avait vu le soir se parer vraiment d'aussi magnifiques splendeurs. Les galets d'un chemin sur la colline verte coulent sous mes pieds, plus je monte plus le parfum de la lavande est fort, l'air est limpide comme une eau sans microbes, il n'y a pas de moucherons, ni de moustiques, ni de guêpes, tout ce qui pousse est d'un vert noir, dur, piquant, j'arrive à deux arbustes qui emmêlent leur verdure : c'est le sommet de la colline. »

Elsa. THRIOLET.

A travers la lecture de cet exercice, nous avons constaté que beaucoup d'apprenants n'ont pas identifié de façon correcte cette catégorie, car nous avons obtenu seulement 401 réponses correctes. Nous les avons réparties dans un tableau pour avoir une appréciation globale des résultats obtenus. Ensuite nous essayerons d'analyser les résultats obtenus pour chaque adjectif.

<b>Nombre de réponses correctes</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
<b>Nombre d'apprenants</b>	5	6	8	10	17	15	9	8	2	0

A partir des résultats que nous avons regroupés dans ce tableau, nous constatons que le nombre d'apprenants augmente en fonction du nombre de réponses correctes,

jusqu'à 8 apprenants qui ont identifié 8 formes justes ; 2 élèves seulement ont atteint le score de 9 réponses correctes, aucun apprenant n'a trouvé juste tout l'exercice.

Ceci révèle, en outre que les apprenants ne possèdent pas de ressources suffisantes pour identifier tous les adjectifs donnés dans le corpus.

### **Analyse des résultats obtenus pour l'identification des adjectifs qualificatifs :**

A travers les réponses données par les apprenants nous avons relevé 200 emplois corrects de l'adjectif épithète qui se répartissent comme suit :

-l'adjectif : « immense » à été souligné 35 fois.

- « Somnolentes », nous avons obtenu un nombre restreint, car il a été identifié seulement par 15 apprenants ceci explique la méconnaissance de cet adjectif par nos sujets.

-« magnifique » qui est antéposé au substantif à été donné par 60 apprenants.

- « Grand » qui est antéposé au substantif «océan» a été identifié 70 fois.

- « Piquant » a été souligné par 10 apprenants.

- « sombre » à été identifié par 10 apprenants.

Pour les adjectifs de couleur, nous avons recensé 134 emplois corrects dont l'adjectif « noir » a été souligné 65 fois et l'adjectif « verte » a été identifié par 69 apprenants.

L'identification de ces adjectifs nous paraît peu significative du fait que nous avons relevé que 10 identifications de l'adjectif « piquant » et 15 pour l'adjectif verbal « somnolentes » contrairement aux autres, comme les adjectifs de couleur qui ont été soulignés par un nombre élevés d'apprenants ; ceci peut être justifié par le fait que certains adjectifs sont méconnus par nos apprenants et ils utilisent des adjectifs qu'ils ont rencontré au cours de leur apprentissage de la langue française, c'est-à-dire ils utilisent que des formes qu'ils connaissent.

Pour l'adjectif attribut, nous avons relevé seulement 67 identifications, 15 pour l'adjectif « fort », 21 pour l'adjectif attribut « limpide » et 31 réponses correctes pour l'adjectif attribut « dur ».

A travers ces résultats nous constatons que les apprenants ont identifié beaucoup plus l'adjectif en fonction épithète que l'adjectif attribut, ceci révèle l'utilisation des apprenants de façon fréquente l'adjectif épithète au lieu de l'adjectif attribut, ainsi qu'à l'enseignement fréquent de cette fonction au cours de leur apprentissage de la langue française à l'école moyenne.

A côté des emplois corrects, nous avons obtenu des identifications erronées qui ont été enregistrées par plusieurs apprenants. Et parmi ces déviations nous avons trouvé l'adjectif qui a été souligné comme :

Un adverbe : « jamais » a été souligné par 20 apprenants, l'adverbe « vraiment » a été identifié 30 fois comme étant un adjectif.

- Un nom : pour cet emploi fautif, nous avons recensé 60 occurrences erronées, certains apprenants ont souligné le substantif « vert » dans : « d'un vert dur », qui est souligné comme un adjectif de couleur.

-Le nom « sommet » a été identifié par 20 apprenants.

-Le substantif « vallée » a été souligné 15 fois.

-Le substantif « contrée » a été identifié par 20 apprenants.

A cette suite, nous trouvons le nom « splendeur » qui a été souligné par 60 apprenants.

-Le nom « verdure » a été identifié par 20 apprenants comme étant un adjectif.

A travers ce test, nous pouvons conclure que les apprenants sont incapables d'identifier tous les adjectifs du texte, car d'autres parties de la langue ont été données comme des adjectifs qualificatifs. Ces déviations résultent de l'incapacité à discerner les différentes formes de l'adjectif ainsi que la confusion des parties de la langue (adverbe pris pour adjectif...etc.), et même s'ils parviennent à identifier l'adjectif de façon rationnelle ils retiennent seulement l'aspect notionnel qu'ils ont déjà vu en cours de leur apprentissage de la langue française.

A l'issue de notre évaluation des apprenants sur l'emploi de l'adjectif qualificatif nous avons abouti aux résultats auxquels nous pouvons dire que l'ensemble des erreurs produites par nos apprenants ont été justifiées tantôt, par la diversité des formes de l'adjectif qualificatif ainsi, que le reflet des connaissances restreintes engendrées par l'enseignement de cette notion qui se fait dans le cadre de la phrase, qui privilège leurs

fonctions grammaticales, tantôt par les difficultés à cerner entre le cloisonnement de l'adjectif qualificatif avec les différentes parties du système de la langue française.

## **Conclusion**

Le travail que nous avons mené tout au long de cette recherche, avait pour objectif de cerner les difficultés rencontrées par les élèves lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif dans les productions écrites des élèves de deuxième année moyenne.

A travers cette étude nous avons défini dans le premier chapitre de la partie théorique, le terme « adjectif qualificatif », nous avons fait allusion aux différentes catégories d'adjectifs qualificatifs en français.

Dans le deuxième chapitre, nous avons observé à l'aide des exemples tirés de divers ouvrages de grammaire les possibilités de formation des adjectifs qualificatifs (la création des adjectifs par composition, la formation adjectivale par dérivation), y compris la formation du genre masculin et féminin, le pluriel et l'accord des adjectifs qualificatifs.

Puis sur le plan syntaxique, nous avons expliqué la différence entre épithète, attribut et apposé, c'est-à-dire que nous avons examiné les adjectifs du point de vue de la perspective fonctionnelle de la phrase. Par la suite, nous nous sommes basés sur sa place dans un syntagme nominal. D'abord, nous avons examiné les règles déterminant les adjectifs habituellement antéposés et postposés. Ensuite, nous avons présenté les facteurs influant sur le changement de position de l'adjectif qualificatif. Cette partie est complétée par le chevauchement syntaxique de l'adjectif qualificatif. Sur le plan sémantique nous avons étudié le changement de sens des adjectifs antéposés et postposés au substantif et le classement sémantique de cette notion.

Dans le cinquième chapitre, nous nous sommes penchés sur l'enseignement de la grammaire dans le troisième palier de l'école moyenne, plus précisément en classe de deuxième année moyenne ainsi que l'enseignement de l'adjectif qualificatif.

Dans la partie pratique, nous avons analysé les copies d'élèves et le test d'identification. L'évaluation de chaque épreuve, visait à faire ressortir les différentes erreurs employées par les élèves.

L'analyse des résultats obtenus nous a permis en premier lieu, de trouver la confirmation des hypothèses que nous avons formulées dans l'introduction ; en deuxième lieu, d'énumérer les causes réelles des erreurs commises par les apprenants lors de l'emploi de l'adjectif qualificatif.

Les erreurs les plus récurrentes sont d'ordre morphologiques (l'omission d'un morphogramme « s » du pluriel, l'omission d'un morphogramme « e » du féminin, erreurs sur le choix d'un morphogramme, la consonne doublée là où il ne faut pas, l'omission d'une lettre lors de l'emploi de l'adjectif, La consonne double omise, erreurs sur le choix d'un phonème.), écarts relevant de la syntaxe (confusion de classe, redondance des adjectifs qualificatifs dans une même phrase, confusion entre adjectif épithète et adjectif attribut, usage déviant d'un adjectif antéposé et d'un adjectif postposé dans un syntagme nominal) et sémantiques (l'ambiguïté dans l'antéposition et la postposition d'un adjectif qualificatif, emploi de deux adjectifs exprimant le même rapport dans une phrase, usage déviant d'un adjectif à la place d'un autre, usage fautif d'un même adjectif dans un syntagme nominal, répétition lourde d'un adjectif épithète).

Les difficultés d'utilisation de l'adjectif qualificatif dans les productions écrites s proviennent d'une part, de la complexité des règles à manipuler cette partie de la langue (l'adjectif qualificatif), à cause du nombre de formes qui existent dans la langue française ( adjectifs monosyllabiques, plurisyllabiques, adjectifs de couleur, adjectifs composés ) d'autre part, à l'incapacité à discerner les différentes parties du discours (nom, adjectif, adverbe) et à fortiori celle de l'adjectif que nos sujets n'arrivent pas à cerner avec précision.

Le problème dans l'emploi de l'adjectif qualificatif relève également des insuffisances de l'enseignement/apprentissage de ce dernier car, suite à notre analyse sur l'enseignement de la grammaire dans le troisième palier de l'école moyenne, nous pouvons dire que l'adjectif qualificatif est appréhendé de manière globale, et non comme une partie de langue qui à des critères syntaxiques sémantiques et morphologiques.

Nous avons remarqué aussi qu'il n'y a aucune leçon de grammaire qui étudie l'adjectif qualificatif dans sa fonction sémantique, en 2ème année moyenne il est employé de façon parcellaire, il est introduit dans les livres comme « expansion du nom ». A ce niveau d'étude l'élève se limite à donner des explications sur l'adjectif, mais il lui est difficile de le discriminer comme une entité linguistique. A la lumière de la présente étude, nous pouvons donc confirmer que la façon dont l'adjectif est utilisé dans les productions écrites des élèves ne varie pas sur le plan sémantique.

Par ailleurs, nous pouvons signaler d'autres facteurs qui ont contribué à l'apparition de ces erreurs telles que l'influence de la langue maternelle, la confusion

entre l'oral et l'écrit en ce qui concerne les erreurs morphologiques et la surgénéralisation des règles.

En effet, les difficultés que nos apprenants éprouvent à cerner et à identifier l'adjectif qualificatif découlent de la baisse du niveau de la langue française, mais surtout d'une prise en charge insuffisante des parties de la langue par les leçons de grammaire.

Ainsi, nous concluons avec l'espoir que d'autres études plus poussées puissent se pencher sur des solutions à entrevoir pour une véritable prise en charge de ces difficultés qu'éprouvent les élèves lors de l'apprentissage de la langue française.

### Ouvrages :

- BALLY (CH), *Traité de stylistique française*, 2vol, éd. Genève, Paris.
- BAYLON (CH), FABRE (P), 1995, *Grammaire systématique de la langue française : Une méthode et des travaux pratiques corrigés pour comprendre et maîtriser les principales structures grammaticales de la langue française*. Coll. créée par MITTERAND (H). éd. Nathan. Paris.
- BERTHIER (N.), 1998, *les techniques d'enquêtes : méthodes et exercices corrigés*, éd. Armand Colin, Paris.
- BESSE (H.), PORQUIER (R.), 1991, *Grammaire et didactique des langues*, éd. Hatier, Paris.
- CALAS (F), ROSSI (N), 2001, *Questions de grammaire pour les concours*, éd. Ellipses. Paris.
- CHOMSKY (N.), 1969, *Structures syntaxiques*, éd. Seuil, Paris.
- COIANIZ (A), 1996, *Faute et itinéraire d'apprentissage en classe de F.L.E*, col. Travaux de didactique, éd. Montpellier.
- COMMISSION NATIONALE DES PROGRAMMES, (2003), *Documents d'accompagnement des programmes de français de la 2<sup>ème</sup> année moyenne*, éd. Alger.
- COURTILLON (J), 2002, *Elaborer un cours de FLE*, éd. Hachette, Paris.
- CRESSELS (D), 1979, *Unités et catégories grammaticales*, éd. Grenoble. Paris.
- DENIS (D), SANCIER (A), 1997, *Grammaire du français*, éd. Le livre de poche, Paris.
- DESALINS, (G.D), (1996), *grammaire pour l'enseignement apprentissage du français langue étrangère*, éd. Didier Hachette, Paris.
- DUBOIS (J.), LAGANE, (R.), 1997, *Grammaire*, éd. Larousse, Paris.
- FERNANDEZ (D.), MEYER (B.), 1995, *Enseigner le français au collège*, éd. Armand Colin, Paris.
- FERNANDEZ (D.), MEYER (B.), 1995, *Enseigner le français au collège*, éd. Armand colin, Paris.
- FEVE (G.), 1985, *Le français scolaire en Algérie*, éd. OPU, Alger.

- FREI (H.), 1929/1993, *La grammaire des fautes : Introduction à la linguistique*, éd. Librairie Paul Geunthner, Paris.
- GADET (F.), GALAMICHE (M.), ARRIVE (M.), 1986, *Grammaire française guide alphabétique*, éd. Paris.
- GAULMYN (M.M) et REMI GIRARD(S.), 1991, *à la recherche de l'attribut*, éd. G.N.R.S, Paris.
- GARYPRIEUR (M.N.), 1986, *De La grammaire à la linguistique : l'étude de la phrase*, col. Linguistique, éd. Paris.
- GERMAIN(C),HUBERT(S), 1998, *Le point sur la grammaire*, éd. Clé international, Paris.
- GERMAIN(C), LEBLANC(R), 1981, *Introduction à la linguistique générale T3 : La morphologie*, éd. P.U de Montréal.
- GHIGLIONE (R.), MATALON (B.), 1985, *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques*, éd. Armand Colin, Paris.
- GREVISSE (M.), 1991, *Précis de grammaire française*, éd. Duclot, Paris.
- HUOT (H.), 2005, *La morphologie : forme et sens des mots du français*, éd. Armand Colin, Paris.
- JOLIVET (R.), 1982, *Descriptions quantifiées en syntaxe du français : travaux de linguistique quantitative*, sous la direction de MULLER, Charles, éd. Slatkine. Genève, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI(C), 1999, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, éd. Armand Colin, Paris.
- LARRUY, (M. M.), 2003, *L'interprétation de l'erreur*, éd. CLE international, Paris.
- LEHMANN (A.), F.M. BERTHEI (F.), 1998, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, éd. Dunod, Paris.
- LEOGOFFIC (P), 1993, *Grammaire de la phrase française*, coll. Dirigé par QUEMADA (B) et RASTIER (F), éd. Paris.
- MAHMOUDIAN (M.), 1976, *Pour enseigner le français*, éd. P.U.F, Paris.

- MAINGUENEAU (D), 1993, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Dunod, Paris.
- MARTINET (A.), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, éd. Didier-CRÉDIF, Paris.
- MOUNIN (G.), 1997, *La sémantique*, éd. Payot et Rivages, Paris.
- MOUNIN (G.), 1990, *La linguistique*, éd. Seghers, Paris.
- RIEGEL (M) et al, 1994, *Grammaire méthodique du français*, coll. dirigé par SERBAT (G) et TAMBA (I), éd. PUF, Paris.
- WEINRICH (H.), 1989, *Grammaire textuelle du français*, éd. Didier, Paris.

#### Articles :

- ANTOINE(G), CHAURAUD (J), janvier 1981, *Le français moderne : revue de linguistique française* N°1, éd. Hachette, Paris.
- FAIK (S), La place de l'adjectif dans *le français dans le monde*, N°124, éd. Larousse, Paris, p.13.
- SAPIR. (E), (1953), dans langage : *les parties du discours*. décembre (1992) COLOMBAT (B) et al. Ed. Larousse, Paris, p.95.
- SWIGGERS(P), la théorie du nom et de l'adjectif dans *la grammaire et la logique du port royal in le français moderne : revue de linguistique française* N°1, janvier 1981, ANTOINE (G), CHAURAUD(J), éd. Hachette, Paris.

#### Dictionnaires

- BESSE(H), PORQUIER(R), 1991, *grammaire et didactique des langues*, éd. Didier, Paris.
- CUQ, (J.P.), 2003, *Dictionnaire de la didactique du français, langue étrangère et seconde*, éd. Clé Internationale, S.E.J.E.R, Paris.
- DICTIONNAIRE, 2005, *Le grand Larousse illustré*, éd. Larousse, Paris.
- DUBOIS (J.) et al, 2001, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, éd. Larousse, Paris.
- GALISSON (R.), COSTE (D.), 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, éd. Hachette, Paris.

- GREVISSE (M), 1994, *Le bon usage*, éd. Duclot. Paris.
- L'ENCYCLOPEDIE UNIVERSALIS, 2000, CD-Rom.
- L'ENCYCLOPEDIE ENCARTA, 2006, CD-Rom.
- MOUNIN (G.), 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, éd. P.U.F, Paris.

#### Thèses :

- DARRADJI (A), 2004, *Les parties du discours invariables perspectives linguistique et didactique*, mémoire de magistère en linguistique, sous la direction de AMOKRANE(S), Université D'Alger.
- HADDADOU (M.A), 1986, *Pour un enseignement linguistique du lexique et du sens en français langue étrangère*, mémoire de Magistère en linguistique appliquée à l'enseignement, université d'Alger, institut des langues étrangères, Alger.
- HANACHI (D.), 1993, *L'adverbe dans les manuels scolaires : analyse syntaxique et didactique*, mémoire de Magistère en linguistique et en didactique, université Montpellier III.
- KHENDEK (M.A), 1981 *Maniement du système prépositionnel du français par les locuteurs algériens plurilingues*, mémoire du diplôme d'étude approfondi sous la direction de MORSLI (D), Université D'Alger.
- NABTI (A), 1986, *L'enseignement de la grammaire : le cas des modalités verbales de la didactique indirecte à l'approche communicative*, mémoire de magistère en linguistique, sous la direction de MORSLY (D), Université D'Alger.

#### Références sitographiques :

- Bulletin officiel spécial N°6, 28 aout 2008, *programme de l'enseignement de français*, [http://media.education.gouv.fr/file/special\\_6/21/8/programme\\_francais\\_general\\_33218.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/special_6/21/8/programme_francais_general_33218.pdf), pages consultée le 20/02/2008.
- CHARAUDEAU (P), (1992, p.324) dans Ch. TOURATIER, *qualification, caractérisation et prédication*, <http://sites.univ-provence.fr/wclaix/res05-06.htm>. Page consultée le 20/01/2008/.
- CRESSELS (D.), 2004, *cours de syntaxe générale*, coll. n°21, [http linguist.univ-paris-diderot.fr/fortis/EspIntro. Pdf](http://linguist.univ-paris-diderot.fr/fortis/EspIntro.Pdf)

- FOUGEROUSE (M.-C.), 2001, *L'enseignement de la grammaire en classe de français langue étrangère*, N°122, p. 165-178, [http : www.cairn.org](http://www.cairn.org). Pages consultées le 10 /08/2008.
- MILLISCHER, Virginie, 1999, *Erreurs liées à l'utilisation du lexique et aux stratégies compensatoires*, I.U.F.M de l'académie de Montpellier, [www.crdp.ac-montpellier.fr/ressources/memoires/memoires/2000/b/0/00b0014/00b0014](http://www.crdp.ac-montpellier.fr/ressources/memoires/memoires/2000/b/0/00b0014/00b0014).Pages consultées le 27/05/2007.
- NOLKE (H.), 1996, *Ou placer l'adjectif épithète? Focalisation et modularité dans langue française*, volume01,[http://www.persee.fr/show.do ?urn](http://www.persee.fr/show.do?urn). Pages consultées le 10/08/2008.
- VIGNER.G, (2001), *La maîtrise de la langue dans l'apprentissage du français langue étrangère*, [http:// www.cairn.info/ revue / ela-2001-2p.16.html](http://www.cairn.info/revue/ela-2001-2p.16.html).
- WIKIPEDIA, encyclopédie libre, 2006, « *La sémantique* », [http : fr.wikipedia.org/wiki/Épithète](http://fr.wikipedia.org/wiki/Épithète) [en ligne], pages consultées le 23/05/2007.
- WIKIPEDIA, encyclopédie libre, 2006, « *La syntaxe de l'adjectif* », [fr.wikipedia.org/wiki/Épithète](http://fr.wikipedia.org/wiki/Épithète), pages consultées le 25 /01/2007.

## TABLE DES MATIERES

**Introduction générale.....1**

### **1<sup>ère</sup> Partie : Aspects méthodologiques de la recherche**

#### **Chapitre I : La procédure d'enquête**

I.1. La Justification du choix des apprenants .....05

1.2. La constitution de l'échantillon .....05

12.1. Les échantillons aléatoires (statistiques) .....06

1.2.2. Unités et grappes .....06

1.2.3. Les échantillons stratifiés .....06

1.2.4. L'échantillon par quotas .....07

1.3. Description et choix des tests proposés .....08

I.4. Le déroulement de l'enquête .....09

### **2<sup>ème</sup> Partie : Cadre théorique**

#### **Chapitre I : L'adjectif qualificatif**

**I- Essai de définition.....10**

#### **Chapitre II : La morphologie de l'adjectif qualificatif**

**Introduction.....10**

1. Les procédures de formation des adjectifs qualificatifs .....12

1.1. La dérivation .....12

1.1.1. Les adjectifs dérivés .....13

1.1.2. Les Adjectifs dérivés du nom .....14

1.1.3. Les Adjectifs dérivés d'adjectifs.....16

1.1.4. Les Adjectifs dérivés du verbe .....	17
1.1.5. Les adjectifs dérivés par conversion .....	18
I.2. La composition .....	19
2.1. Les adjectifs composés .....	19
2. Les variations en genre et en nombre des adjectifs.....	20
1. Les marques du genre .....	20
1.1. Les adjectifs qualificatifs à forme unique à l’oral et à l’écrit .....	21
1.2. Les adjectifs qualificatifs marqués à l’écrit seulement .....	23
1.3. Les adjectifs qualificatifs dont le genre est marqué à l’oral et à l’écrit.....	25
2. Les marques du nombre .....	29
3. L’accord de l’adjectif qualificatif .....	31
1. L’accord en genre.....	31
2. L’accord en nombre .....	33

### **Chapitre III : Le comportement syntaxique de l’adjectif qualificatif**

Introduction .....	37
1. Les fonctions de l’adjectif qualificatif .....	37
1.1 La fonction épithète .....	37
1. 2.La fonction attribut .....	38
1. 3.La fonction apposée .....	42
2. La place de l’adjectif qualificatif.....	43
2.1. Les adjectifs habituellement postposés .....	44
2.2. Les adjectifs habituellement antéposés .....	44
3. Le Changement de position des adjectifs épithètes .....	50
4. Le chevauchement syntaxique des adjectifs qualificatifs .....	53
1. L’adjectif en position du nom .....	53
2. L’adjectif mis en position d’adverbe .....	54

5. Le groupe adjectival .....	55
1. La modification par un adverbe .....	56
2. Les compléments prépositionnels .....	55
3. Les compléments propositionnels .....	56

#### **Chapitre IV : La sémantique de l'adjectif**

Introduction .....	56
1- Le sens des adjectifs antéposés et postposés au substantif .....	57
2- Le classement sémantique des adjectifs qualificatifs .....	58
1- Les adjectifs objectifs.....	59
2- Les adjectifs subjectifs.....	60
1- Les adjectifs effectifs.....	60
2. Les adjectifs évaluatifs.....	60
2.1. Les adjectifs non axiologiques.....	60
2.2. Les adjectifs axiologiques.....	61
3. Le degré de signification des adjectifs qualificatifs.....	62
1. Le degré d'intensité .....	62
2. Le degré de comparaison .....	64
1. Le comparatif .....	65
2. Le superlatif .....	66

#### **Chapitre V : L'enseignement de l'adjectif qualificatif à l'école moyenne**

1. L'objectif de l'enseignement du français dans le 3 <sup>ème</sup> palier de l'école moyenne.....	67
2. L'enseignement de la grammaire dans une classe de 2 <sup>ème</sup> année moyenne ....	71
3. L'enseignement de l'adjectif qualificatif dans une classe de 2 <sup>ème</sup> année moyenne.....	76

### **3<sup>ème</sup> Partie : Analyse du corpus et vérifications des hypothèses**

#### **Chapitre I : Analyse des productions écrites**

<b>I. Analyse du premier test</b> .....	82
1.1. La fréquence d'emploi de l'adjectif qualificatif dans les productions écrites des apprenants de 2 <sup>ème</sup> A.M.....	82
1.2. Le Nombre d'apprenants en fonction du nombre d'emplois corrects des adjectifs qualificatifs.....	83
1.3. La fréquence d'emplois des adjectifs erronés.....	83
1.4. La Nature des adjectifs employés .....	84
1.5 Analyse des erreurs dans les productions écrites .....	88
1. Erreurs relevant de la morphologie .....	88
1.1. L'omission d'un morphogramme « s » du pluriel.....	89
1.2. L'omission d'un morphogramme « e »du féminin .....	90
1.3 Les accords erronés.....	91
1.4. Les erreurs sur le choix d'un phonème.....	92
1.5. La consonne doublée là où il ne faut pas.....	93
1.6. L'omission d'une lettre lors de l'emploi de l'adjectif.....	93
1.7. La consonne double omise.....	94
2. Ecart relevant de la syntaxe.....	95
2.1. La confusion de classe .....	95
2.2. La redondance des adjectifs qualificatifs dans une même phrase.....	96
2.3. La confusion entre adjectif épithète et adjectif attribut.....	96
2.4. L'usage déviant d'un adjectif antéposé et d'un adjectif postposé dans un syntagme nominal .....	98
3. Erreurs relevant de la sémantique .....	100
3.1. L'ambiguïté dans l'antéposition et la postposition d'un adjectif qualificatif.....	100
3.2. L'emploi de deux adjectifs exprimant le même rapport dans une phrase.....	101

3.3. L'usage fautif d'un même adjectif dans un syntagme nominal .....	102
3.4. La répétition lourde d'un même adjectif épithète.....	103
3.5. L'usage déviant d'un adjectif à la place d'un autre .....	102
<b>Chapitre II : Analyse du deuxième test d'identification.....</b>	<b>105</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>108</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>111</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>116</b>
<b>Annexes : quelques productions écrites pertinentes dans le corpus.....</b>	<b>121</b>

## **Annexes**

TEST D'IDENTIFICATION. Niveau : 2 A.M

Soulignez les adjectifs qualificatifs dans le texte suivant :

« Au sommet de cette colline, on découvre une immense vallée sur laquelle se resserra les vagues somnolentes du grand océan, le ciel devenait de plus en plus sombre ; jamais en aucune contrée de la terre on n'avait vu le soir se parer vraiment d'aussi magnifiques splendeurs. Les galets d'un chemin sur la colline verte coulent sous mes pieds, plus je monte plus le parfum de la lavande est fort, l'air est limpide comme une eau sans microbes, il n'y a pas de moucherons, ni de moustiques, ni de guêpes, tout ce qui pousse est d'un vert noir, dur, piquant, j'arrive à deux arbustes qui emmêlent leur verdure : c'est le sommet de la colline ».

Elsa. THRIOLET.

TEST D'IDENTIFICATION. Niveau : 2 A.M

Soulignez les adjectifs qualificatifs dans le texte suivant :

« Au sommet de cette colline, on découvre une immense vallée sur laquelle se resserra les vagues somnolentes du grand océan, le ciel devenait de plus en plus sombre ; jamais en aucune contrée de la terre on n'avait vu le soir se parer vraiment d'aussi magnifiques splendeurs. Les galets d'un chemin sur la colline verte coulent sous mes pieds, plus je monte plus le parfum de la lavande est fort, l'air est limpide comme une eau sans microbes, il n'y a pas de moucherons, ni de moustiques, ni de guêpes, tout ce qui pousse est d'un vert noir, dur, piquant, j'arrive à deux arbustes qui emmêlent leur verdure : c'est le sommet de la colline ».

Elsa. THRIOLET.

TEST D'IDENTIFICATION. Niveau :2 A.M

Soulignez les adjectifs qualificatifs dans le texte suivant :

« Au sommet de cette colline, on découvre une immense vallée sur laquelle se resserra les vagues somnolentes du grand océan, le ciel devenait de plus en plus sombre ; jamais en aucune contrée de la terre on n'avait vu le soir se parer vraiment d'aussi magnifiques splendeurs. Les galets d'un chemin sur la colline verte coulent sous mes pieds, plus je monte plus le parfum de la lavande est fort, l'air est limpide comme une eau sans microbes, il n'y a pas de moucherons, ni de moustiques, ni de guêpes, tout ce qui pousse est d'un vert noir, dur, piquant, j'arrive à deux arbustes qui emmêlent leur verdure : c'est le sommet de la colline ».

Elsa. THRIOLET.

TEST D'IDENTIFICATION. Niveau :2 A.M

Soulignez les adjectifs qualificatifs dans le texte suivant :

« Au sommet de cette colline, on découvre une immense vallée sur laquelle se resserra les vagues somnolentes du grand océan, le ciel devenait de plus en plus sombre ; jamais en aucune contrée de la terre on n'avait vu le soir se parer vraiment d'aussi magnifiques splendeurs. Les galets d'un chemin sur la colline verte coulent sous mes pieds, plus je monte plus le parfum de la lavande est fort, l'air est limpide comme une eau sans microbes, il n'y a pas de moucherons, ni de moustiques, ni de guêpes, tout ce qui pousse est d'un vert noir, dur, piquant, j'arrive à deux arbustes qui emmêlent leur verdure : c'est le sommet de la colline ».

Elsa. THRIOLET.

TEST D'IDENTIFICATION. Niveau :2 A.M

Soulignez les adjectifs qualificatifs dans le texte suivant :

« Au sommet de cette colline, on découvre une immense vallée sur laquelle se resserra les vagues somnolentes du grand océan, le ciel devenait de plus en plus sombre ; jamais en aucune contrée de la terre on n'avait vu le soir se parer vraiment d'aussi magnifiques splendeurs. Les galets d'un chemin sur la colline verte coulent sous mes pieds, plus je monte plus le parfum de la lavande est fort, l'air est limpide comme une eau sans microbes, il n'y a pas de moucherons, ni de moustiques, ni de guêpes, tout ce qui pousse est d'un vert noir, dur, piquant, j'arrive à deux arbustes qui emmêlent leur verdure : c'est le sommet de la colline ».

Elsa. THRIOLET.

TEST D'IDENTIFICATION. Niveau :2 A.M

Soulignez les adjectifs qualificatifs dans le texte suivant :

« Au sommet de cette colline, on découvre une immense vallée sur laquelle se resserra les vagues somnolentes du grand océan, le ciel devenait de plus en plus sombre ; jamais en aucune contrée de la terre on n'avait vu le soir se parer vraiment d'aussi magnifiques splendeurs. Les galets d'un chemin sur la colline verte coulent sous mes pieds, plus je monte plus le parfum de la lavande est fort, l'air est limpide comme une eau sans microbes, il n'y a pas de moucherons, ni de moustiques, ni de guêpes, tout ce qui pousse est d'un vert noir, dur, piquant, j'arrive à deux arbustes qui emmêlent leur verdure : c'est le sommet de la colline ».

Elsa. THRIOLET.